

**Sondage d'opinion publique sur les
élections partielles du
29 novembre 2010**

Rapport

Le 31 mars 2011



Préparé pour Élections Canada

This report is also available in English

Avertissement de propriété exclusive

Les renseignements contenus dans ce document sont la propriété d'Élections Canada et ne peuvent être utilisés, reproduits ou divulgués à un tiers sans le consentement préalable écrit de l'auteur. Le destinataire de ces renseignements s'engage lui aussi à les protéger contre la perte, le vol et la compromission tant et aussi longtemps qu'ils seront en sa possession. Toute information ou tout matériel fourni par Élections Canada, de même que toutes les données recueillies par Harris/Décima, seront traités en toute confidentialité par Harris/Décima et seront placés dans un endroit sécuritaire lorsqu'en possession de Harris/Décima (selon les normes de l'industrie et les lois applicables).

OTTAWA

160, rue Elgin, bureau 1800
Ottawa (Ontario)
K2P 2P7

tél. : 613-230-2200
télééc. : 613-230-3793

MONTRÉAL

1080, côte du Beaver Hall, bureau 400
Montréal (Québec)
H2Z 1S8

tél. : 514-288-0037
télééc. : 514-288-0138

TORONTO

2345, rue Yonge, bureau 405
Toronto (Ontario)
M4P 2E5

tél. : 416-962-2013
Télééc. : 416-962-0505

VANCOUVER

666, rue Burrard, bureau 500
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6C 3P6

tél. : 778-370-1373
Télééc. : 604-601-2074

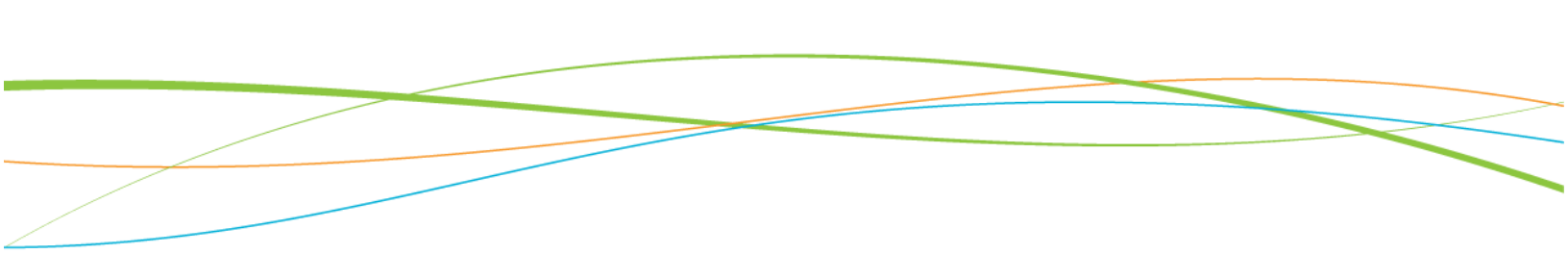


Table des matières

Résumé	1
Introduction.....	5
Contexte et objectifs	5
Survol de la méthodologie.....	5
Principaux résultats	7
Connaissance de la tenue des élections partielles	7
Comportements de l'électorat	11
Expérience du vote	20
Carte d'information de l'électeur	26
Identification	34
Accessibilité	43
Publicité	53
Recherche de renseignements sur les élections	57
Confiance dans le processus électoral.....	60
Information sociodémographique.....	62
Méthodologie détaillée	64
Information sur la pondération	64
Disposition des appels	66
Annexes	67
Questionnaire du sondage en français.....	67
Questionnaire du sondage en anglais	86

Résumé

Harris/Décima a effectué un sondage téléphonique pour le compte d'Élections Canada au sujet des élections partielles du 29 novembre 2010 qui ont eu lieu dans Dauphin-Swan River-Marquette (Manitoba), Winnipeg-Nord (Manitoba) et Vaughan (Ontario). L'objectif était d'évaluer l'expérience vécue par les électeurs qui avaient le droit de voter lors des élections partielles, d'étudier leurs attitudes et de mesurer leur connaissance de divers aspects du processus électoral. Un sondage téléphonique a été mené du 7 au 22 janvier 2011 auprès de 1 500 Canadiens qui avaient le droit de voter aux élections partielles. La distribution des répondants était égale dans les trois circonscriptions. Un échantillon de cette taille donne des résultats globaux précis à $\pm 2,5 \%$, 19 fois sur 20, ou à $\pm 4,4 \%$, 19 fois sur 20, dans chaque circonscription électorale. Les données ont été pondérées pour refléter la répartition de la population en fonction de l'âge et du sexe.

Connaissance de la tenue des élections partielles

Une assez forte proportion d'électeurs s'est dite au courant de la tenue des élections partielles du 29 novembre 2010. En effet, neuf répondants sur dix (90 %) indiquent qu'ils savaient que des élections partielles avaient eu lieu.

Les répondants obtiennent généralement des renseignements sur les élections partielles dans les médias : les sources qui reviennent le plus souvent sont les journaux (48 %) et la télévision (44 %), puis ensuite la radio (31 %).

Environ le quart des répondants mentionnent une source directement en lien avec Élections Canada : la brochure d'Élections Canada (17 %), la carte d'information de l'électeur (8 %) ou le site Web d'Élections Canada (1 %).

Comportements de l'électorat

Environ la moitié des électeurs admissibles disent qu'ils ont voté lors des élections partielles, alors que selon les taux de participation officiels, ce serait plutôt environ le tiers d'entre eux qui auraient voté. Le « devoir civique » est la raison principale qui incite les gens à voter lors d'élections partielles.

Parmi les répondants qui n'ont pas voté, les problèmes du quotidien comme le fait d'être trop occupé ou en voyage, d'être blessé ou malade, le travail, un oubli ou les conditions météorologiques semblent avoir empêché nombre d'entre eux de voter (62 %), tandis que d'autres invoquent des raisons d'ordre politique (28 %) telles que l'apathie, l'impression que leur vote est inutile, l'impression de ne pas être informé ou des raisons qui touchent les candidats ou les partis. Les enjeux liés au processus électoral mentionnés (7 %) sont notamment que les répondants ne savaient pas où aller pour voter et qu'ils avaient des problèmes d'inscription, d'identification ou de transport.

Si les répondants qui n'ont pas voté avaient eu la possibilité de le faire en ligne, 61 % d'entre eux disent qu'ils auraient voté.

Expérience du vote

La majorité des répondants qui ont voté (97 %) sont d'avis qu'il a été facile ou très facile de le faire.

Presque toutes les personnes interrogées (96 %) indiquent que le temps d'attente pour voter était acceptable, alors que 3 % des répondants sont d'avis contraire.

Pratiquement tous les répondants qui ont voté en personne sont satisfaits des services fournis par le personnel d'Élections Canada (88 % satisfaits et 10 % assez satisfaits).

Treize répondants (2 %) indiquent qu'ils ont eu besoin d'une aide spéciale pour marquer leur bulletin de vote.

Carte d'information de l'électeur

Parmi les répondants, 81 % indiquent qu'ils ont reçu leur carte d'information de l'électeur et 82 % d'entre eux l'ont apportée au bureau de scrutin. Parmi ceux qui ne se rappellent pas avoir reçu leur carte, seul un peu plus d'un électeur sur trois (35 %) a tenté de savoir s'il était inscrit.

L'information sur la carte d'information de l'électeur était, de façon générale, tout à fait exacte, et à peine 2 % des répondants indiquent qu'il y avait une erreur dans leur nom et 1 % d'entre eux, que leur adresse contenait des erreurs.

La plupart des répondants (56 %) ne se souviennent pas des messages inscrits sur la carte, outre les renseignements sur le lieu et le moment du vote. 17 % d'entre eux se souviennent des renseignements sur le vote par anticipation, 11 % d'entre eux se souviennent du numéro du bureau de scrutin et 11 %, des renseignements sur les exigences d'identification.

La carte d'information de l'électeur est la source d'information sur les procédures de vote que les répondants mentionnent le plus souvent (53 %). Ils mentionnent également les médias (journaux – 17 %, télévision – 10 %, radio – 8 %), d'autres sources associées à Élections Canada (brochure – 14 %), le bureau de scrutin (2 %) et le bouche à oreille (12 %).

Identification

La majorité des répondants sont au courant de l'exigence de présenter une preuve d'identité (94 %) et une preuve d'adresse (85 %). À peine 4 % ne sont au courant d'aucune de ces exigences.

Les répondants qui étaient au courant des exigences d'identification l'ont appris de diverses sources, y compris sur la carte d'information de l'électeur (31 %), dans les médias (journaux – 13 %, télévision – 11 %, radio – 8 %), au bureau de vote (18 %), lors d'élections antérieures (14 %), dans la brochure d'Élections Canada (5 %) ou encore sur le site Web d'Élections Canada (1 %).

La majorité des répondants (98 %) avaient les bons documents d'identification en leur possession lorsqu'ils ont voté : 89 % ont utilisé le permis de conduire comme preuve d'identité et preuve d'adresse; 12 % ont utilisé leur carte d'assurance maladie; certains

ont utilisé leur certificat de naissance (5 %) ou leur passeport canadien (5 %); 4 % des répondants ont présenté leur certificat de citoyenneté canadienne.

Plus de la moitié (57 %) des électeurs indiquent qu'ils ont présenté une seule pièce d'identité, soit un permis de conduire dans la plupart des cas (95 %).

À peine 4 % des répondants disent qu'ils ont éprouvé une certaine difficulté à satisfaire aux exigences d'identification.

Accessibilité

La plupart des électeurs se sont rendus au bureau de vote à partir de la maison (76 %), alors que les autres sont partis de leur lieu de travail (19 %) ou d'un autre endroit (4 %).

L'accessibilité n'a pas été un problème pour la grande majorité des électeurs : 95 % d'entre eux disent que la distance parcourue pour se rendre à leur bureau de scrutin leur a paru raisonnable et 96 % d'entre eux n'ont eu aucune difficulté à se rendre à l'endroit du vote.

92 % des répondants indiquent qu'une fois arrivés au bureau de scrutin, le bâtiment s'est avéré très accessible, tandis que 7 % des répondants indiquent que le bâtiment était seulement assez accessible.

86 % des répondants trouvent qu'il y avait assez d'affiches pour les aider à se rendre à l'entrée du bureau de vote, et 94 % des répondants trouvent qu'il y avait assez d'affiches qui menaient à la bonne salle pour voter.

Alors que 39 % des électeurs ont remarqué les affiches concernant l'accès de plain-pied pour les fauteuils roulants, 36 % ne les ont pas vues et 25 % ne s'en rappellent pas.

Dans Winnipeg-Nord, 26 % des répondants indiquent qu'ils avaient entendu parler des appareils d'assistance au vote.

Publicité

À peine plus de la moitié des électeurs admissibles (57 %) ont remarqué au moins une publicité d'Élections Canada dans leur circonscription à propos de l'élection partielle.

Ils ont surtout vu des publicités dans les journaux (58 %) et disent en avoir vu à la télévision (20 % - même si Élections Canada n'a diffusé aucune publicité télévisée durant les élections partielles). Une proportion de 14 % dit avoir entendu des publicités à la radio et 12 % en ont vues sur des panneaux.

Les messages que les répondants disent le plus souvent retirer des publicités portent sur la date de l'élection (24 %), un rappel du vote (13 %) et le nom des candidats (9 % - même si aucune publicité d'Élections Canada ne mentionne le nom des candidats).

Recherche de renseignements sur les élections

La très grande majorité des électeurs admissibles qui étaient au courant de l'élection partielle (88 %) croient qu'il ne leur manquait pas de renseignements concernant le processus de vote de l'élection partielle.

Parmi les répondants qui rapportent qu'il leur manquait des renseignements, seulement quelques-uns mentionnent des éléments précis : des renseignements sur les candidats (2 %), des renseignements sur la preuve d'identité et la preuve d'adresse (1 %), de l'information sur l'heure et l'emplacement du vote (1 %), comment faire ajouter son nom à la liste électorale ou recevoir sa carte d'information de l'électeur (1 %) ou encore de l'information sur l'accessibilité ou les supports multilingues (1 %).

Seulement 3 % des répondants qui étaient au courant des élections partielles disent qu'ils ont communiqué avec Élections Canada pour une raison ou une autre.

Confiance dans le processus électoral

Les deux tiers (66 %) des répondants affirment que les élections partielles ont été gérées de façon très équitable et un répondant sur cinq (19 %), de façon plutôt équitable (19 %), ce qui signifie qu'en tout, 85 % des répondants disent qu'elles ont été « équitable ».

Introduction

Harris/Décima a le plaisir de remettre à Élections Canada le présent rapport qui dévoile les résultats de la recherche quantitative sur l'opinion publique qui a été menée dans les trois circonscriptions fédérales de Dauphin-Swan River-Marquette (Manitoba), de Winnipeg-Nord (Manitoba) et de Vaughan (Ontario) au sujet des élections partielles de novembre 2010.

Contexte et objectifs

Élections Canada (EC) a comme objectif central de faciliter et de promouvoir la participation de la population au processus électoral fédéral. Bien que l'exercice du droit de vote soit un choix volontaire que les gens font sous l'influence de nombreux facteurs sur lesquels les organismes gouvernementaux n'ont aucun contrôle, Élections Canada s'efforce de veiller à ce que les électeurs admissibles soient renseignés sur le processus électoral et à ce qu'ils y aient accès s'ils choisissent d'y participer. En outre, Élections Canada administre les dispositions qui font en sorte que tous les électeurs admissibles, et seulement eux, sont en mesure de voter lors des élections et des référendums fédéraux.

Les élections partielles fédérales qui ont eu lieu dans trois circonscriptions le 29 novembre 2010 ont permis d'évaluer la réussite des efforts d'Élections Canada et d'identifier certains enjeux spécifiques. Pour mener à bien une telle évaluation, un échantillon statistiquement fiable d'électeurs devaient répondre à un certain nombre de questions clés dans chaque circonscription.

Ces questions s'articulaient autour des thèmes suivants :

- Connaissance des élections partielles
- Comportements de l'électorat
- Expérience du vote
- Carte d'information de l'électeur
- Identification
- Accessibilité
- Publicité

De surcroît, Élections Canada souhaitait comparer les principaux résultats de la présente recherche à ceux obtenus lors d'un sondage semblable mené en décembre 2009 au sujet des élections partielles de novembre 2009.

Survol de la méthodologie

Un échantillon représentatif comprenant 1 500 électeurs canadiens a été sélectionné de façon aléatoire afin de répondre à un sondage téléphonique. Seuls les électeurs admissibles ont été invités à participer, plus précisément les citoyens canadiens qui étaient âgés de 18 ans ou plus le jour du scrutin et qui résidaient dans l'une de ces circonscriptions du 27 octobre au 29 novembre :

- 500 électeurs de Dauphin-Swan River-Marquette (Manitoba)
- 500 électeurs de Winnipeg-Nord (Manitoba)
- 500 électeurs de Vaughan (Ontario)

Les entrevues se sont déroulées du 7 au 22 janvier 2011. La marge d'erreur de l'échantillon total est de $\pm 2,5\%$, dix-neuf fois sur vingt. Les résultats obtenus pour chacune des trois circonscriptions électorales sont précis à $\pm 4,4\%$, dix-neuf fois sur vingt. Les différences d'ordre démographique notées dans le rapport sont statistiquement significatives à un intervalle de confiance de 95 %.

Les données sont pondérées pour refléter la répartition de la population en fonction de l'âge et du sexe.

La taille des échantillons indiquée dans les graphiques de ce rapport n'est pas pondérée.

Les pourcentages des graphiques ont été arrondis, c'est pourquoi ils ne totalisent pas toujours 100 %.

Pour de plus amples renseignements sur la méthodologie, dont la pondération et la disposition des appels, veuillez consulter la section *Méthodologie détaillée* de ce rapport.

Principaux résultats

Connaissance de la tenue des élections partielles

La présente section traite du nombre d'électeurs admissibles qui étaient au courant des élections partielles ainsi que de la façon dont ils en ont entendu parler.

La connaissance est élevée

Une assez forte proportion de répondants s'est dite au courant de la tenue des élections partielles du 29 novembre 2010, même si elle est plus basse que celle enregistrée l'année précédente.

Neuf répondants sur dix indiquent qu'ils savaient que des élections partielles avaient eu lieu, comparativement à 97 % des répondants lors du sondage précédent sur les élections partielles de 2009.

Différences démographiques à noter :

- Les électeurs de Winnipeg-Nord (86 %) étaient les moins au courant de la tenue des élections partielles, alors que ceux de Vaughan (94 %) étaient les plus au courant et que ceux de Dauphin-Swan River-Marquette (90 %) sont exactement dans la moyenne.
- Les jeunes électeurs sont nettement moins susceptibles que les autres d'être au courant de la tenue des élections : chez les 18 à 24 ans, 63 % des répondants rapportent qu'ils le savaient, comparativement à 94 % chez les 25 ans et plus.
- Les répondants qui détiennent un diplôme collégial (92 %) ou universitaire (96 %) sont plus nombreux que ceux qui ont tout au plus terminé leurs études secondaires (85 %) à savoir que des élections partielles ont eu lieu.
- Les répondants qui s'identifient comme étant autochtones sont également moins susceptibles (69 %) que le reste de la population (93 %) d'être au courant de la tenue des élections partielles.

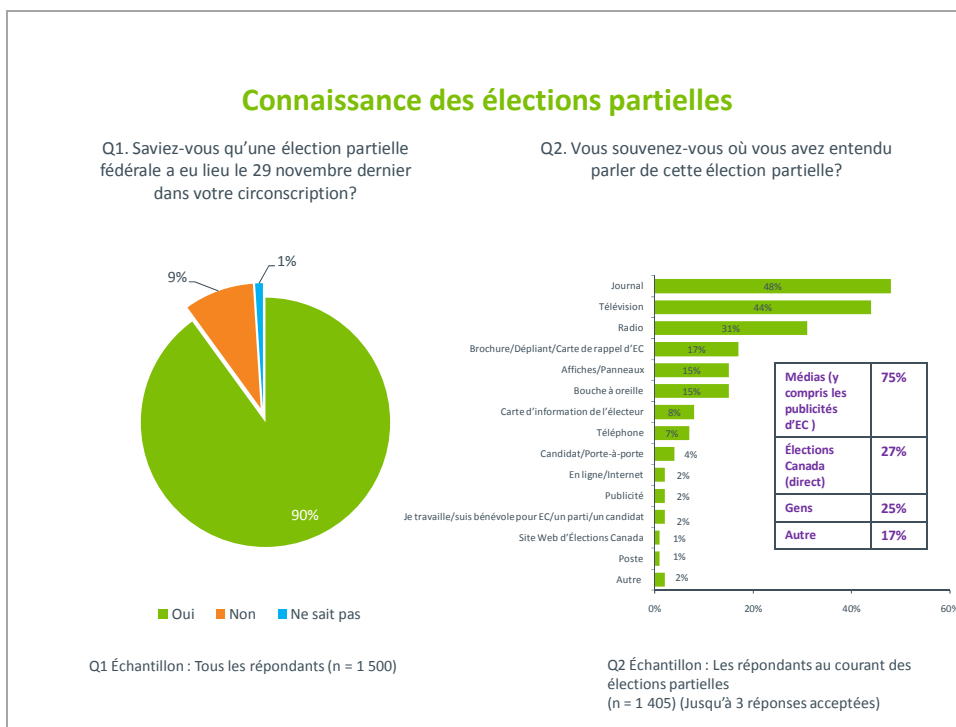
Les journaux et la télévision sont d'importantes sources d'information sur les élections partielles

Les médias sont les sources d'information sur les élections partielles que les répondants mentionnent le plus souvent.

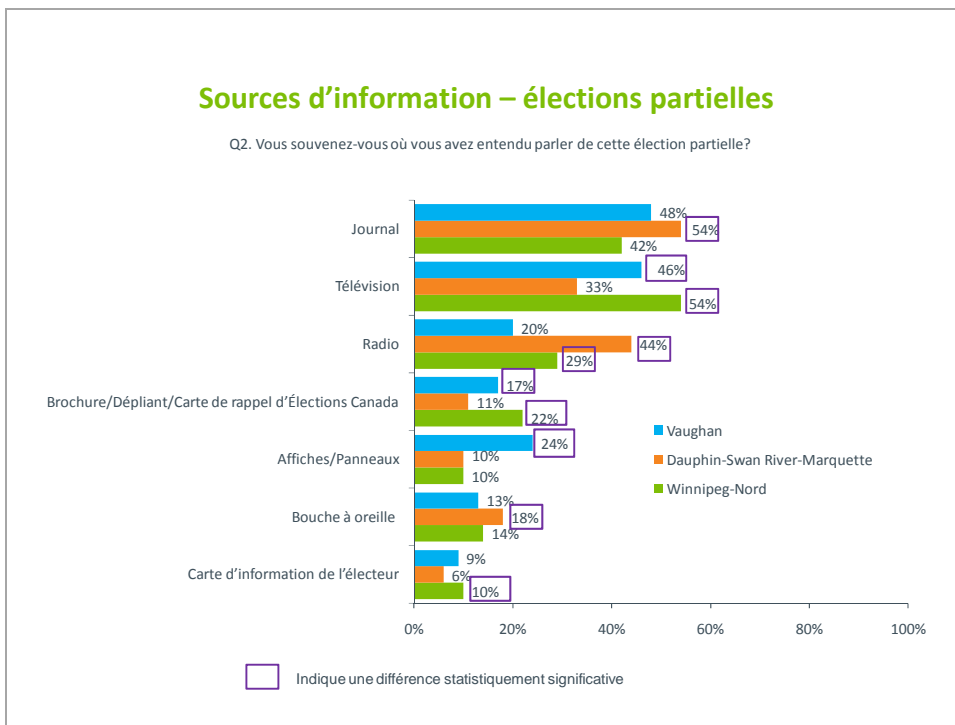
Les trois quarts des répondants qui savaient que des élections partielles avaient eu lieu mentionnent au moins un type de média comme source d'information quand ils doivent indiquer comment ils ont entendu parler de la tenue des élections partielles. Les sources qui reviennent le plus souvent sont les journaux (48 %) et la télévision (44 %), puis ensuite la radio (31 %). Les panneaux et les affiches sont également mentionnés par un pourcentage plus faible de répondants (15 %). Les répondants sont légèrement

moins nombreux à mentionner la télévision cette année que l'année précédente (50 %), et les mentions des autres médias sont pratiquement inchangées. En matière d'information, il se peut que les répondants aient inclus ici les publicités d'Élections Canada, dont il est question plus en détail à la page 53.

Environ le quart des répondants mentionnent une source directement en lien avec Élections Canada, par exemple la brochure d'Élections Canada (17 %, soit le même pourcentage qu'en 2009), la carte d'information de l'électeur (8 %) ou le site Web d'Élections Canada (1 %). Certains répondants mentionnent également d'autres personnes comme leur source d'information sur les élections partielles, dont des collègues, des amis et la famille (15 %) ou des candidats sollicitant leur appui (4 %).



Tel qu'il ressort du graphique suivant, le rappel des diverses sources varie en fonction de la circonscription :



Autres différences démographiques à signaler :

Bien que, règle générale, un pourcentage élevé de répondants (61 % ou plus) mentionnent des **sources médiatiques**, il s'agit le plus souvent de diplômés universitaires (81 %) et de répondants dont le revenu du ménage est supérieur à 100 000 \$ par année (78 %).

- Plus précisément, 56 % des diplômés universitaires mentionnent les journaux (comparativement à 38 % des répondants qui ont commencé des études universitaires, à 44 % de ceux qui ont tout au plus terminé leurs études secondaires et à 46 % de ceux qui ont terminé leurs études collégiales) et 36 % d'entre eux mentionnent la radio (comparativement à 27 % des répondants qui ont tout au plus terminé leurs études secondaires).
- Par ailleurs, plus de la moitié (54 %) des Canadiens plus âgés (45 ans et plus) mentionnent les journaux, comparativement à 28 % des jeunes adultes (18 à 24 ans) et à 44 % des 25 à 44 ans.

Les jeunes électeurs mentionnent plus souvent que les autres des **sources associées à Élections Canada**.

- Chez les 25 à 44 ans (31 %) et les 18 à 24 ans (29 %), trois répondants sur dix mentionnent ces sources, comparativement à 20 % des 65 ans et plus et à 25 % des 45 à 64 ans.
- Plus précisément, la carte d'information de l'électeur reçue par la poste a servi à informer 11 % des moins de 45 ans à propos des élections partielles à venir, alors que c'est le cas de seulement 5 % des 65 ans et plus et de 7 % des 45 à 64 ans.
- Les femmes (19 %) sont plus susceptibles que les hommes (14 %) de nommer la brochure d'Élections Canada.

Chez les plus jeunes, pour qui c'était souvent la première occasion de voter, l'information leur provient le plus souvent d'**autres personnes**.

- Au moins 46 % des 18 à 24 ans mentionnent le bouche à oreille, comparativement à 13 % des 25 ans et plus.

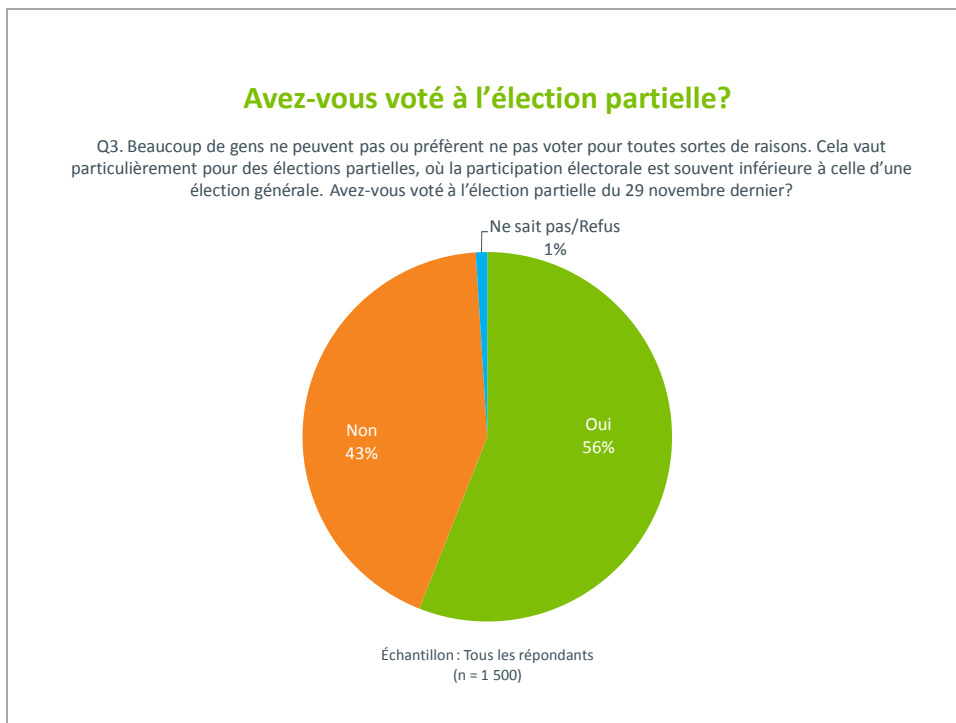
Comportements de l'électorat

Dans cette section, il sera question de la participation électorale, des raisons pour lesquelles les gens ont voté ou n'ont pas voté, de la façon dont ils ont voté et de ce qui pourrait être fait pour encourager ceux qui ne votent pas à se rendre aux urnes la prochaine fois.

Plus de la moitié des répondants affirment avoir voté

Alors qu'environ un électeur admissible sur trois a voté lors des élections partielles, plus de la moitié des personnes interrogées affirment avoir voté. Cet écart dans le comportement de l'électorat est plutôt courant parce que ceux qui votent sont plus susceptibles que ceux qui ne votent pas de répondre à des sondages et parce qu'un certain degré de désirabilité sociale entre en jeu lorsque les gens doivent répondre à des questions où on leur demande s'ils ont voté lors des élections.

De façon globale, 56 % des répondants disent qu'ils ont voté lors des élections partielles : 48 % dans Dauphin-Swan River-Marquette, 56 % dans Winnipeg-Nord et 64 % dans Vaughan. Quant aux taux de participation officiels, ils sont respectivement de 26 %, 31 % et 32 %.



Différences démographiques à signaler :

L'**âge** et le **pays de naissance** sont des facteurs importants dans l'analyse de la participation électorale rapportée :

- Tandis que plus des trois quarts (73 %) des gens de plus de 65 ans et les deux tiers (63 %) des 45 à 64 ans disent avoir voté, moins de la moitié (29 %) des 18 à 24 ans et 48 % des 25 à 44 ans disent l'avoir fait.
- En outre, les répondants nés à l'extérieur du Canada sont plus susceptibles que les autres de déclarer qu'ils ont voté (60 %, comparativement à 54 % des électeurs nés au Canada).

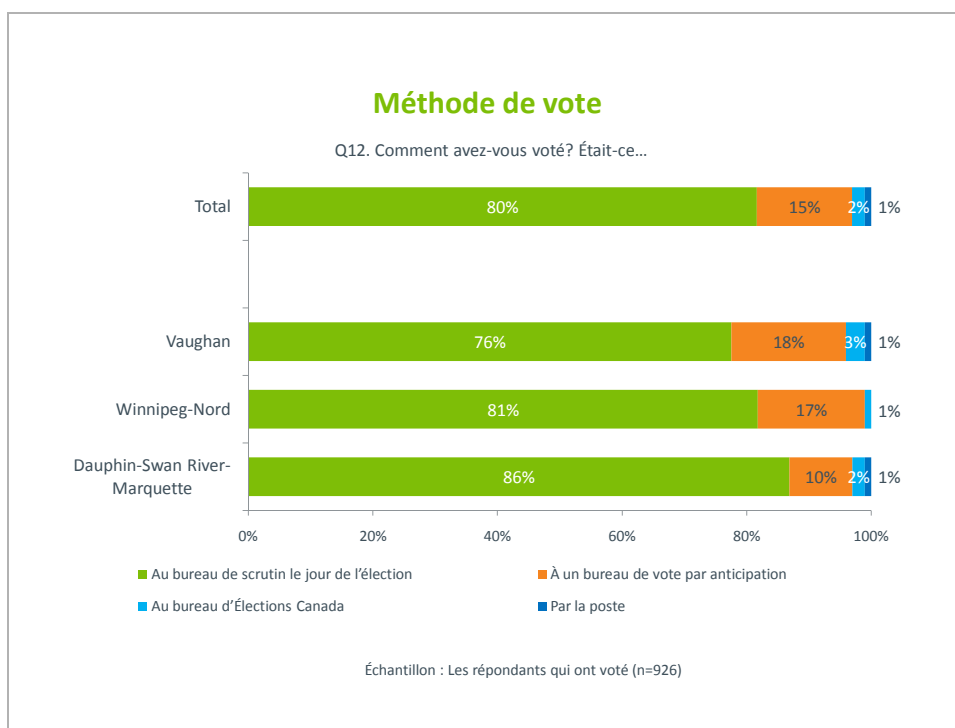
La **scolarité** et le **revenu** ont également une incidence :

- Les répondants qui possèdent un diplôme universitaire (65 %) et ceux qui ont fréquenté l'université sans toutefois obtenir de diplôme (59 %) sont les plus nombreux à rapporter qu'ils ont voté, comparativement à 50 % de ceux qui ont tout au plus terminé leurs études secondaires et à 54 % de ceux qui possèdent un diplôme collégial.
- En forte corrélation avec les niveaux de scolarité élevés, les répondants des ménages à revenu élevé (100 000 \$ par année ou plus) sont les plus nombreux à affirmer qu'ils ont voté (65 %), comparativement à 51 % de ceux dont le revenu du ménage est de 60 000 \$ à 100 000 \$ par année et à 51 % dans les ménages à plus faible revenu.

Le vote en personne le jour des élections a la cote

La très grande majorité des répondants qui rapportent avoir voté se sont présentés au bureau de scrutin le jour des élections, tandis qu'un nombre moins élevé d'entre eux ont voté lors du vote par anticipation, à un bureau d'Élections Canada ou par la poste.

Huit électeurs sur dix (80 %) déclarent avoir voté à un bureau de scrutin le jour des élections, tandis que 15 % d'entre eux ont dit avoir voté à un bureau de vote par anticipation, 2 %, à un bureau d'Élections Canada et 1 %, par la poste. Cette répartition est la même que celle observée lors des élections partielles précédentes. L'examen des trois circonscriptions révèle que les électeurs de Dauphin-Swan River-Marquette sont les plus nombreux (86 %) à avoir voté le jour des élections et les moins nombreux à l'avoir fait lors du vote par anticipation (10 %).



Différence démographique à signaler :

- Les électrices sont moins susceptibles (77 %) que les électeurs (83 %) d'avoir voté à un bureau de scrutin le jour des élections et un peu plus susceptibles (18 %) qu'eux (13 %) d'avoir voté à un bureau de vote par anticipation.

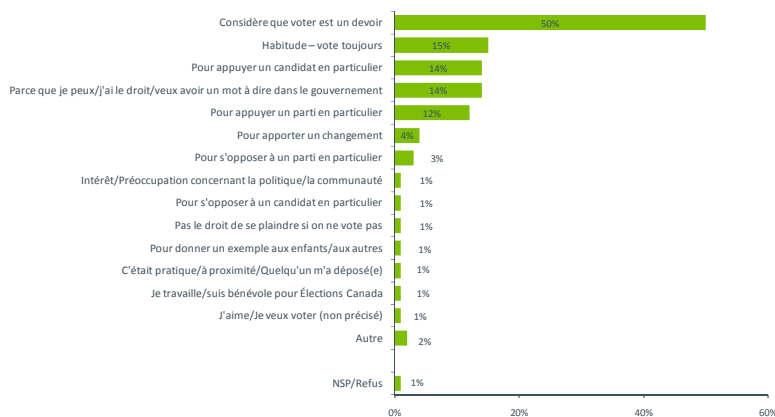
Le vote perçu comme un devoir

Les gens invoquent le « devoir » comme étant la principale raison qui les a incités à voter lors des élections partielles.

La moitié (50 %) des répondants qui rapportent avoir voté disent qu'ils l'ont fait parce qu'ils considéraient que c'était leur devoir de voter. Les autres ont voté par habitude (15 %), pour appuyer un candidat (14 %) ou un parti (12 %) ou parce qu'ils considéraient que c'était leur droit de le faire et voulaient avoir leur mot à dire dans le choix du gouvernement (14 %).

Raisons de voter

5. Quelle était la raison principale pour vous de voter?



Échantillon : Les répondants qui ont voté (n = 926) (Réponses multiples, pourcentage de cas affichés – les réponses totalisent plus de 100 %. Jusqu'à trois réponses acceptées)

Différences démographiques à signaler :

Même si le **sens du devoir a joué un grand rôle** dans les trois circonscriptions et dans tous les groupes démographiques, d'autres différences ressortent :

- Les gens invoquent plus souvent comme raison l'**habitude** dans Dauphin-Swan River-Marquette (20 %) et Winnipeg-Nord (17 %) que dans Vaughan (10 %), alors que les gens de Vaughan (8 %) invoquent plus souvent comme raison **apporter des changements** que dans Dauphin-Swan River-Marquette (1 %) et Winnipeg-Nord (3 %).
- Par ailleurs, **appuyer un candidat en particulier** est une raison qui revient plus souvent dans Winnipeg-Nord (19 %) et Vaughan (14 %) que dans Dauphin-Swan River-Marquette (7 %).
- Sans surprise, les électeurs plus âgés (65 ans et plus – 21 %) sont approximativement deux fois plus susceptibles que les moins de 44 ans (12 %) d'affirmer qu'ils ont voté par **habitude**.
- L'idée de **vouloir avoir un mot à dire dans le gouvernement** ou le fait de voter **parce qu'ils le peuvent/qu'ils en ont le droit** sont des raisons qui sont plus souvent invoquées par les 25 à 44 ans et les 45 à 64 ans (18 % et 15 % respectivement) que par les moins de 25 ans (6 %) ou les 65 ans et plus (7 %).

Les aléas de la vie quotidienne ont empêché bon nombre de répondants de se rendre aux urnes

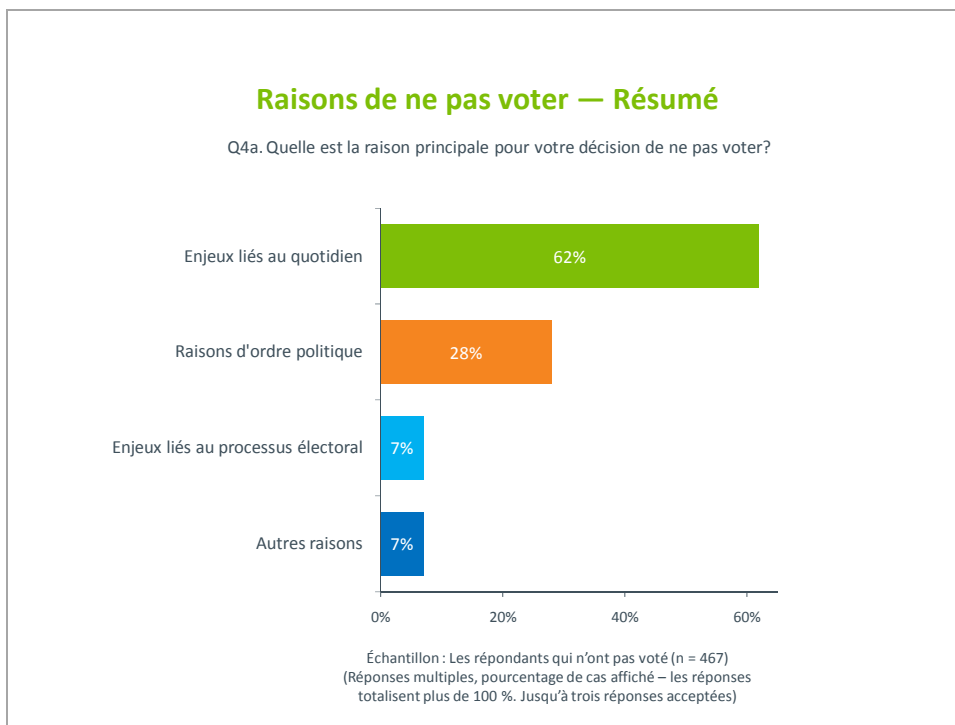
Les répondants qui n'ont pas voté devaient répondre à un certain nombre de questions sur ce qui a fait en sorte qu'ils n'ont pas voté, et indiquer si Élections Canada pouvait faire quelque chose pour les inciter à voter à l'avenir.

Comme c'était le cas lors des élections partielles précédentes, les aléas de la vie quotidienne semblent avoir empêché bien des gens de se rendre aux urnes. Parmi ceux qui n'ont pas voté, six répondants sur dix (62 %) invoquent différentes raisons liées au quotidien pour expliquer pourquoi ils n'ont pas voté, par exemple le fait qu'ils étaient trop occupés (20 %) ou en voyage (15 %), qu'ils étaient blessés ou malades (9 %), leur travail (9 %), un oubli tout simplement (6 %), ou encore les conditions météorologiques (4 %).

Parmi les répondants qui n'ont pas voté, près de trois sur dix (28 %) indiquent qu'ils ne l'ont pas fait pour des raisons d'ordre politique. Ces raisons comprennent le manque d'intérêt ou l'apathie (8 %), l'impression que le vote est inutile (6 %), ou bien le manque d'information (5 %). Certains mentionnent également un cynisme général à l'égard des élections partielles (4 %). Dans la même veine, certains répondants qui n'ont pas voté invoquent des raisons qui touchent les candidats (6 %), les partis politiques (2 %), le système électoral, les enjeux de la campagne, les chefs de parti ou les politiciens en général (1 % ou moins pour chacune de ces raisons).

Les enjeux liés au processus électoral que mentionnent les répondants sont qu'ils ne savaient pas où aller pour voter (2 %), qu'ils ont eu des problèmes d'inscription (2 %), des problèmes de transport, qu'ils n'avaient pas reçu de carte d'information de l'électeur ou qu'ils n'avaient pas les preuves d'identité adéquates au moment de voter (1 % chacun).

En comparaison, dans le sondage sur les élections partielles de 2009, les problèmes du quotidien prévalaient moins (47 %), alors que les raisons d'ordre politique revenaient plus souvent (37 %).



(Note : Étant donné qu'il était possible de fournir plusieurs raisons, les réponses à cette question totalisent plus de 100 %. La répartition des réponses dans chaque catégorie pourrait ne pas être égale aux pourcentages du graphique parce que les données ont été arrondies, parce que les enjeux mentionnés par très peu de répondants ont été inclus et également parce que si un répondant a mentionné plus d'un enjeu dans une même catégorie, il n'a été comptabilisé qu'une seule fois dans les résultats globaux.)

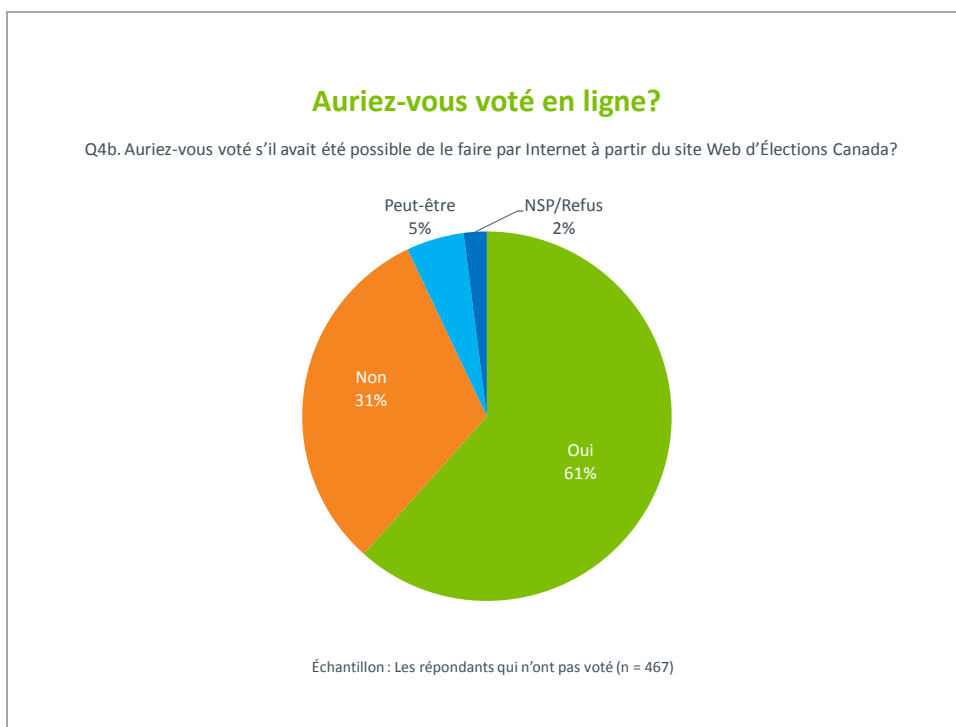
Les différences démographiques à signaler ont trait à l'âge :

- Parmi ceux qui n'ont pas voté, les aînés (65 et plus) et les jeunes (18 à 24 ans) invoquent plus souvent (71 % dans les deux cas) que les 45 à 64 ans (51 %) et les 25 à 44 ans (65 %) des problèmes de la vie quotidienne.
- Les 45 à 64 ans sont toutefois plus susceptibles d'invoquer des raisons d'ordre politique (38 %) pour expliquer pourquoi ils n'ont pas voté. En comparaison, 15 % des 65 ans et plus, 20 % des 18 à 24 ans et 27 % des 25 à 44 ans invoquent ces raisons.
- Les aînés mentionnent plus souvent que les autres les enjeux liés au processus électoral (16 %, comparativement à 7 % des moins de 65 ans).

Le vote en ligne serait une option populaire

Parmi les répondants qui n'ont pas voté lors des élections partielles, 61 % disent qu'ils auraient voté s'il avait été possible de le faire par Internet à partir du site Web d'Élections Canada. Une proportion de 5 % indique qu'ils auraient « peut-être » voté s'ils avaient pu le faire par Internet.

La plupart de ceux qui indiquent qu'ils auraient voté en ligne disent ne pas avoir voté lors de ces élections partielles en raison de problèmes de la vie quotidienne (86 % d'entre eux, comparativement à 62 % pour l'ensemble des répondants). Il est permis de croire qu'une option de vote en ligne pourrait accommoder une proportion assez importante des ces non votants circonstanciels lors de futures élections.



Différences démographiques à signaler :

L'**âge** des répondants est un bon indicateur de la probabilité qu'ils utilisent un système de vote en ligne.

- La totalité (100 %) des répondants de moins de 25 ans qui n'ont pas voté disent qu'ils l'auraient fait en ligne. Ce pourcentage tombe à 71 % chez les 25 à 44 ans, à 50 % chez les 45 à 64 ans et à son plus bas niveau (26 %) chez les 65 ans et plus.

Il existe également des **disparités régionales** :

- Alors qu'environ la moitié (51 %) des répondants de Dauphin-Swan River-Marquette qui n'ont pas voté indiquent qu'ils l'auraient fait en ligne, ces pourcentages sont plus élevés dans Winnipeg-Nord (65 %) et Vaughan (71 %).

Encourager les électeurs qui n'ont pas voté à voter

Environ le tiers des répondants qui n'ont pas voté (34 %) proposent d'autres solutions susceptibles de les encourager à voter lors des prochaines élections fédérales. Ces solutions ne sont cependant pas toutes à la portée d'Élections Canada : nombre d'entre elles se rapportent simplement au fait que les gens estiment ne pas avoir reçu suffisamment d'information de la part des candidats ou des partis, à l'opinion qu'ils ont à l'égard des choix qui s'offrent à eux dans leur circonscription ou à l'aversion qu'ils ont pour la politique en général.

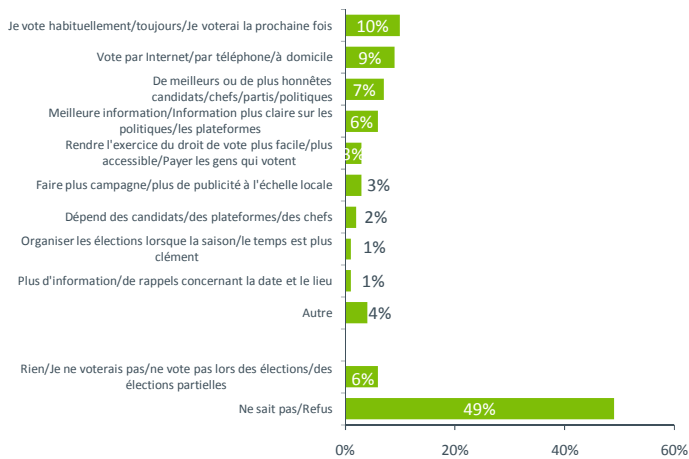
La possibilité de voter de différentes façons, notamment en ligne ou par téléphone, est la solution qui revient le plus souvent (9 %). Dans la même veine, 3 % des répondants suggèrent de rendre l'exercice du droit de vote plus facile ou plus accessible. Certains répondants disent que les élections devraient avoir lieu lorsque le temps est plus clément (1 %), ou qu'il pourrait être utile de fournir plus d'information, par exemple des rappels concernant la date ou le lieu (1 %) du scrutin.

En outre, des répondants proposent de régler d'autres problèmes liés au manque d'information : 6 % d'entre eux souhaitent l'amélioration de l'information sur les politiques et les plateformes et 3 % d'entre eux indiquent qu'ils seraient plus enclins à voter si, de façon générale, on faisait davantage campagne ou davantage de publicité à l'échelle locale.

Tel qu'il a été mentionné, certaines « solutions » proposées sont de nature politique : 7 % des répondants souhaiteraient voir de meilleurs politiciens ou de meilleurs partis ou une plus grande honnêteté de leur part, et 2 % d'entre eux précisent que leur décision de voter ou de ne pas voter dépend simplement des candidats qui se présentent dans leur circonscription, de même que de leur plateforme et de leur chef.

Encourager les gens à voter

Q4c. D'après vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être fait pour vous encourager à aller voter lors de la prochaine élection fédérale?



Échantillon : Les répondants qui n'ont pas voté (n = 467)
(Une réponse acceptée)

Expérience du vote

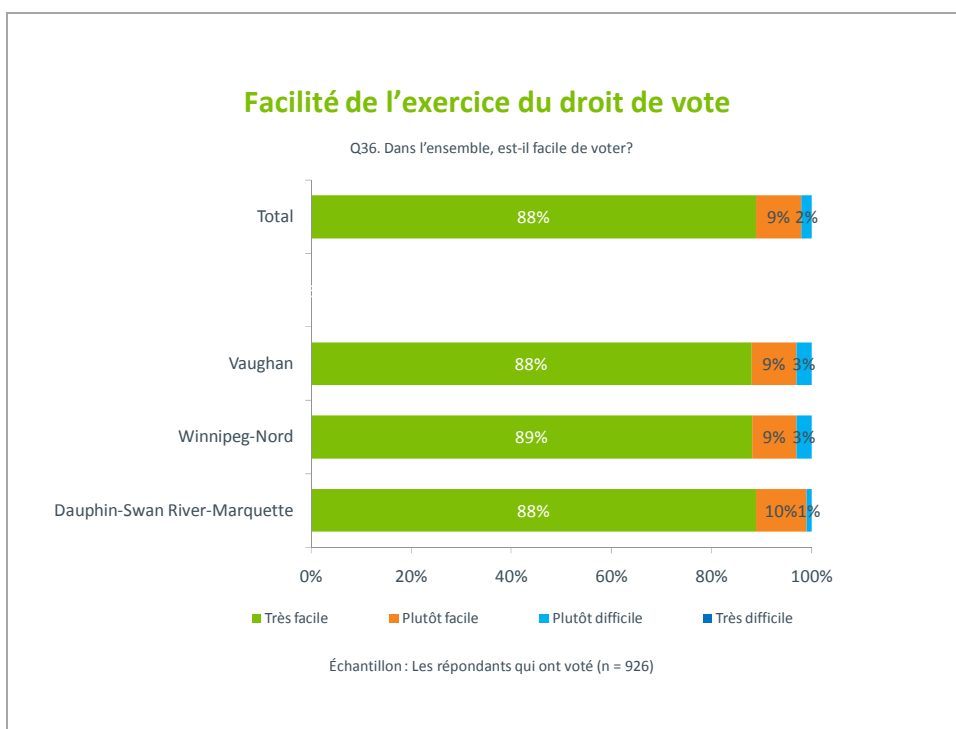
Dans cette section, il sera question de la facilité de l'exercice du droit de vote ainsi que de la satisfaction à l'égard d'un certain nombre d'expériences vécues lors du vote : la langue employée, le temps d'attente, l'aide spéciale requise et les services fournis par le personnel d'Élections Canada.

Il est facile de voter

Dans les trois circonscriptions électorales, la majorité des répondants qui ont voté indiquent qu'il a été très facile de le faire.

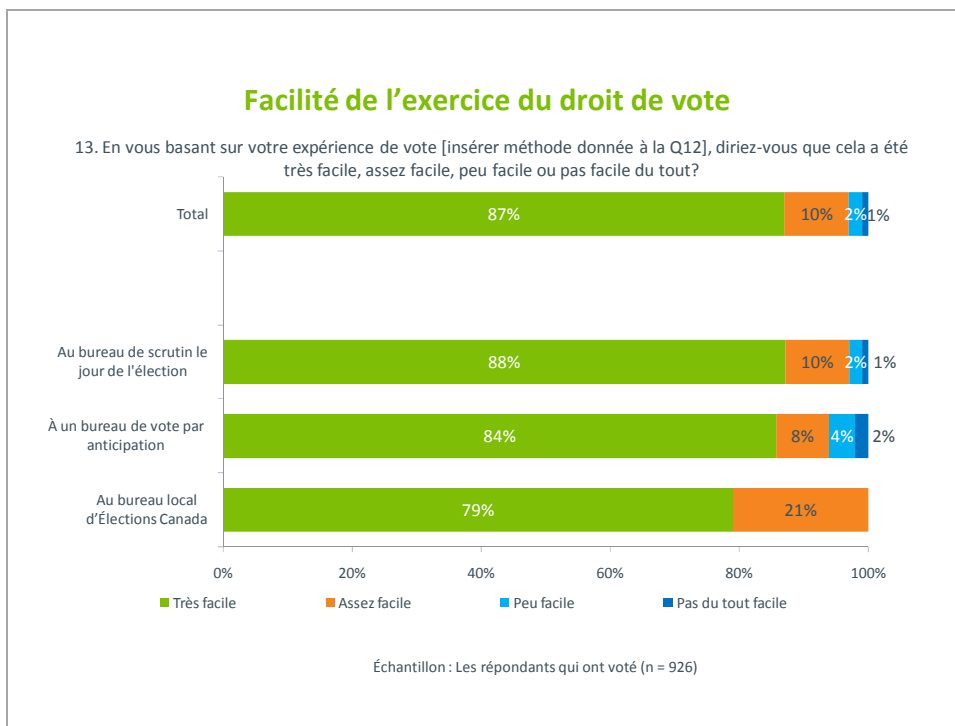
Dans l'ensemble, presque tous les répondants qui disent avoir voté mentionnent qu'il a été facile de le faire : 88 % d'entre eux disent que cela a été très facile et 9 %, que cela a été plutôt facile. Seul un très petit groupe de répondants (2 %) ont eu de la difficulté à voter.

Ces résultats ne diffèrent pas d'une circonscription à l'autre ou en fonction des différents groupes démographiques.



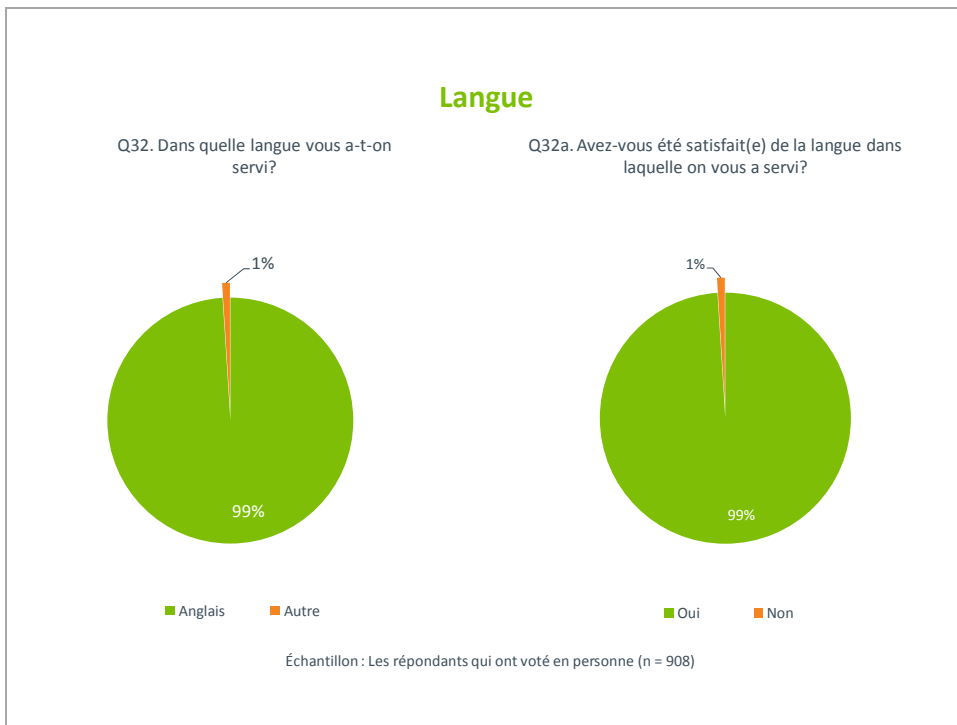
Lorsque les répondants doivent réfléchir plus précisément à la façon dont ils ont voté, il appert que voter au bureau local d'Élections Canada est l'option qui leur a occasionné le moins de problèmes. En effet, 100 % d'entre eux affirment qu'il a été très facile ou plutôt facile de voter de cette façon; viennent ensuite le vote à un bureau de scrutin le jour de l'élection (98 %) et le vote à un bureau de vote par anticipation (92 %).

Les pourcentages des répondants qui indiquent qu'il a été peu facile (2 %) ou pas du tout facile (1 %) de voter sont les mêmes que lors du sondage sur les élections partielles précédentes.

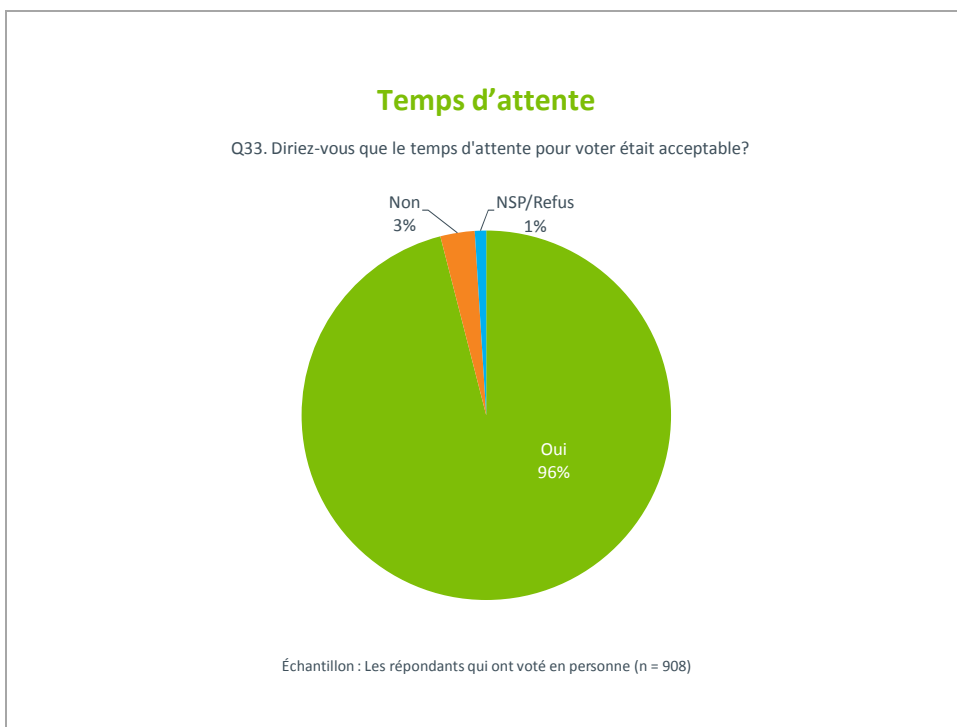


La satisfaction est élevée à l'égard de la langue utilisée et du temps d'attente

Comme les trois circonscriptions fédérales étaient toutes anglophones, il n'est pas étonnant de constater que presque tous ceux qui ont voté en personne (99 %) ont été servis en anglais, ce qui les a satisfaits.



Presque tous les répondants qui ont voté (96 %) indiquent que le temps d'attente pour voter était acceptable, tandis que 3 % des répondants sont d'avis contraire.



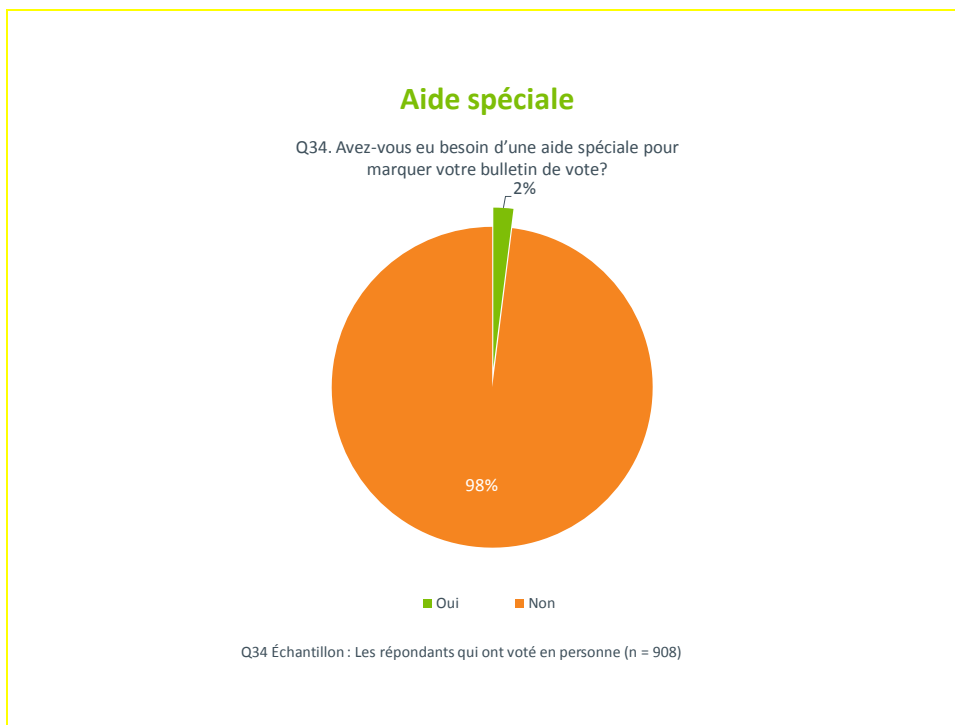
Différences démographiques à signaler :

- Même si, de façon générale, presque tous les répondants qui ont voté trouvent que le temps d'attente était acceptable, cette tendance est un peu moins prononcée dans Vaughan (94 %), que dans Dauphin-Swan River-Marquette (98 %) et Winnipeg-Nord (97 %)
- La satisfaction à l'égard du temps d'attente est également un peu moins élevée chez les aînés. En effet, 95 % des répondants âgés de 65 ans et plus disent que c'était acceptable, comparativement à 100 % des répondants les plus jeunes (18 à 24 ans) et à 96 % de ceux qui se situent entre ces deux groupes d'âge.

Quelques personnes ont eu besoin d'aide spéciale

À peine 2 % des répondants qui ont voté (ou 13 personnes) indiquent qu'ils ont eu besoin d'une aide spéciale pour marquer leur bulletin de vote en personne :

- 7 répondants indiquent avoir requis l'aide du personnel électoral
- 3 répondants ont reçu l'aide d'un ami ou d'un membre de la famille
- Quelques répondants mentionnent également qu'ils ont demandé de l'aide pour plier leur bulletin de vote et pour les *folders* – en anglais, ce mot est utilisé ici pour désigner les gabarits de bulletins de vote, un dispositif de plastique qui vise à aider les électeurs qui ont une déficience visuelle. Le gabarit est plié ou superposé à un bulletin de vote régulier de façon à ce qu'il soit aligné avec la liste en Braille des candidats, et il est muni de guides autour des cercles, ce qui permet d'assurer que le bulletin est marqué dans un des espaces appropriés.)



Le personnel d'Élections Canada a fait un bon travail

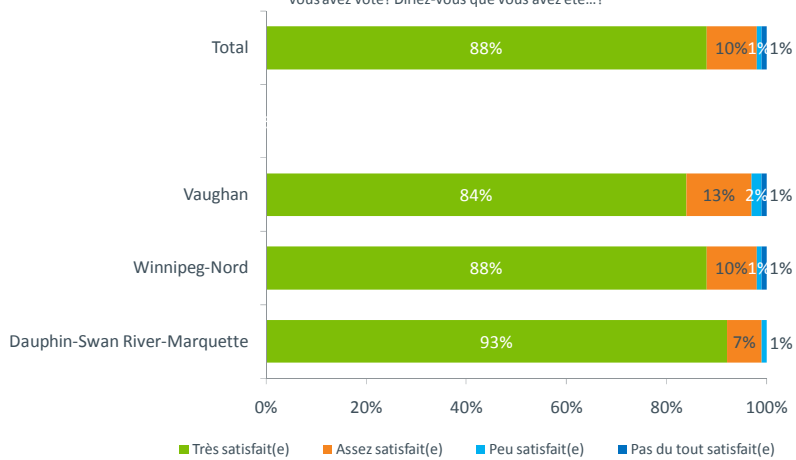
Presque tous ceux qui ont voté en personne sont satisfaits des services fournis par le personnel d'Élections Canada. Dans une proportion de 88 %, les répondants affirment qu'ils en sont très satisfaits alors que 10 % en sont assez satisfaits. Seuls 2 % des répondants disent être peu satisfaits (1 %) ou pas du tout satisfaits (1 %) du personnel d'Élections Canada. La satisfaction à l'égard du personnel est aussi élevée que lors des élections partielles précédentes.

Différences démographiques à signaler :

- Les répondants qui ont voté dans Dauphin-Swan River-Marquette (93 % très satisfaits et 7 % assez satisfaits) sont généralement les plus positifs à l'endroit du personnel électoral, alors que ceux de Vaughan (84 % très satisfaits et 13 % assez satisfaits) et Winnipeg-Nord (88 % très satisfaits et 10 % assez satisfaits) le sont un peu moins.
- Les jeunes répondants qui ont voté (18 à 24 ans) sont tous très satisfaits ou assez satisfaits, comparativement à 95 % des aînés (65 ans et plus) et à 99 % de ceux qui se situent entre ces deux groupes d'âge.

Satisfaction à l'égard du personnel d'Élections Canada

Q35. En général, dans quelle mesure avez-vous été satisfait(e) des services fournis par le personnel d'Élections Canada lorsque vous avez voté? Diriez-vous que vous avez été...?



Échantillon : Les répondants qui ont voté en personne (n = 908)

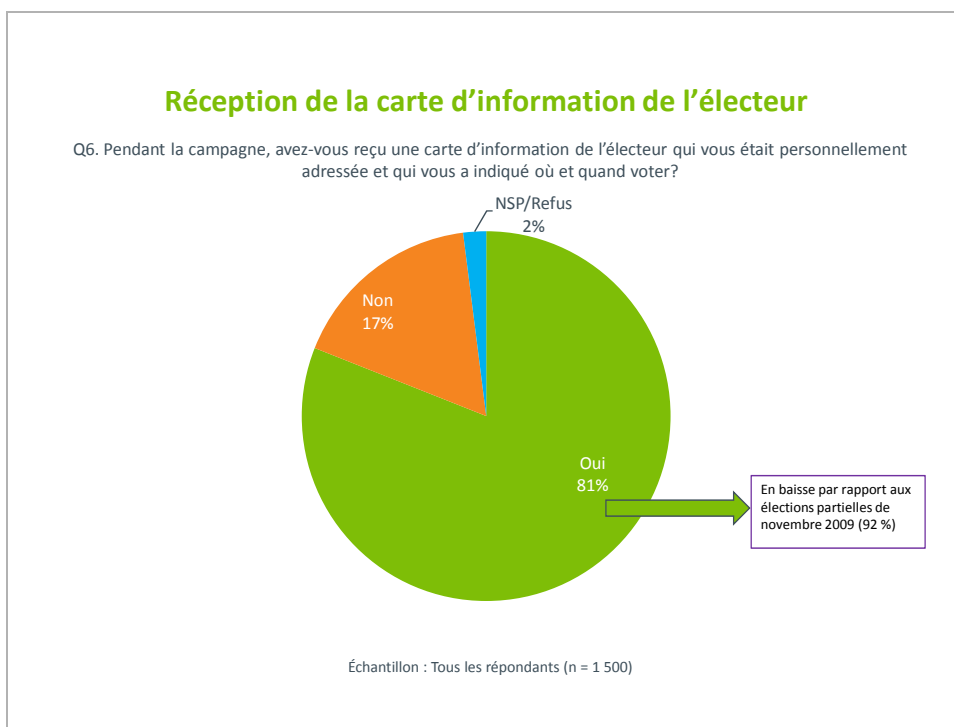
Carte d'information de l'électeur

Dans cette section, il sera question de tout ce qui concerne la carte d'information de l'électeur : si les électeurs admissibles ont reçu cette carte ou non, si l'information personnelle était correcte, ce qui a été fait pour corriger les erreurs, l'information contenue dans la carte, si les électeurs se sont souvenus d'apporter la carte, si c'était une source d'information sur les procédures de vote et ce qu'on fait ceux qui n'ont pas reçu la carte.

La plupart des répondants ont reçu leur carte d'information de l'électeur

Parmi les répondants, 81 % indiquent qu'ils ont reçu leur carte d'information de l'électeur alors que 17 % déclarent ne pas l'avoir reçue. Ces pourcentages sont inférieurs de 11 points à ceux obtenus lors du sondage sur les élections partielles de 2009, quand 92 % des répondants avaient indiqué avoir reçu la carte.

Les deux tiers (66 %) de ceux qui se rappellent avoir reçu leur carte affirment qu'ils ont voté à l'élection partielle. Parmi ceux qui disent ne pas l'avoir reçue, le tiers d'entre eux (33 %) indiquent qu'ils ont voté.



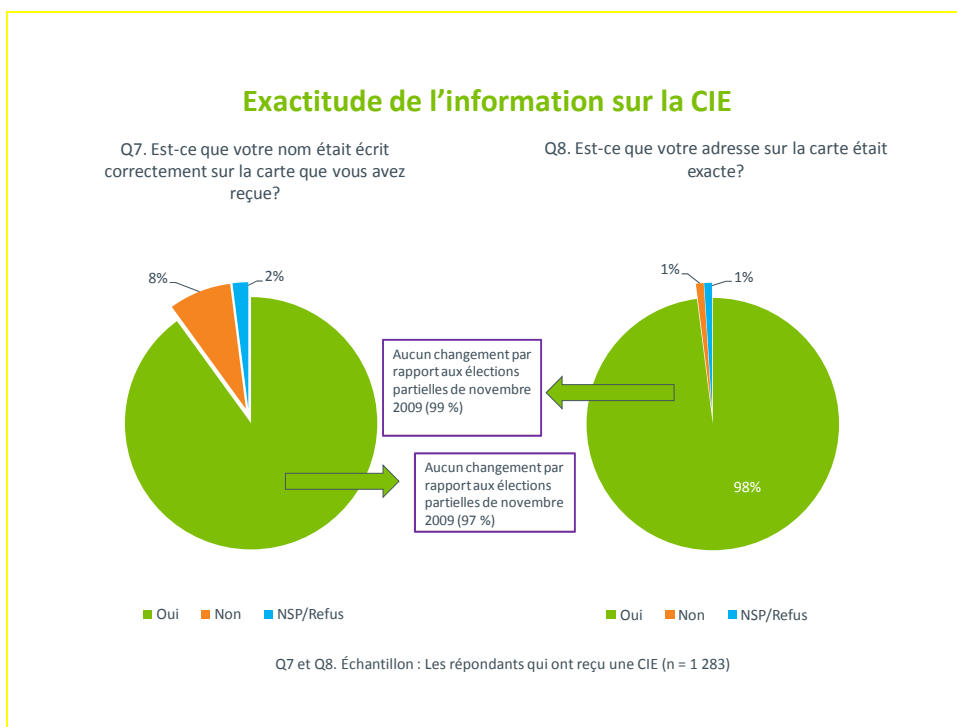
Différences démographiques à signaler :

- Les répondants de Vaughan (87 %) sont plus nombreux que ceux des deux autres circonscriptions (78 % chacune) à déclarer avoir reçu leur carte d'information de l'électeur.
- Les 18 à 24 ans (47 %), et en particulier ceux qui votaient pour la première fois (30 %), étaient les moins susceptibles de dire qu'ils avaient reçu leur carte. En comparaison, plus de 80 % des répondants de tous les autres groupes d'âge disent l'avoir reçue.

L'information sur les cartes d'information de l'électeur était presque toujours exacte

Tout comme il a été constaté dans le sondage sur les élections partielles précédentes, l'information sur la carte d'information de l'électeur était, de façon générale, tout à fait exacte.

À peine 2 % de ceux qui ont reçu la carte d'information de l'électeur indiquent que leur nom n'était pas écrit correctement, et ils sont encore moins nombreux (1 %) à indiquer avoir reçu une carte dont l'adresse contenait des erreurs. Parmi les 29 personnes qui ont reçu une carte d'information de l'électeur contenant une erreur, environ la moitié (51 %) ont pris des mesures pour la faire corriger.



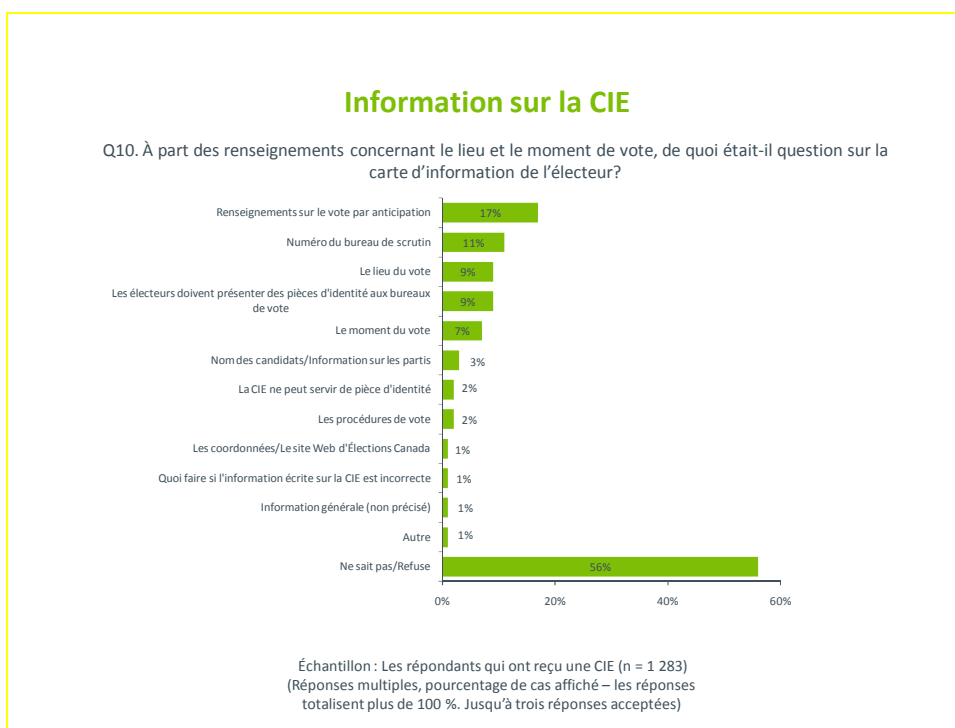
Peu de répondants se souviennent des détails sur la carte d'information de l'électeur

Tandis que la majorité des électeurs admissibles ont reçu leur carte d'information de l'électeur, la plupart d'entre eux ne se souviennent pas des renseignements inscrits sur la carte, sauf le lieu et le moment du vote.

Quand on leur demande de quoi parlait la carte d'information de l'électeurs à part le moment et le lieu du vote, 56 % des répondants sont incapables de répondre. Par ailleurs, 16 % des répondants donnent quand même « le lieu du vote » ou « le moment du vote » comme réponse. Ceux qui fournissent une ou plusieurs autres réponses parlent de renseignements sur le vote par anticipation (17 %), du numéro du bureau de scrutin (11 %) et de l'obligation de présenter une preuve d'identité (9 % disent que la carte indiquait que les électeurs doivent présenter une pièce d'identité au bureau de scrutin et 2 %, que la carte d'information de l'électeur ne peut servir de pièce d'identité).

Moins de répondants se souviennent que la carte d'information de l'électeur contient de l'information sur les procédures de vote (2 %), les coordonnées ou l'adresse du site Web d'Élections Canada, la marche à suivre si l'information écrite sur la carte est incorrecte ou d'autres renseignements d'ordre général (1 % respectivement.) Un faible pourcentage de répondants mentionne à tort qu'ils ont vu de l'information au sujet des candidats ou des partis sur la carte d'information de l'électeur (3 %).

Le taux de rappel est semblable à celui obtenu lors du sondage sur les élections partielles de 2009.



Différences démographiques à signaler :

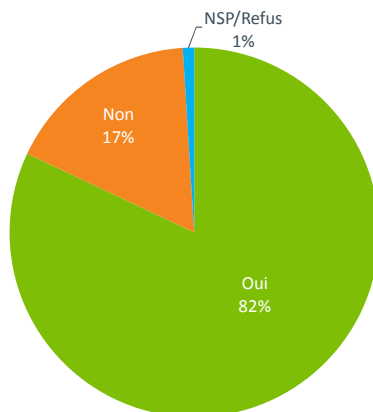
- Les électeurs de Vaughan et de Winnipeg-Nord (49 % dans les deux cas) sont ceux qui se souviennent le plus des renseignements précis indiqués sur la carte et sont mieux en mesure de répondre à la question. Le rappel est le plus faible dans Dauphin-Swan River-Marquette, où seuls 34 % des répondants se souviennent de ce qui était mentionné sur la carte d'information de l'électeur, outre les renseignements sur le moment et le lieu du vote.
- C'est dans Winnipeg-Nord (26 %) que les répondants se souviennent le plus souvent des renseignements sur le vote par anticipation, suivi de Vaughan (16 %) et ensuite de Dauphin-Swan River-Marquette (8 %).
- En outre, les répondants qui ont un peu fréquenté l'université (27 %) ou qui ont un diplôme universitaire (20 %) sont plus susceptibles que les autres d'avoir remarqué les renseignements sur le vote par anticipation. En comparaison, 11 % de ceux qui ont tout au plus un diplôme d'études secondaires et 16 % de ceux qui ont un diplôme d'études collégiales ont remarqué ces renseignements.
- Les hommes (13 %) sont plus nombreux que les femmes (9 %) à affirmer que le numéro du bureau de scrutin était indiqué sur la carte d'information de l'électeur qu'ils ont reçue.

La plupart ont apporté leur carte d'information de l'électeur au bureau de scrutin

La majorité (82 %) des répondants qui ont voté soit en personne au bureau de scrutin le jour de l'élection, soit par anticipation ou soit au bureau d'Élections Canada ont apporté leur carte au bureau de scrutin – 17 % d'entre eux ne l'ont pas fait. Ces données sont inchangées par rapport à celles récoltées lors du sondage sur les élections partielles de 2009.

Apporter la CIE pour voter

Q31. Avez-vous apporté votre carte d'information de l'électeur au bureau de scrutin?



Échantillon : Les répondants qui ont voté en personne (n = 908)

La seule différence digne de mention dans les sous-groupes de la population émerge lors de la comparaison des circonscriptions :

- Les électeurs de Dauphin-Swan River-Marquette sont nettement moins susceptibles (70 %) que ceux de Winnipeg-Nord (86 %) et de Vaughan (87 %) d'avoir apporté leur carte d'information de l'électeur au bureau de scrutin.

La carte d'information de l'électeur est la principale source d'information sur les procédures de vote

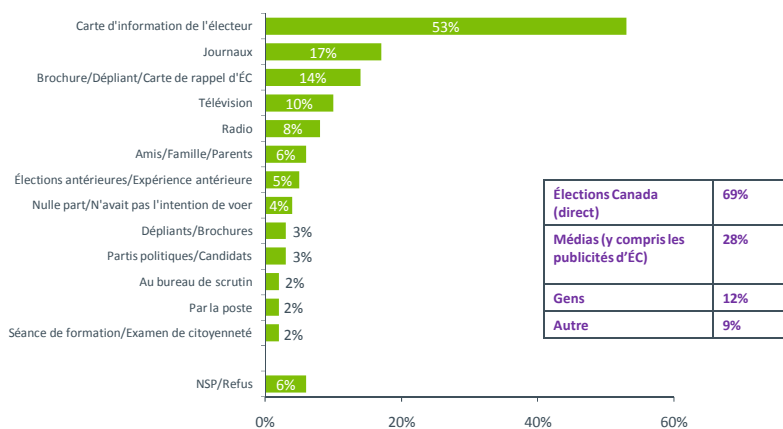
Lorsqu'ils doivent indiquer précisément où ils ont obtenu des renseignements sur les procédures de vote, par exemple sur le moment et l'endroit du vote et la façon de prouver leur identité et leur adresse avant de voter, près de sept répondants sur dix (69 %) indiquent qu'ils ont obtenu ces renseignements d'Élections Canada. Ce pourcentage englobe la source d'information mentionnée le plus souvent, soit la carte d'information de l'électeur (53 %). D'autres répondants mentionnent la brochure ou le dépliant d'Élections Canada (14 %) ou affirment qu'ils ont obtenu cette information au bureau de scrutin (2 %).

Les médias constituent aussi une source d'information importante. Les répondants mentionnent souvent les journaux (17 %), la télévision (10 %) et la radio (8 %). Il est possible que la publicité et d'autres messages d'Élections Canada diffusés par ces médias soient inclus dans ces pourcentages.

Le bouche à oreille joue également un certain rôle pour ce qui est d'informer les électeurs admissibles : 12 % des répondants mentionnent d'autres personnes, par exemple des parents, des amis ou des collègues, comme sources d'information sur les procédures de vote.

Renseignements sur les procédures de vote

Q37. Où avez-vous obtenu des renseignements sur les procédures de vote pour cette élection partielle? Par cela, j'entends des renseignements sur le moment et l'endroit du vote, et la façon de prouver votre identité et votre adresse avant de voter?



Élections Canada (direct)	69%
Médias (y compris les publicités d'ÉC)	28%
Gens	12%
Autre	9%

Échantillon : Les répondants qui savaient que des élections partielles avaient eu lieu (n = 1 405)
(Jusqu'à trois réponses, seules les réponses fournies par 2 % et plus des répondants sont affichées)

Différences démographiques à signaler :

Différentes tendances émergent selon les **circonscriptions** :

- Les répondants de Dauphin-Swan River-Marquette sont les moins susceptibles d'indiquer la carte d'information de l'électeur comme source d'information sur les procédures de vote (46 %) – cette donnée reflète le fait qu'ils sont également les moins nombreux à avoir reçu une carte. Par comparaison, 55 % des répondants de Winnipeg-Nord et 57 % de ceux de Vaughan mentionnent la carte d'information de l'électeur comme source d'information.
- Par ailleurs, les répondants de Dauphin-Swan River-Marquette sont plus susceptibles que les autres de mentionner des sources médiatiques (33 %, comparativement à 23 % dans Vaughan et à 29 % dans Winnipeg-Nord). Par exemple, 23 % des répondants de cette circonscription font mention des journaux (comparativement à 13 % dans Vaughan et à 14 % dans Winnipeg-Nord).
- Les résidents de Winnipeg-Nord sont cependant deux fois plus nombreux que les autres (15 %, comparativement à 8 % pour Vaughan et à 7 % pour Dauphin-Swan River-Marquette) à mentionner la télévision.

Les données varient également un peu selon le groupe d'**âge** des répondants :

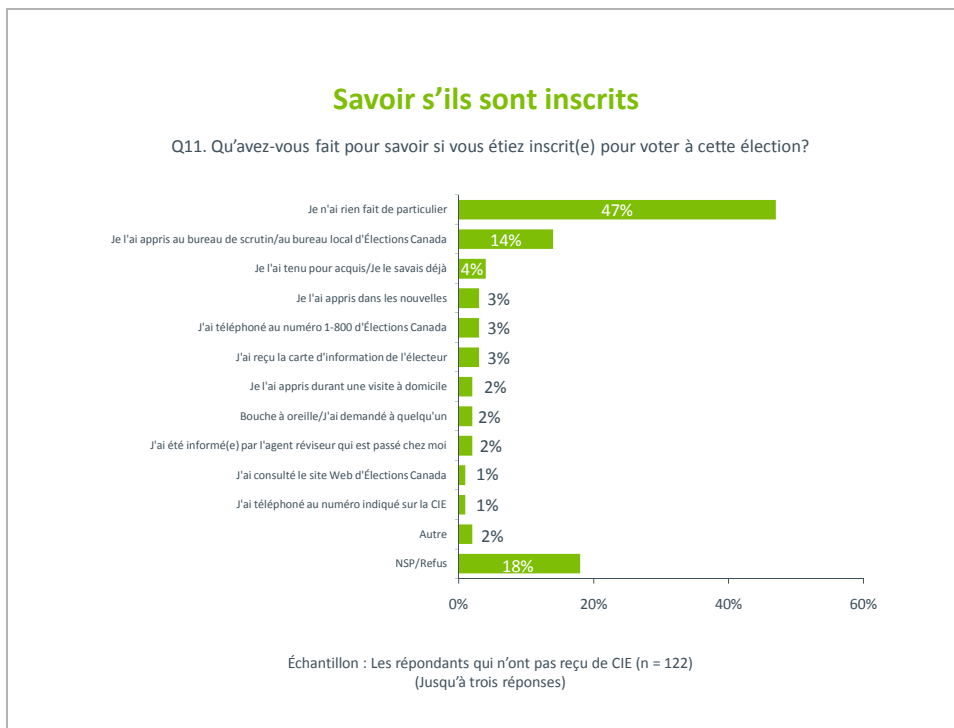
- La carte d'information de l'électeur est citée comme source d'information sur les procédures de vote par plus de la moitié des 25 à 45 ans (56 %) et des 45 à 64 ans (55 %), mais par moins de la moitié des répondants plus âgés (47 %), et par un pourcentage encore plus faible (38 %) de jeunes répondants (24 ans et moins).
- Toutefois, les répondants de 18 à 24 ans se fient plus fortement que ceux de tous les autres groupes d'âge à d'autres personnes pour obtenir de l'information (41 %, comparativement à 9 % ou à 10 % pour les répondants plus âgés).

Mesures prises par ceux qui n'ont pas reçu la carte d'information de l'électeur

Parmi ceux qui ne se souviennent pas d'avoir reçu leur carte d'information de l'électeur, à peine plus d'un électeur sur trois (35 %) a tenté de savoir s'il était inscrit, et ce, de plusieurs façons différentes.

Tel qu'il a été rapporté lors du sondage sur les élections partielles précédentes, près de la moitié (47 %) des répondants disent qu'ils n'ont rien fait de particulier et 18 % ne se souviennent pas de ce qu'ils ont fait, ni s'ils ont fait quoi que ce soit. La mesure que les répondants ont le plus souvent prise pour savoir s'ils étaient inscrits a simplement été de le vérifier au bureau de scrutin ou au bureau local d'Élections Canada lors du vote (14 %). Les autres ont simplement tenu pour acquis qu'ils étaient inscrits (4 %).

Quelques autres répondants ont téléphoné au numéro 1-800 d'Élections Canada (3 %), ont été informés lors d'une visite à domicile (2 % des répondants mentionnent un agent réviseur et 2 % des répondants mentionnent une personne sans préciser son identité) ou ont consulté le site Web d'Élections Canada (1 %).



Une disparité régionale à signaler :

- Les électeurs admissibles de Dauphin-Swan River-Marquette qui n'ont pas reçu leur carte d'information de l'électeur sont plus susceptibles de n'avoir rien fait à ce sujet (63 %, comparativement à 28 % dans Vaughan et à 41 % dans Winnipeg-Nord).

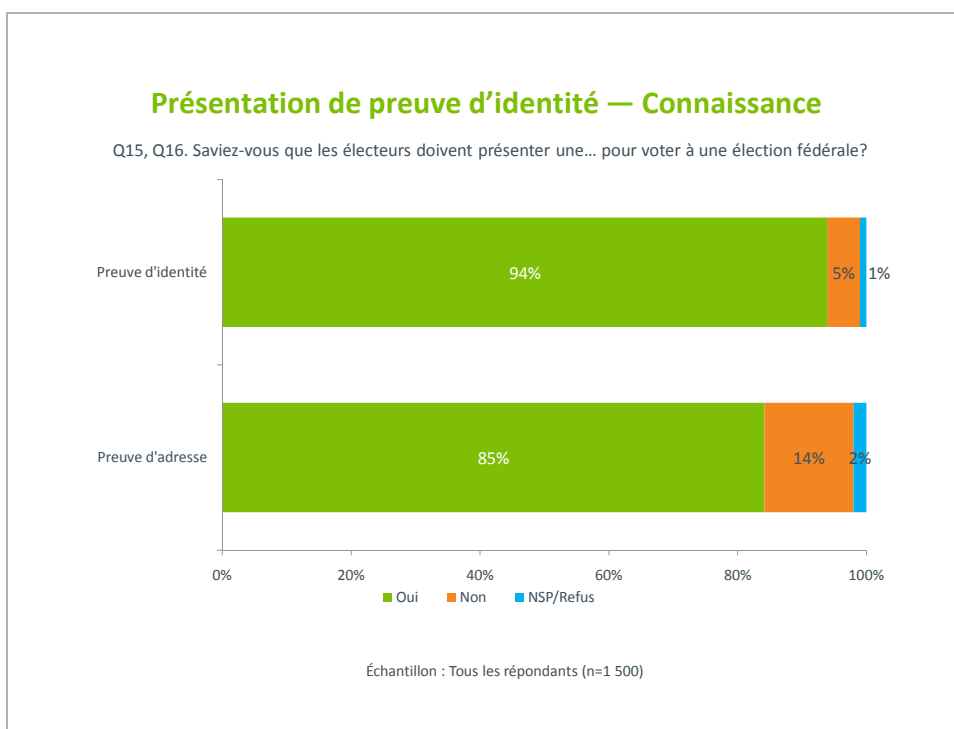
Identification

La prochaine section porte sur les questions relatives à la présentation de pièces d'identité aux bureaux de vote : si les électeurs étaient au courant des exigences, la façon dont ils en ont entendu parler, si ceux qui ont voté ont apporté les bonnes pièces d'identité, ce qu'ils ont fait dans le cas contraire, la ou les pièces d'identité qu'ils ont utilisées pour voter et dans quelle mesure il a été facile de satisfaire aux exigences.

La connaissance des exigences d'identification est répandue

La majorité des répondants sont au courant de l'exigence de présenter une preuve d'identité et d'adresse.

Comme en 2009, presque tous les répondants (94 %) sont au courant qu'il faut présenter une pièce d'identité pour confirmer son identité, mais ils sont moins nombreux (85 %) à être au courant de l'exigence de présenter une preuve d'adresse. Dans l'ensemble, 4 % des répondants ne sont au courant d'aucune de ces exigences.



Différences démographiques à signaler :

- Les répondants de Vaughan étaient plus susceptibles que les autres d'être informés de l'exigence de présenter une preuve d'identité (98 % d'entre eux étaient au courant, comparativement à 92 % dans Winnipeg-Nord et à 94 % dans Dauphin-Swan River-Marquette) et de celle de présenter une preuve d'adresse (92 % d'entre eux étaient au courant, comparativement à 86 % dans Winnipeg-Nord et à 76 % dans Dauphin-Swan River-Marquette).
- Les 25 à 44 ans sont plus susceptibles (97 %) que les plus de 45 ans (94 %) et les moins de 25 ans (88 %) d'avoir été au courant de l'exigence de présenter une preuve d'identité.

Les répondants qui étaient au courant des exigences d'identification l'ont appris de diverses sources.

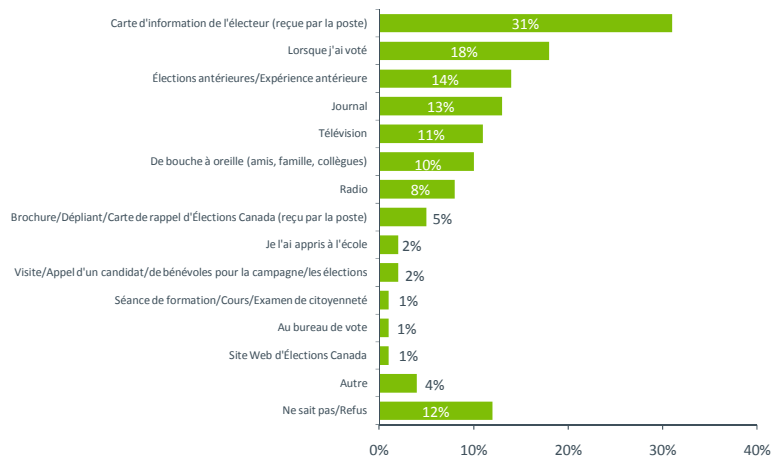
Tandis que près d'un répondant sur cinq (18 %) a uniquement été informé des exigences d'identification au bureau de vote, trois répondants sur dix (31 %) ont appris l'existence de ces exigences sur la carte d'information de l'électeur et 14 % d'entre eux se souvenaient de la marche à suivre parce qu'ils avaient déjà voté auparavant. Un répondant sur vingt mentionne une autre source d'Élections Canada, c'est-à-dire la brochure (5 %) ou le site Web d'Élections Canada (1 %).

Un répondant sur dix a entendu parler des exigences par le bouche à oreille.

Les médias constituent également une source d'information pour un assez bon nombre de répondants : 13 % d'entre eux mentionnent les journaux, 11 % d'entre eux mentionnent la télévision et 8 % d'entre eux mentionnent la radio comme étant leur source d'information.

Présentation de preuve d'identité — Sources d'information

Q17. Comment avez-vous entendu parler de ces exigences?



Échantillon : Les répondants au courant de l'exigence de présenter une preuve d'identité et/ou de celle de présenter une preuve d'adresse (n = 1 435) (Jusqu'à trois réponses)

Différences démographiques à signaler :

Bien que la carte d'information de l'électeur soit la première source d'information sur les exigences d'identification dans **les trois circonscriptions**, certaines différentes ressortent :

- Les répondants de Vaughan (35 %) mentionnent plus souvent la **carte d'information de l'électeur** que ceux de Winnipeg-Nord (30 %) et de Dauphin-Swan River-Marquette (26 %).
- Les répondants qui ont une formation universitaire sont les plus susceptibles de mentionner la carte d'information de l'électeur (39 %, alors que ce pourcentage oscille entre 26 % et 31 % chez ceux qui sont moins scolarisés.)
- Compte tenu du fait que les électeurs de 18 à 24 ans sont moins nombreux que leurs aînés à avoir reçu leur carte d'information de l'électeur, il n'est pas étonnant de constater qu'ils sont également les moins nombreux (15 %) à mentionner la carte comme leur source d'information (comparativement à 22 % des 25 à 44 ans, à 19 % des 45 à 64 ans et à 15 % des 65 ans et plus).
- Cela dit, le tiers (34 %) des répondants de moins de 25 ans ont entendu parler des exigences par le **bouche à oreille**, comparativement à seulement 7 % ou 8 % des 25 ans et plus.

Les autres différences observées entre les **générations** sont notamment les suivantes :

- Les aînés (15 %) et les jeunes adultes de moins de 25 ans (11 %) sont moins nombreux que les autres à indiquer qu'ils ont entendu parler des exigences lorsqu'ils ont voté (comparativement à 22 % des 25 à 44 ans et à 19 % des 45 à 64 ans.)
- Les aînés et les jeunes adultes sont également moins nombreux que les autres à mentionner qu'ils se souvenaient des exigences en raison d'une expérience antérieure (8 % dans les deux cas, comparativement à 18 % pour les 25 à 44 ans et à 14 % pour les 45 à 64 ans.)
- Les répondants de la cohorte plus âgée sont beaucoup plus susceptibles que les autres de mentionner les médias comme leur source d'information : près du quart (24 %) des 65 ans et plus mentionnent les journaux (comparativement à de 8 % à 14 % pour les autres) et 17 %, la télévision (comparativement à de 9 % à 12 % pour les autres).
- La radio est plus populaire auprès des 45 à 64 ans (11 %) et des 65 ans et plus (10 %), alors qu'à peine 6 % des 25 à 44 ans la mentionnent, et qu'aucun répondant de moins de 25 ans ne mentionne cette source.

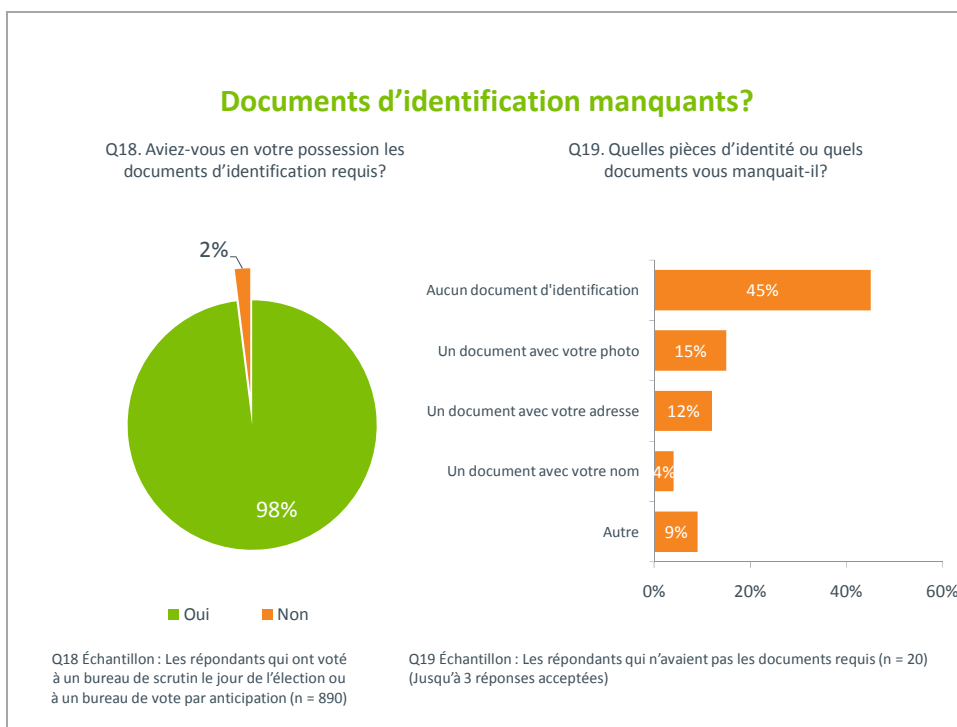
La majorité des répondants avaient les bons documents d'identification pour voter

Seul un très faible pourcentage des répondants qui ont voté à un bureau de scrutin le jour de l'élection ou à un bureau de vote par anticipation n'avaient pas les bons documents d'identification en leur possession.

Dans l'ensemble, 98 % des répondants ont apporté les bons documents d'identification – à peine 2 % d'entre eux ne l'ont pas fait.

Parmi ce 2 % de répondants, c'est-à-dire vingt personnes, huit répondants n'avaient aucun document d'identification, trois répondants n'avaient pas de document avec leur photo, deux répondants n'avaient pas de document avec leur adresse et un répondant n'avait pas de document avec son nom. (Les autres ne savent pas quel document il leur manquait ou indiquent qu'il leur manquait un autre type de document.)

Lorsqu'ils n'avaient pas les documents nécessaires, la solution a été de retourner à la maison pour les chercher (5 répondants), de faire une déclaration sous serment (2 répondants) ou d'utiliser autre chose pour prouver leur identité (2 répondants). (Les autres n'ont pas répondu à la question ou ont mentionné une autre solution.)



Différences démographiques à signaler :

Bien que dans tous les groupes, le pourcentage des électeurs qui ont apporté les pièces d'identité requises au bureau de vote soit supérieur à 95 %, il importe de souligner deux différences statistiquement significatives :

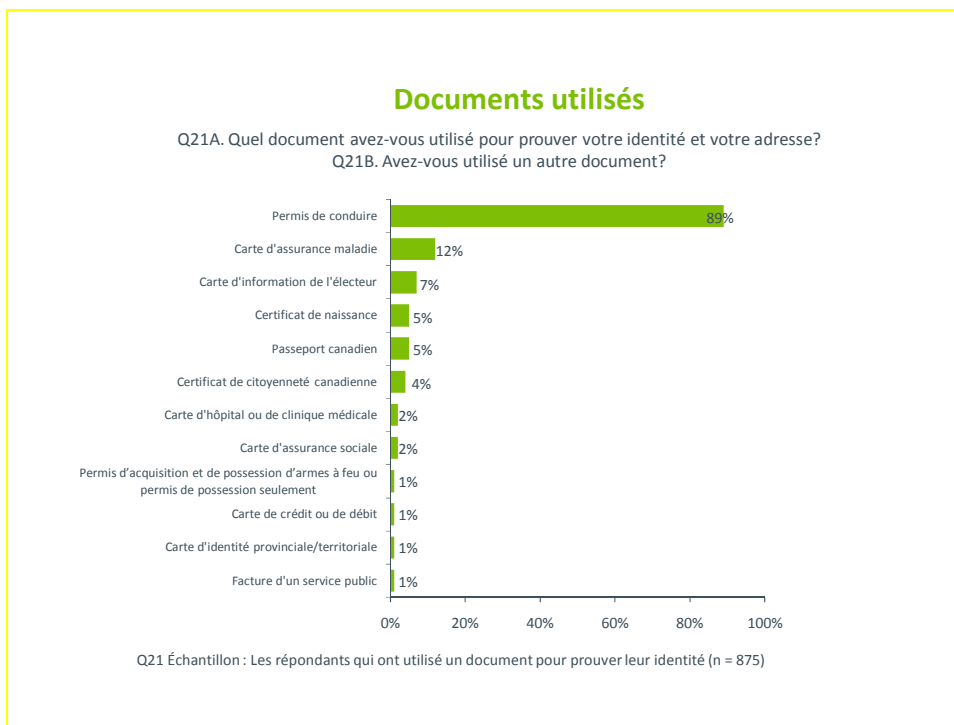
- Alors que le pourcentage de ceux qui ont apporté des documents d'identification frôle la perfection (99 %) dans Vaughan et dans Winnipeg-Nord, il est de 96 % dans Dauphin-Swan River-Marquette
- Les électeurs les plus jeunes obtiennent la note parfaite : 100 % des moins de 25 ans ont apporté les bons documents d'identification. Ce pourcentage est légèrement moins élevé chez les 25 à 64 ans (98 %), et il baisse d'un autre point chez les 65 ans et plus (97 %).

La plupart des électeurs ont utilisé le permis de conduire

Les permis de conduire sont de loin la pièce d'identité que les électeurs ont le plus souvent utilisée pour s'identifier au bureau de vote; et la plupart d'entre eux n'ont présenté qu'une pièce d'identité.

Plus de la moitié (57 %) des électeurs indiquent qu'ils ont présenté une seule pièce d'identité, tandis que les autres rapportent en avoir présenté une deuxième. La vaste majorité (95 %) de ceux qui en ont présenté une seule se sont servis de leur permis de conduire comme preuve d'identité et d'adresse.

En compilant tous les documents d'identification présentés, il appert que la majorité (89 %) des répondants ont utilisé un permis de conduire, 12 % une carte d'assurance maladie et 7 % la carte d'information de l'électeur (plus de renseignements à ce sujet sont fournis ci-dessous). Un répondant sur vingt a présenté son certificat de naissance (5 %) ou son passeport canadien (5 %), alors que 4 % des répondants ont présenté leur certificat de citoyenneté canadienne. Tout au plus 2 % des répondants mentionnent également une carte d'hôpital, leur carte d'assurance sociale, leur permis d'acquisition ou de possession d'armes à feu, un relevé bancaire, une carte d'identité provinciale, une facture de service public, une carte d'identité d'étudiant ou encore un avis de cotisation de l'impôt sur le revenu ou un avis d'évaluation municipale. *(Note : Il était possible de fournir plusieurs réponses.)*



La carte d'information de l'électeur comme document d'identification

Tel que mentionné précédemment, un faible pourcentage de répondants (7 %, ou n=65) indiquent avoir utilisé leur carte d'information de l'électeur pour s'identifier au bureau de vote, alors que cette carte n'était généralement pas considérée admissible. Cependant, lors de ces élections partielles, Élections Canada a mis à l'essai une nouvelle procédure auprès des électeurs autochtones qui vivent dans une réserve et des électeurs qui vivent dans un établissement de soins de longue durée. Cette nouvelle procédure d'identification consiste à accepter la carte d'information de l'électeur accompagnée d'une autre pièce d'identité. Par conséquent, une analyse plus approfondie a été menée au sujet des électeurs qui ont déclaré avoir utilisé leur carte d'information de l'électeur comme pièce d'identité au bureau de vote, et les résultats sont les suivants :

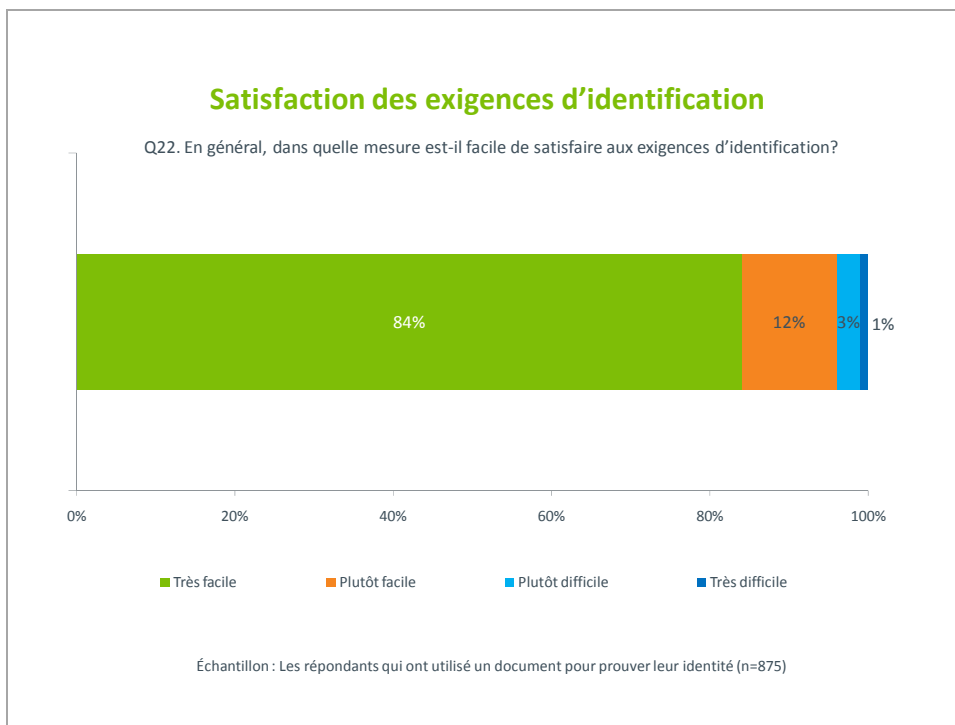
- Un petit nombre de répondants (n=8) indiquent qu'ils ont seulement montré leur carte d'information de l'électeur, même si elle ne pouvait pas être acceptée sans une autre pièce d'identité;
- La plupart des personnes qui mentionnent qu'elles ont présenté la carte d'information de l'électeur (n=57) l'ont fait en présentant également une autre pièce d'identité;
 - 53 de ces 57 personnes ont présenté la carte d'information de l'électeur accompagnée de leur permis de conduire, qui est à lui seul suffisant pour prouver à la fois l'identité et l'adresse – dans ce cas, il était superflu de présenter la carte d'information de l'électeur et les bonnes procédures d'identification ont été observées en acceptant le permis de conduire comme identification;

- Les 4 autres personnes ont présenté la carte d'information de l'électeur en plus d'une pièce d'identité ne pouvant être considérée suffisante à elle seule pour prouver l'identité ou l'adresse : une carte d'assurance maladie du Manitoba (n=1), un passeport canadien (n=1) et une carte de citoyenneté canadienne (n=2);
- Aucun des répondants qui indiquent avoir utilisé leur carte d'information de l'électeur comme document d'identification au bureau de vote n'est un autochtone vivant dans une réserve ou une personne vivant dans un établissement de soins de longue durée. Cette constatation laisse supposer qu'aucun des répondants de ce sondage n'a profité de la nouvelle option d'identification qu'offre la carte d'information de l'électeur.

Les exigences d'identification ne sont pas un obstacle au vote

Les résultats du sondage laissent entendre qu'il a été relativement facile pour les électeurs (ceux qui ont apporté les bons documents d'identification au bureau de vote) de satisfaire aux exigences d'identification.

Seuls 4 % des répondants disent qu'il a été plutôt (3 %) ou très difficile (1 %) de satisfaire à ces exigences, tandis que 84 % d'entre eux trouvent que cela a été très facile et 12 %, que cela a été plutôt facile. Ces résultats reflètent ceux obtenus lors du sondage sur les élections partielles de 2009.



Différences démographiques à signaler :

- Il semble que les jeunes électeurs aient eu plus de facilité que les moins jeunes à satisfaire aux exigences d'identification : 100 % des moins de 25 ans affirment qu'il a été plutôt facile ou très facile de voter, comparativement à 97 % des 24 à 44 ans, à 96 % des 45 à 64 ans et à 93 % des aînés.
- Les hommes (98 %) paraissent avoir eu plus de facilité que les femmes (94 %) à répondre aux exigences.
- Les personnes ayant un handicap ont également eu plus de difficulté : 11 % d'entre elles disent que c'était difficile, comparativement à 3 % des autres répondants.

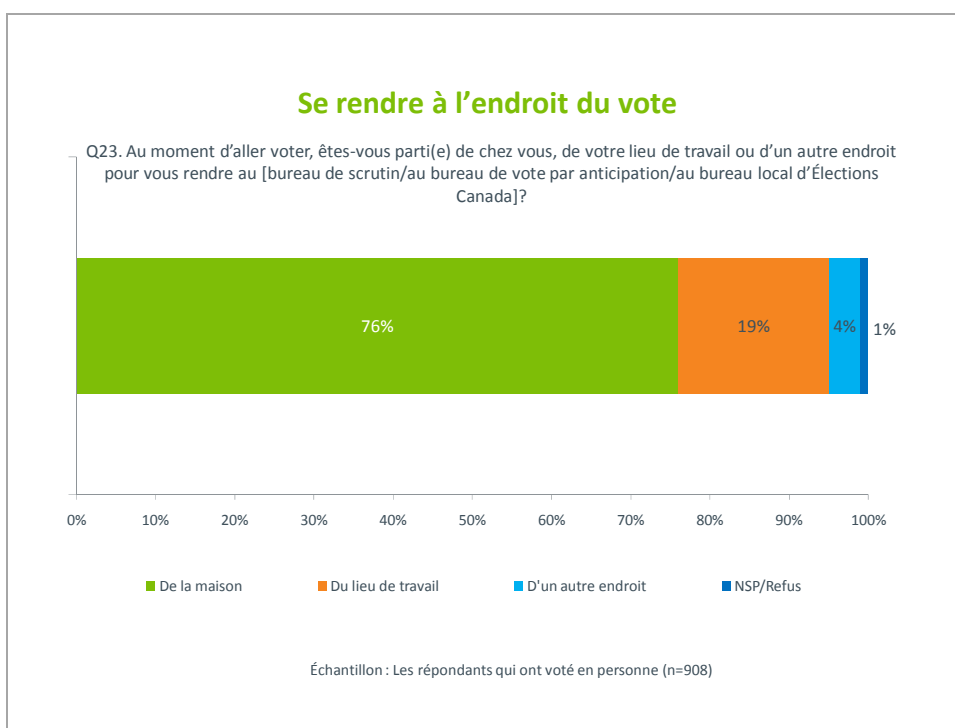
Accessibilité

Dans la prochaine section, il sera question de l'accessibilité du bureau de vote, du bâtiment et de la salle où le vote a eu lieu, des affiches pour aider les gens à localiser le lieu du vote ainsi que des affiches sur l'accès des fauteuils roulants.

Se rendre au bureau de vote

La plupart des électeurs se sont rendus au bureau de vote à partir de la maison, alors que les autres sont partis de leur lieu de travail ou d'un autre endroit.

Les trois quarts (76 %) de ceux qui ont marqué leur bulletin de vote en personne sont partis de la maison pour le faire. Un répondant sur cinq (19 %) est parti directement de son lieu de travail et 4 % des répondants sont partis d'un autre endroit.



Différences démographiques à signaler :

- Les électeurs de Winnipeg-Nord sont le plus souvent partis de la maison pour aller voter (83 %, comparativement à 72 % des électeurs de Dauphin-Swan River-Marquette et à 74 % des électeurs de Vaughan), et le moins souvent partis de leur lieu de travail (11 %, comparativement à 24 % des électeurs de Dauphin-Swan River-Marquette et à 21 % des électeurs de Vaughan.)
- La situation d'emploi est le facteur le plus important qui détermine l'endroit d'où les électeurs sont partis pour aller voter :
 - 91 % des répondants sans emploi ou des personnes à la maison (y compris les retraités) sont partis de la maison.
 - 68 % des répondants qui occupent un emploi sont partis de la maison et 29 %, de leur lieu de travail.
 - Les aînés sont le plus souvent partis de la maison (87 %) et, bien entendu, le moins souvent partis de leur lieu de travail (5 %).

Les lieux de vote sont situés à des endroits pratiques

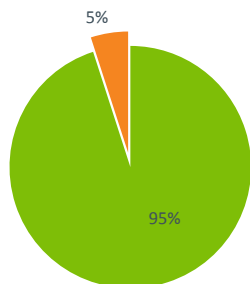
Dans l'ensemble, les électeurs n'ont pas eu à parcourir une longue distance pour se rendre aux lieux de vote, et il était généralement facile de s'y rendre.

Presque tous les électeurs qui ont voté en personne (95 %) indiquent que la distance parcourue leur a paru raisonnable, et la vaste majorité (96 %) d'entre eux n'ont eu aucune difficulté à se rendre à l'endroit du vote, que ce soit à leur bureau de scrutin, au bureau de vote par anticipation ou au bureau local d'Élections Canada.

Pour ceux qui ont eu de la difficulté à se rendre au lieu du vote, les mauvaises conditions météorologiques ont été le principal obstacle (8 répondants mentionnent cet obstacle), suivi des problèmes d'accessibilité comme le manque de stationnement (n=5) ou les problèmes d'accessibilité physique en général (n=4). D'autres répondants affirment que la signalisation était insuffisante ou incorrecte, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du bâtiment une fois arrivés sur les lieux (n=3), que l'adresse du bureau de scrutin était difficile à trouver (n=2) ou trop éloignée (n=2) ou encore que l'information sur la carte d'information de l'électeur était erronée (n=1). (Note : Échantillons de petite taille; plusieurs réponses acceptées.)

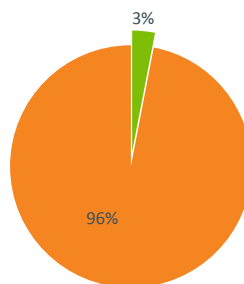
Le lieu de vote est situé à un endroit pratique

Q24. La distance à parcourir pour aller voter vous a-t-elle parue raisonnable?



■ Oui ■ Non

Q25. Avez-vous eu de la difficulté à vous rendre au [bureau de scrutin/bureau de vote par anticipation/bureau local d'Élections Canada]?



■ Oui ■ Non

Échantillon : Les répondants qui ont voté en personne (n = 908)

Différences démographiques à signaler :

En ce qui concerne la **distance pour se rendre au bureau de vote**, seules quelques différences ressortent :

- La totalité (100 %) des répondants de 18 à 24 ans disent que la distance à parcourir pour aller voter était raisonnable (comparativement à 94 % ou 95 % des répondants moins jeunes).
- Les répondants des ménages à revenu élevé (supérieur à 100 000 \$ par année) sont plus susceptibles de dire que la distance était raisonnable (98 %, comparativement à 91 % de ceux dont le revenu est de 40 000 \$ à 60 000 \$ et à 95 % des autres).

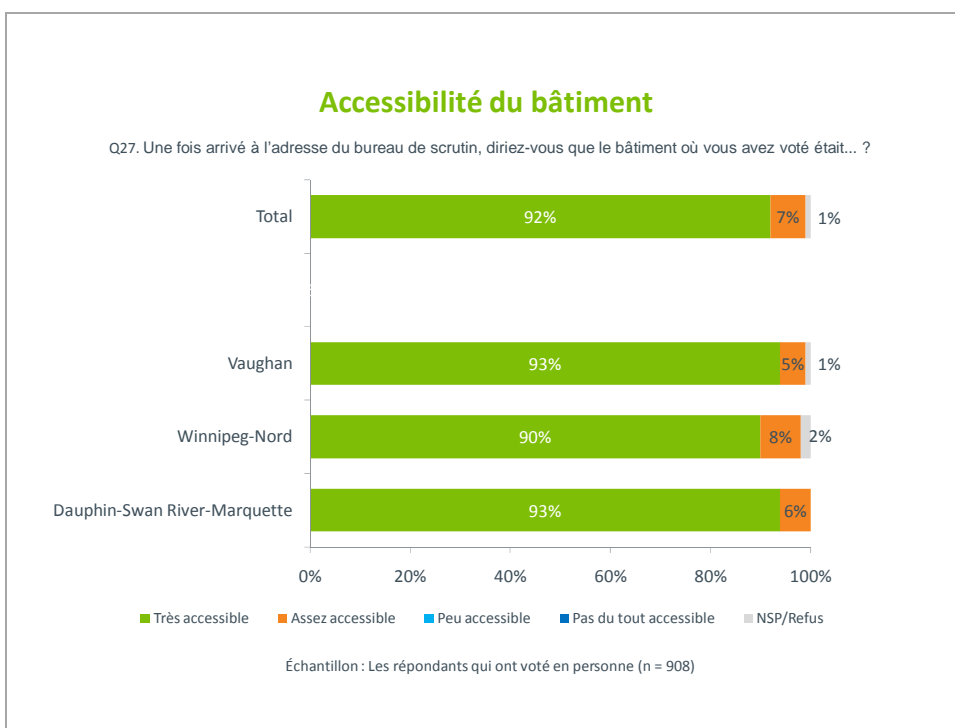
Pour ce qui est de savoir si les répondants ont eu de la **difficulté à se rendre à leur bureau de vote** :

- Il a été plus facile de se rendre aux lieux de vote dans Vaughan. En effet, à peine 1 % des électeurs de cette circonscription rapportent avoir eu de la difficulté, suivis des électeurs de Dauphin-Swan River-Marquette (4 %) et de ceux de Winnipeg-Nord (6 %).
- Là encore, aucun des plus jeunes électeurs (18 à 24 ans) n'a eu de difficulté, comparativement à de 2 % à 4 % de leurs aînés.

Les bâtiments étaient accessibles

L'accessibilité des bâtiments a rarement été problématique dans l'une ou l'autre des trois circonscriptions et très peu de répondants mentionnent que le bâtiment où ils ont voté était difficilement accessible.

Dans l'ensemble, 92 % des répondants indiquent qu'une fois arrivés au bureau de scrutin, le bâtiment s'est avéré très accessible, tandis que 7 % d'entre eux indiquent qu'il était assez accessible et que les autres (1 %) disent ne pas le savoir ou préfèrent ne pas répondre à la question. Moins de 1 % des répondants qui ont voté en personne (n=4) mentionnent que le bâtiment était peu ou pas du tout accessible. Ils ont soit eu de la difficulté avec les marches (n=2) ou trouvé que le stationnement laissait à désirer (n=2).



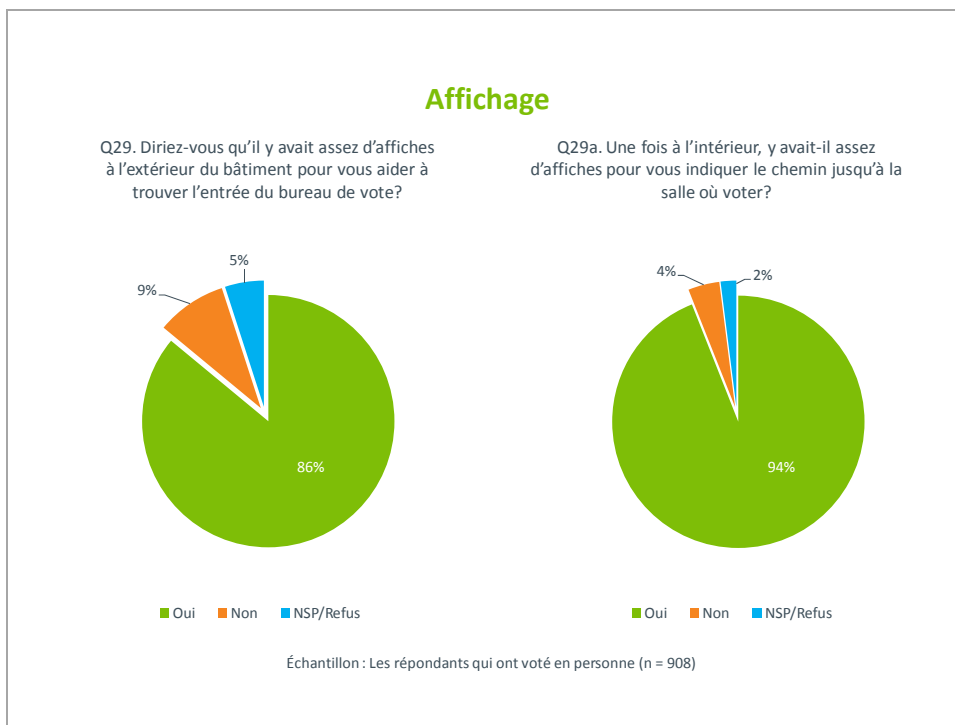
Différences démographiques à signaler :

- Alors que 100 % des répondants âgés de 18 à 24 ans indiquent que le bâtiment où ils ont voté était très accessible, ce pourcentage diminue légèrement avec l'âge : chez les 25 à 44 ans, 95 % des répondants disent avoir trouvé le bâtiment très accessible et 5 %, assez accessible; chez les 45 à 64 ans, la répartition est de 97 %-3 %; et chez les 65 ans et plus, 90 % des répondants ont trouvé le bâtiment très accessible, 6 % d'entre eux l'ont trouvé assez accessible et 1 % d'entre eux l'ont trouvé peu accessible (3 % des répondants de ce groupe ont répondu qu'ils ne le savaient pas ou n'ont pas répondu à la question).
- Parmi ceux qui ont un handicap (n=99), quatre répondants sur cinq (81 %) indiquent que le bâtiment était très accessible, 16 % qu'il était assez accessible et 1 % qu'il n'était pas du tout accessible. Ces pourcentages sont de 93 %, 6 % et 0 % respectivement chez les autres répondants.

La plupart des répondants estiment que l'affichage était adéquat

La plupart des électeurs trouvent qu'il y avait assez d'affiches pour les aider à se rendre à l'entrée du bureau de vote ainsi qu'à la bonne salle pour voter.

Près d'un répondant sur dix (9 %) considère que les affiches à l'extérieur du bâtiment qui servaient à indiquer où se trouvait l'entrée étaient inadéquates, alors qu'environ la moitié moins de répondants (4 %) trouvent qu'il n'y avait pas assez d'affiches à l'intérieur du bâtiment pour indiquer dans quelle salle aller voter.



Différences démographiques à signaler :

- Les problèmes relatifs aux affiches à l'extérieur sont plus prédominants dans Winnipeg-Nord et Vaughan, où 11 % des répondants trouvent qu'il n'y avait pas assez d'affiches à l'extérieur, alors que 4 % des répondants de Dauphin-Swan River-Marquette sont de cet avis.
- Tous les électeurs (100 %) qui votaient pour la première fois croient que les affiches à l'extérieur étaient adéquates, comparativement à 86 % des autres répondants.
- Par ailleurs, 100 % des électeurs qui votaient pour la première fois croient qu'il y avait assez d'affiches pour leur indiquer le chemin jusqu'à la salle où le vote avait lieu, contre 94 % parmi les autres répondants.

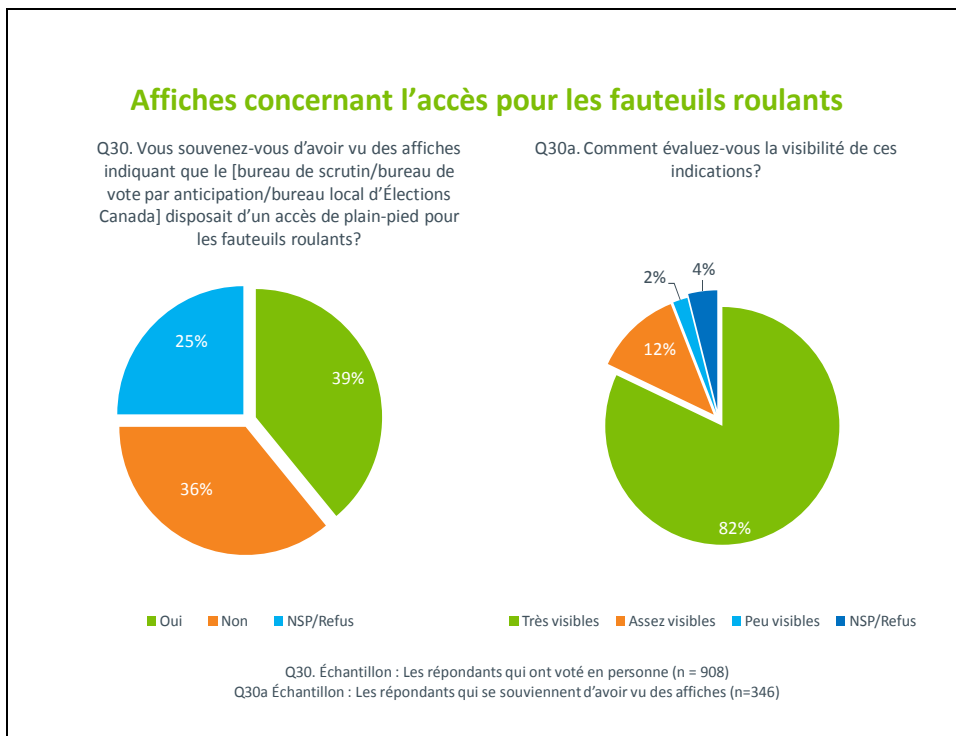
Beaucoup de répondants n'ont pas remarqué les affiches concernant l'accessibilité pour les fauteuils roulants

La plupart des électeurs n'ont pas remarqué les affiches concernant l'accessibilité pour les fauteuils roulants, mais la majorité de ceux qui les ont vues disent qu'elles étaient très visibles.

Quatre électeurs sur dix (39 %) se souviennent d'avoir vu des affiches dans leur bureau de vote indiquant qu'il y avait un accès de plain-pied pour les fauteuils roulants. Le

quart des répondants ne sont pas certains d'avoir vu des affiches ou non et 36 % d'entre eux n'ont pas vu de telles affiches.

Parmi les répondants qui se souviennent d'avoir vu ces affiches (39 %), presque tous disent qu'elles étaient très visibles (82 %) ou assez visibles (12 %).

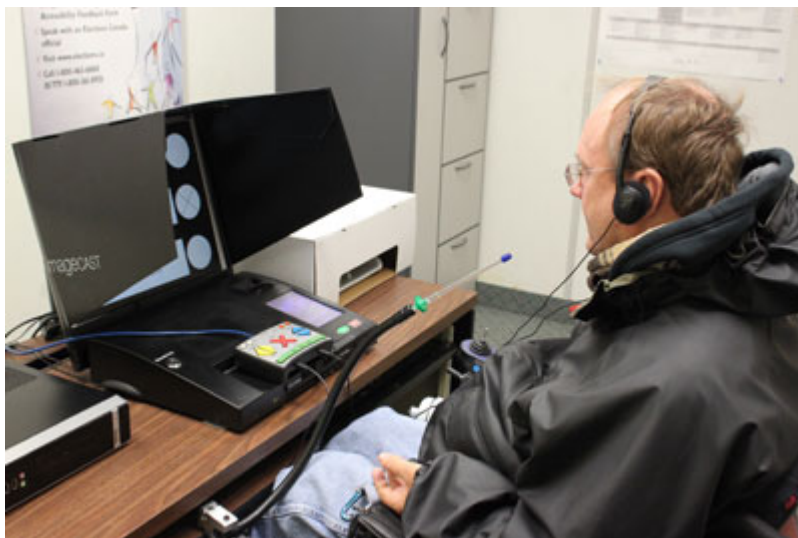


Différences démographiques à signaler :

- Les répondants de Dauphin-Swan River-Marquette (51 %) sont plus susceptibles que ceux de Winnipeg-Nord (37 %) et de Vaughan (31 %) de dire qu'ils ont remarqué des affiches pour les fauteuils roulants. Dans ces deux dernières circonscriptions, 41 % des répondants ne se souviennent pas d'avoir vu d'affiche (comparativement à 25 % dans Dauphin-Swan River-Marquette).
- Les électeurs les plus jeunes (18 à 24 ans) sont les moins susceptibles d'avoir vu les affiches (64 % d'entre eux ne les ont pas vues, comparativement à 39 % des 45 à 64 ans, à 33 % des 65 ans et plus et à 28 % des 25 à 44 ans.)
- Par ailleurs, tous les plus jeunes qui se souviennent d'avoir vu les affiches pour les fauteuils roulants trouvent qu'elles étaient très visibles. En comparaison, 87 % des 25 à 44 ans, 84 % des 65 ans et plus et 75 % des 45 à 64 ans sont de cet avis.
- Les personnes qui ont un handicap ne sont pas plus susceptibles que les autres d'avoir remarqué ces affiches.

Les appareils d'assistance au vote : la notoriété est plus élevée dans le public cible

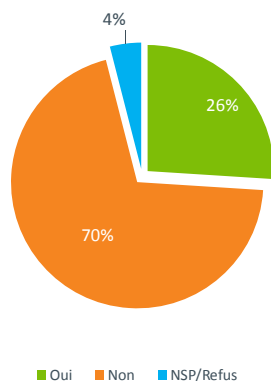
Les répondants de Winnipeg-Nord devaient répondre à des questions sur l'appareil d'assistance au vote qui était testé dans cette circonscription. L'appareil, illustré ci-dessous, est conçu pour permettre aux électeurs qui ont un handicap, en particulier un handicap visuel ou une dextérité limitée, de marquer leur bulletin de vote de façon indépendante et secrète.



Dans Winnipeg-Nord, environ le quart des électeurs admissibles (26 %) indiquent qu'ils avaient entendu parler de cet appareil. Les autres n'en avaient pas entendu parler (70 %) ou étaient incertains (4 %). Les répondants en avaient généralement entendu parler à la télévision (33 %) ou dans les journaux (22 %), alors que 14 % d'entre eux mentionnent une brochure, un dépliant ou une carte d'Élections Canada. Un répondant sur dix a appris l'existence de cet appareil au moment de voter (11 %) ou à la radio (9 %). D'autres répondants indiquent qu'ils en ont entendu parler par le bouche à oreille (5 %) ou par des employés d'Élections Canada (4 %).

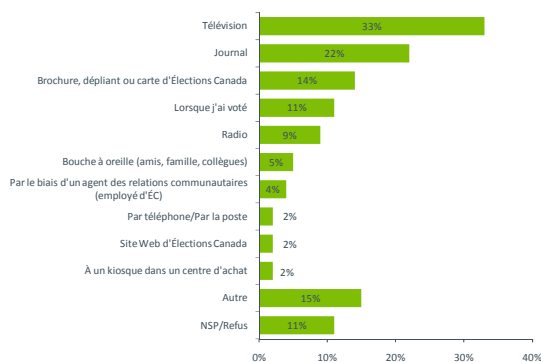
Appareil d'assistance au vote (Winnipeg-Nord)

Q43. Vous souvenez-vous d'avoir entendu parler d'un appareil d'assistance au vote? Cet appareil permet aux électeurs qui ont un handicap visuel ou une dextérité limitée de voter de façon indépendante et secrète.



Q43 Échantillon : Les répondants de Winnipeg-Nord au courant de l'élection partielle (n = 451)

Q43a. Où avez-vous entendu parler de cet appareil d'assistance au vote?



Q39 Échantillon : Les répondants qui ont entendu parler des appareils d'assistance au vote (n = 138) (Jusqu'à 3 réponses)

Différences démographiques à signaler :

La connaissance de l'appareil d'assistance au vote est **plus élevée chez les utilisateurs potentiels** :

- Près de la moitié (48 %) des répondants qui ont un handicap connaissaient l'appareil (comparativement à 24 % des autres répondants.)
- Alors qu'aucun répondant de moins de 25 ans n'avait entendu parler de cet appareil, la connaissance est plus élevée chez les 25 à 44 ans (24 %) et les 45 à 64 ans (29 %), et supérieure de 10 points chez les aînés (39 %).
- Les personnes qui ont un handicap (8 %) sont moins nombreuses que les autres (39 %) à avoir vu de l'information sur cet appareil à la télévision.

Publicité

Dans la prochaine section, il sera question de la publicité d'Élections Canada, à savoir si les électeurs se souviennent d'avoir vu les publicités d'Élections Canada, à quel endroit ils les ont vues et quel message elles véhiculaient.

Les messages clés de la campagne publicitaire sur les élections partielles de 2010 ont surtout porté sur le rappel des exigences d'identification et des différentes options de vote offertes aux électeurs.

Lors de ces élections partielles, la campagne publicitaire d'Élections Canada comportait deux publicités imprimées d'une demi-page en noir et blanc dans les journaux et deux publicités radiophoniques de 30 secondes qui coïncidaient avec l'envoi des cartes d'information de l'électeur et avec le jour des élections. De plus, une publicité *Google Adwords* a été créée pour les moteurs de recherche.

En raison des populations ethnoculturelles relativement présentes dans ces circonscriptions, les publicités ont été adaptées et traduites en tagalog dans Winnipeg-Nord, et en italien, en portugais, en punjabi ainsi qu'en espagnol dans Vaughan.

Puisque les circonscriptions de Winnipeg-Nord et de Dauphin-Swan River-Marquette comptent toutes deux d'importantes populations autochtones, une campagne spéciale a été conçue pour elles et comportait une annonce diffusée à la radio autochtone ainsi que de l'information qui a été distribuée dans les centres d'amitié et d'autres organisations et centres communautaires autochtones.

En ce qui concerne l'initiative sur les appareils d'assistance au vote dans Winnipeg-Nord, la promotion s'est faite au moyen d'une publicité d'une demi-page publiée dans les journaux, d'une publicité radiophonique de trente secondes et d'une bannière publicitaire diffusée sur le site Web Abilities.ca.

Élections Canada n'a diffusé aucune publicité télévisée durant la campagne menant à ces élections partielles.

Les répondants se souviennent davantage des publicités dans les journaux

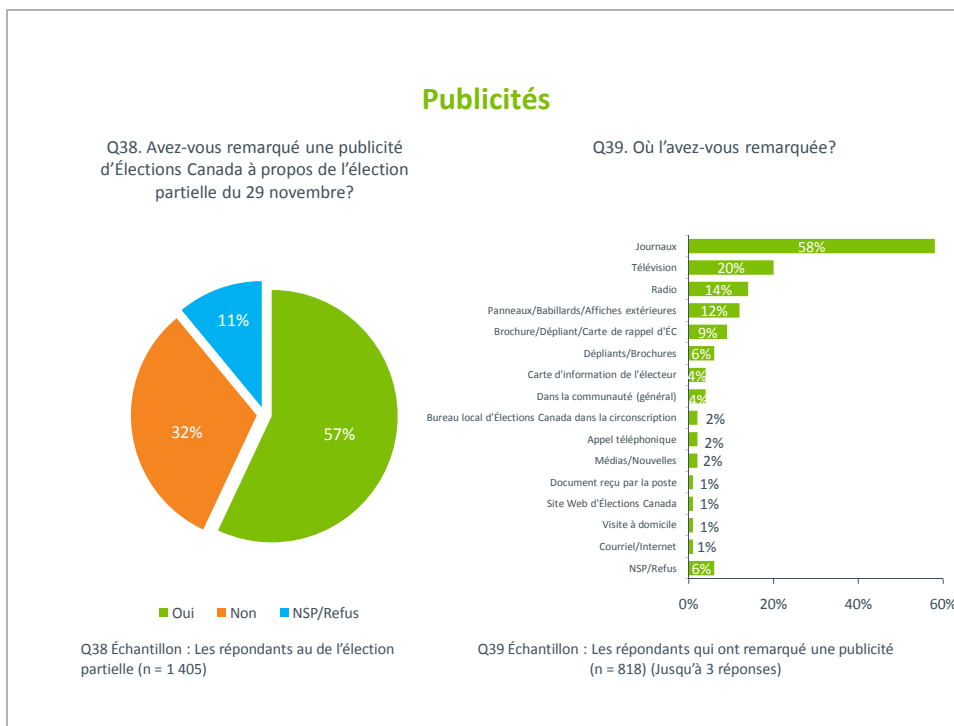
À peine plus de la moitié des électeurs admissibles ont remarqué au moins une publicité d'Élections Canada dans leur circonscription à propos de l'élection partielle et c'est surtout dans les journaux qu'ils ont vu les publicités.

Lorsqu'ils doivent indiquer s'ils ont remarqué une publicité d'Élections Canada à propos de l'élection partielle du 29 novembre, 57 % de ceux qui avaient déjà mentionné qu'ils étaient au courant de l'élection partielle répondent par l'affirmative. Le tiers d'entre eux (32 %) n'ont pas remarqué de publicité et 11 % d'entre eux en sont incertains. Autrement dit, 51 % de tous les répondants se souviennent d'une publicité d'Élections Canada.

Plus de la moitié des répondants (58 %) disent qu'ils ont vu une publicité dans les journaux. Un répondant sur cinq invoquent des publicités télévisées, 14 % des répondants se souviennent de publicités radiophoniques et 12 %, de publicités sur des panneaux. Certains répondants mentionnent la brochure d'Élections Canada (9 %), ou encore un quelconque dépliant ou pamphlet (6 %). Parmi ceux qui se souviennent

d'avoir vu une publicité d'Élections Canada, 4 % font mention de la carte d'information de l'électeur.

Parmi les répondants qui disent avoir voté lors des élections partielles, 64 % se souviennent d'une publicité d'Élections Canada, comparativement à seulement 45 % de ceux qui n'ont pas voté.



Différences démographiques à signaler :

Les **publicités d'Élections Canada** ont davantage rejoint les gens de Dauphin-Swan River-Marquette et les aînés.

- Dans Dauphin-Swan River-Marquette, 62 % des répondants se souviennent d'avoir vu une publicité d'Élections Canada, comparativement à 57 % dans Winnipeg-Nord et à 52 % dans Vaughan.
- Les électeurs les plus jeunes sont les moins susceptibles d'avoir vu une publicité (41 %). Ce pourcentage augmente avec l'âge : 56 % des 25 à 44 ans et 59 % des 45 à 64 ans se souviennent d'avoir vu une publicité; alors que chez les aînés, le taux de rappel est de 64 %, soit le taux le plus élevé.

Quelques notes à propos des divers médias :

- Les répondants de Dauphin-Swan River-Marquette mentionnent plus souvent que les autres les journaux (69 %, comparativement à 53 % dans Winnipeg-Nord et à 50 % dans Vaughan.)
- Les mentions de publicités dans les journaux augmentent également avec l'âge des répondants. En effet, parmi les répondants qui ont remarqué une publicité d'Élections Canada, seuls 15 % des plus jeunes ont vu la publicité dans les journaux, alors que ce pourcentage passe à 58 % chez les 25 à 44 ans, à 62 % chez les 45 à 64 ans et à 67 % chez les 65 ans et plus.
- Les plus jeunes électeurs sont cependant les plus susceptibles d'avoir vu les publicités sur les panneaux ou sur d'autres affiches extérieures (36 %.) Ce pourcentage diminue avec l'âge des répondants : 14 % des 25 à 44 ans, 10 % des 45 à 64 ans et à peine 7 % des 65 ans et plus mentionnent ces endroits.

La date de l'élection est perçue comme le message principal

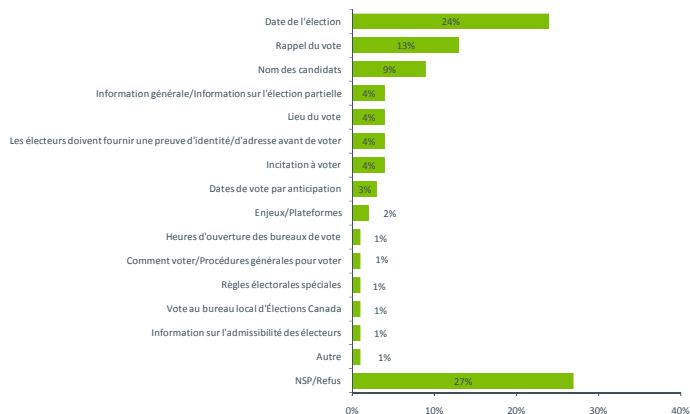
Les messages que les répondants retirent le plus souvent des publicités portent sur la date de l'élection, un rappel général du vote et le nom des candidats.

Lorsque les répondants doivent indiquer de quoi parlait la publicité qu'ils se souviennent d'avoir vue, le quart (24 %) d'entre eux répondent la date de l'élection, tandis que 13 % d'entre eux disent qu'ils ont vu ou entendu un rappel du vote et qu'un autre 9 % mentionnent le nom des candidats comme étant le message principal, même si Élections Canada ne diffuse pas le nom des candidats dans ses messages publicitaires.

Les répondants se souviennent également, mais en moins grand nombre, de publicités qui contenaient de l'information générale sur l'élection partielle (4 %), qui parlaient du lieu du vote (4 %) ou des exigences d'identification (4 %), qui incitaient les gens à voter (4 %), qui portaient sur les dates de vote par anticipation (3 %) ainsi que sur les enjeux ou les plateformes (2 %). Un pour cent des répondants mentionnent des publicités qui parlaient des heures du vote ou qui donnaient de l'information sur les procédures de vote, sur les règles électorales spéciales, sur la façon de voter à un bureau d'Élections Canada ou sur l'admissibilité des électeurs. Un peu plus du quart (27 %) des répondants ne se souviennent d'aucun message précis véhiculé par la publicité qu'ils ont vue ou entendue.

Publicités

Q40. De quoi parlait-elle?



Échantillon : Les répondants qui ont remarqué une publicité (n = 818)

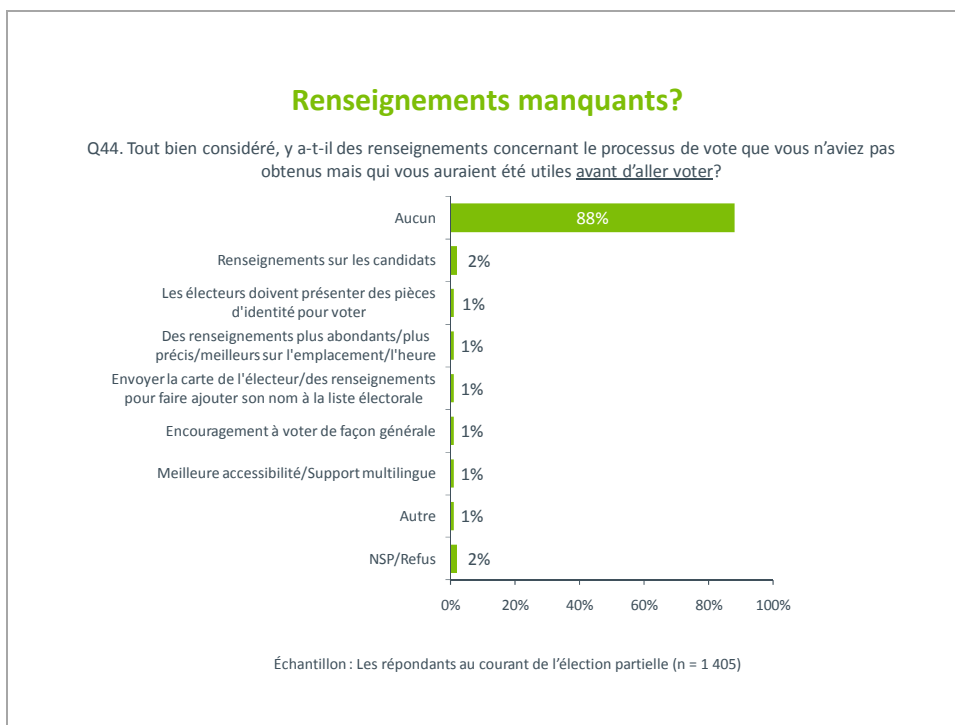
Recherche de renseignements sur les élections

La section qui suit porte sur les besoins de renseignements qu'ont pu avoir les électeurs. Elle indique s'ils ont communiqué avec Élections Canada pour une raison ou une autre et la manière dont se sont soldés ces échanges. Il fournit également une évaluation globale de l'équité des élections partielles.

Les électeurs sont généralement bien informés sur le processus de vote

La très grande majorité des électeurs admissibles qui étaient au courant de l'élection partielle ne croient pas qu'il leur manquait de renseignements concernant le processus de vote de l'élection partielle.

Lorsqu'ils doivent indiquer s'il y a des renseignements concernant le processus de vote qu'ils n'ont pas obtenus, mais qu'avec du recul, ils auraient aimé avoir avant de voter, 88 % des répondants disent qu'il n'y en a aucun. Les répondants sont très peu nombreux (8 %) à mentionner les renseignements précis qu'il leur manquait : des renseignements sur les candidats (2 %), des renseignements sur la preuve d'identité et la preuve d'adresse (1 %), de l'information sur l'heure et l'emplacement du vote (1 %), comment faire ajouter son nom à la liste électorale ou recevoir sa carte d'information de l'électeur (1 %), ou encore de l'information sur l'accessibilité ou les supports multilingues (1 %).



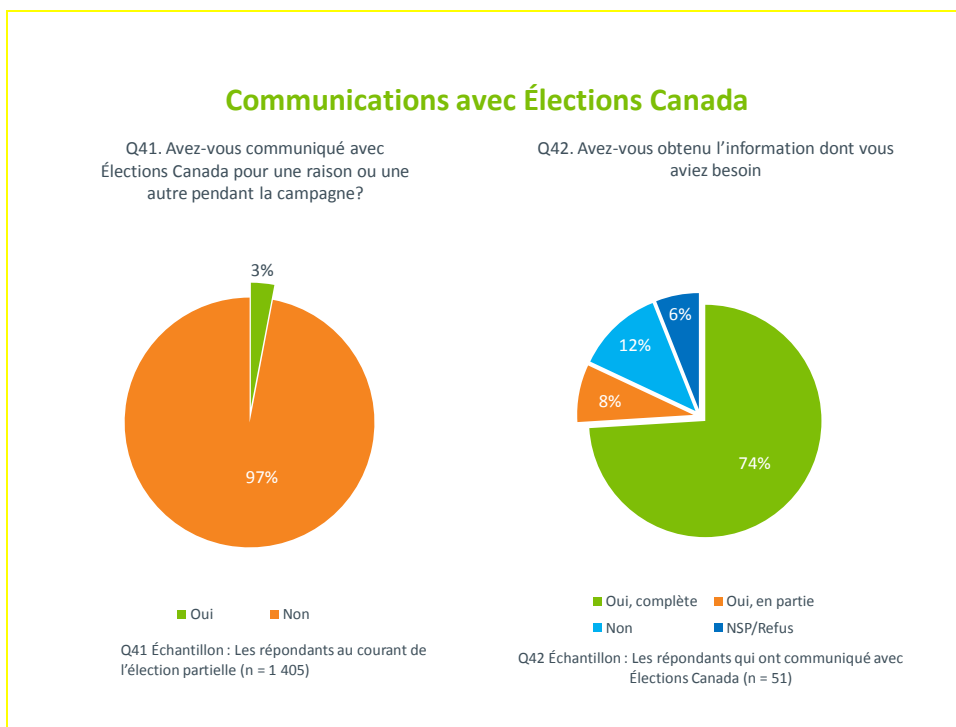
Différences démographiques à signaler :

- Les répondants qui ont un handicap (n=99) sont plus nombreux que les autres à croire qu'il leur manquait des renseignements : alors que 79 % des personnes handicapées n'avaient aucune question, ce pourcentage est dix points plus élevé dans le reste de la population (89 %).
- Chez les répondants qui votaient pour la première fois, personne ne rapporte avoir manqué de renseignements (comparativement à 88 % chez les autres, qui sont d'avis qu'il leur manquait des renseignements.)

Peu de répondants ont communiqué avec Élections Canada

Il y a eu très peu de communications avec Élections Canada durant la campagne pour les élections partielles. En revanche, les répondants qui ont communiqué avec Élections Canada ont généralement réussi à obtenir les renseignements qu'ils désiraient.

Seulement 3 % des répondants qui étaient au courant des élections partielles disent qu'ils ont communiqué avec Élections Canada pour une raison ou une autre. Les trois quarts (74 %) de ces 51 répondants ont obtenu d'Élections Canada toute l'information qu'ils recherchaient, et 8 % d'entre eux ont au moins obtenu une réponse partielle. Parmi les électeurs admissibles qui ont communiqué avec Élections Canada afin de poser une question, seuls quelques-uns (12 %, ou n=5) n'ont pas obtenu l'information dont ils avaient besoin. Les résultats obtenus ici sont du même ordre que ceux obtenus lors des élections partielles précédentes.



Différences démographiques à signaler :

Les répondants qui ont communiqué avec Élections Canada sont répartis de façon relativement égale dans toutes les circonscriptions, mais un examen plus attentif **de l'âge, de la présence d'un handicap et du revenu** permet d'en apprendre davantage sur ceux qui avaient des questions :

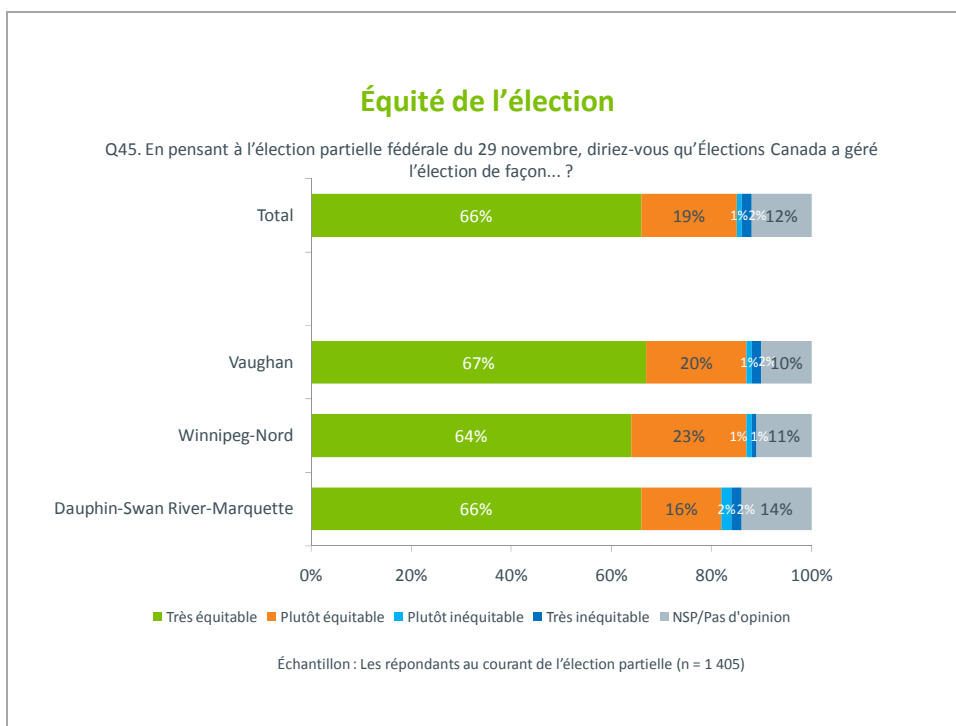
- Ce sont principalement les répondants plus âgés qui ont communiqué avec Élections Canada : 5 % des 65 ans et plus et 4 % des 45 à 64 ans disent qu'ils ont communiqué avec Élections Canada, tandis qu'à peine 1 % des 25 à 44 ans et aucun répondant de la plus jeune cohorte disent l'avoir fait.
- Les répondants qui ont un handicap (10 %) sont disproportionnellement plus susceptibles d'avoir communiqué avec Élections Canada (comparativement à 3 % des autres répondants.)
- Alors que dans les ménages à revenu moins élevé (inférieur à 60 000 \$ par année), un répondant sur vingt (5 %) mentionne avoir communiqué avec Élections Canada, ce pourcentage n'est que de 2 % et de 1 % respectivement chez ceux dont le revenu annuel du ménage est de 60 000 \$ à 100 000 \$ et de plus de 100 000 \$.

Confiance dans le processus électoral

Dans l'ensemble, les répondants ont l'impression qu'Élections Canada a réussi à gérer les élections partielles de façon équitable.

Seulement 3 % des répondants croient qu'Élections Canada a géré les élections de façon plutôt inéquitable (1 %) ou très inéquitable (2 %). Ces données sont constantes dans tous les segments de la population. Les deux tiers (66 %) des répondants affirment que les élections partielles ont été gérées de façon très équitable et un répondant sur cinq (19 %), de façon plutôt équitable, ce qui signifie qu'en tout, 85 % des répondants disent qu'elles ont été « équitables ». Les autres (12 %) répondent qu'ils ne le savent pas ou ne se prononcent pas.

Le pourcentage des répondants qui disent que la gestion des dernières élections partielles a été « plutôt équitable » est sensiblement le même que ce qu'a révélé le sondage sur les élections partielles de 2009. Le sentiment d'équité s'est cependant beaucoup renforcé cette fois-ci. Alors qu'en 2009, 52 % des répondants affirmaient que les élections avaient été gérées de façon « très équitable », ce pourcentage atteint 66 % dans le cas des élections partielles de 2010.



Différences démographiques à signaler :

Bien que le pourcentage de répondants qui croient que les élections partielles ont été gérées de façon inéquitable soit réparti également dans les circonscriptions et les groupes démographiques, il existe certaines différences parmi ceux qui croient qu'elles ont été gérées de façon équitable.

- En combinant les réponses « très équitable » et « plutôt équitable », il appert que les étudiants (100 %) et les personnes qui ont un handicap (92 %) sont plus nombreux à dire que les élections ont été gérées de façon équitable (comparativement à 85 % pour l'ensemble des répondants.)
- Le pourcentage des hommes (71 %) qui répondent « très équitable » est supérieur de dix points au pourcentage de femmes (61 %) qui répondent de même, alors que le pourcentage de femmes (24 %) qui disent que les élections partielles ont été gérées de façon « plutôt équitable » est supérieur de neuf points au pourcentage d'hommes (15 %) qui répondent de même.
- Les 45 à 64 ans (72 %) sont plus susceptibles que les 25 à 44 ans (61 %) de répondre « très équitable », tandis que les 25 à 44 ans (23 %) sont plus susceptibles que les 45 à 64 ans (17 %) de dire que les élections partielles ont été gérées de façon « plutôt équitable ».

Information sociodémographique

Le tableau ci-dessous contient des renseignements sur le nombre d'entrevues menées dans chaque circonscription et auprès des divers sous-groupes démographiques. Les données quant aux sondages complétés (N) non pondérés et pondérés sont fournies, de même que les pourcentages pondérés et non pondérés ainsi que les marges d'erreur correspondantes, à un intervalle de confiance de 95 % (ou dix-neuf fois sur vingt).

Variables sociodémographiques		Non pondéré N	Non pondéré %	Pondéré N	Pondéré %	Marge d'erreur
Circonscription électorale	Dauphin-Swan River-Marquette	500	33,3 %	500	33,3 %	± 4,4 %
	Winnipeg-Nord	500	33,3 %	500	33,3 %	± 4,4 %
	Vaughan	500	33,3 %	500	33,3 %	± 4,4 %
Sexe	Hommes	651	43,4 %	717	47,8 %	± 3,6 %
	Femmes	849	56,6 %	783	52,2 %	± 3,5 %
Âge	18 à 24 ans	39	2,6 %	168	11,2 %	± 7,6 %
	25 à 44 ans	349	23,3 %	520	34,7 %	± 4,3 %
	45 à 64 ans	675	45,0 %	479	31,9 %	± 4,5 %
	65 ans et plus	336	22,4 %	232	15,5 %	± 5,4 %
	NSP/Refus	101	6,7 %	101	6,7 %	± 9,8 %
Pays de naissance	Canada	1 101	73,4 %	1 128	75,2 %	± 2,9 %
	Autre	365	24,3 %	340	22,6 %	± 5,3 %
Situation relative à l'incapacité	Personne handicapée	123	8,2 %	99	6,6 %	± 9,8 %
	Aucun handicap	1 346	89,7 %	1 372	91,5 %	± 2,64 %
Scolarité	Diplôme d'études secondaires ou non	600	38,2 %	551	36,8 %	± 4,2 %
	Collège communautaire/ Formation professionnelle/ École de métiers/Cours commercial/	340	22,7 %	349	23,3 %	± 5,2 %

Variables sociodémographiques		Non pondéré N	Non pondéré %	Pondéré N	Pondéré %	Marge d'erreur
	Cégep					
	Quelques cours universitaires	101	6,7 %	137	9,2 %	± 8,4 %
	Diplôme universitaire	428	28,5 %	408	27,2 %	± 4,8 %
Situation d'emploi	Travail (temps plein ou partiel, travail autonome)	842	56,1 %	892	59,4 %	± 3,28 %
	Sans emploi/À la recherche d'un emploi	68	4,5 %	89	5,9 %	± 10,4 %
	Étudiant	33	2,2 %	90	6,0 %	± 10,3 %
	À la maison (au foyer, retraité, pension d'invalidité)	510	34,0 %	385	25,7 %	± 5,0 %
Revenu annuel du ménage	Moins de 40 000 \$	383	25,5 %	367	24,5 %	± 5,1 %
	De 40 000 \$ à 59 999 \$	241	16,1 %	244	16,3 %	± 6,3 %
	De 60 000 \$ à 99 999 \$	280	18,7 %	315	21,0 %	± 5,5 %
	100 000 \$ et plus	234	15,6 %	233	15,6 %	± 6,4 %
	NSP/Refus	362	24,1 %	340	22,7 %	± 5,3 %
Statut d'autochtone	Autochtone (Première nation, Métis, Inuit)	101	3,7 %	148	9,9 %	± 8,0 %
	Non autochtone	1 342	96,2 %	1301	86,7 %	± 2,7 %
Échantillon total		1 500	100 %	1500	100 %	± 2,5 %

Méthodologie détaillée

Un sondage téléphonique a été mené auprès d'un échantillon représentatif de 1 500 électeurs canadiens, sélectionnés de façon aléatoire, dans les trois circonscriptions où avaient eu lieu les élections partielles du 29 novembre 2010.

Seuls les électeurs admissibles ont été invités à participer, c'est-à-dire les citoyens canadiens qui avaient 18 ans ou plus le jour de scrutin et qui résidaient dans l'une des circonscriptions du 27 octobre au 29 novembre 2010.

Un prétest a eu lieu le 6 janvier 2011 auprès de dix répondants afin de tester la clarté, la fluidité et la longueur du questionnaire. Les entrevues ont fait l'objet d'un enregistrement qui a ensuite été soumis à des conseillers de Harris/Décima pour analyse. Les conseillers ont ensuite préparé un compte rendu pour la personne chargée du projet à Élections Canada.

Les entrevues se sont déroulées du 7 au 22 janvier 2011 au moyen de la technologie de composition aléatoire de numéros. Les sondages ont duré une dizaine de minutes en moyenne. Dans chaque ménage, les répondants ont été sélectionnés en utilisant la méthode qui consiste à demander de parler à la « dernière personne à avoir fêté son anniversaire de naissance ».

Des quotas ont été établis dans chaque circonscription pour assurer une répartition égale des répondants dans les trois circonscriptions (n=500 dans chacune). Les derniers résultats ont été pondérés de la façon décrite ci-dessous.

Information sur la pondération

Les données ont été pondérées pour refléter la population selon les données récoltées lors du recensement de 2006 dans les trois circonscriptions, en fonction de l'âge (18 à 24 ans, 25 à 44 ans, 45 à 64 ans et 65 ans et plus) et du sexe (homme et femme) :

%	Dauphin- Swan River- Marquette	Winnipeg- Nord	Vaughan
Hommes 18 à 24 ans	5,26 %	6,62 %	5,91 %
H 25 à 44 ans	13,97 %	17,73 %	21,35 %
H 45 à 64 ans	18,07 %	17,3 %	14,95 %
H 65 ans et plus	11,62 %	6,1 %	6,55 %
Femmes 18 à 24 ans	4,59 %	6,9 %	5,74 %
F 25 à 44 ans	14,6 %	18,57 %	22,79 %
F 45 à 64 ans	17,66 %	17,98 %	15,77 %
F 65 ans et plus	14,23 %	8,8 %	6,94 %
Total	100 %	100 %	100 %

Les groupes d'âge choisis pour la pondération sont les mêmes que ceux utilisés pour rapporter les différences statistiquement significatives tout au long du rapport et que ceux qui figurent dans le rapport du sondage sur les élections partielles de 2009.

Disposition des appels

Le tableau ci-dessous présente la disposition finale des appels pour ce sondage, de même que le taux de réponse, qui a été calculé au moyen de la formule empirique de l'Association de la recherche et de l'intelligence marketing (ARIM).

A (1-14)	Total des numéros composés	42 199
1	Pas en service (disp 4, 44, 47)	1 523
2	Télécopieur (disp 10,46)	1 134
3	Numéro invalide/Faux numéro (disp 9, 12, 13, 43, 77, 88)	7 256
B (4-14)	Total des numéros admissibles	32 286
4	Occupé (disp 2, 42)	1 184
5	Répondeur (disp 3, 8, 45)	10 589
6	Pas de réponse (disp 1, 41, 48)	8 899
7	Problème de langue (disp 11)	855
8	Malade/Incapacité (disp 14)	173
9	Admissible, mais non disponible/Rappel (disp 6, 7)	625
C (10-14)	Total des numéros demandés	9 961
10	Refus du ménage/de l'entreprise (disp 15, 21)	3 663
11	Refus du répondant (disp 22, 23, 26, 27, 89)	4 551
12	Répondant admissible mettant fin au sondage (disp 24, 28, 29)	112
D (13-14)	Contacts coopératifs	1 635
13	Non admissible (disp 3X, 25)	135
14	Entrevue complétée (disp 20)	1 500
	TAUX DE REFUS	83,59
	$(10+11+12) / C$	
	TAUX DE RÉPONSE	5,06
	$D (13-14) / B (4-14)$	
	INCIDENCE*	92,27
	$[(14+12) / (13+14+12)]*100$	
	$[(CI+QualTM)/(NQ+CI+QualTM)]*100$	

*L'ARIM n'a pas de formule standard pour calculer l'incidence.

Les tableaux de données sont fournis sous pli séparé.

Annexes

Questionnaire du sondage en français



Questionnaire sur les élections partielles de 2010

Sondage d'Élections Canada auprès des électeurs à la suite des élections partielles du 29 novembre 2010

Questionnaire Final

Introduction (Tous les répondants)

Bonjour/bonsoir. Mon nom est _____ et je vous appelle de [.....], une entreprise de recherche sur l'opinion publique. Nous menons une étude pour le compte d'Élections Canada. Nous vous assurons que nous ne cherchons pas à vendre quelque chose ou à vous solliciter. Cette enquête est enregistrée auprès du système national d'enregistrement des sondages.

SI DEMANDÉ : L'entrevue dure une quinzaine de minutes.

SI DEMANDÉ : Le système d'enregistrement a été mis en place par l'industrie canadienne de la recherche par sondage pour permettre au public de vérifier la légitimité d'un sondage, d'obtenir de l'information sur l'industrie du sondage ou de déposer une plainte à propos d'un sondage. Vous pouvez appeler le système d'enregistrement au numéro sans frais 1-800-554-9996.

SI QUESTIONNÉ À PROPOS DE LA Liste nationale de numéros DE TÉLÉCOMMUNICATION exclus : Les appels faits pour des fins de recherche ou de sondages ne sont pas considérés comme de la vente à distance, et les organisations qui font ce type d'appels ne sont pas assujetties à la liste nationale de numéros de télécommunication exclus. Pour obtenir plus d'information au sujet de la liste, vous pouvez composer le numéro sans frais 1-866-580-3625.

J'aimerais parler à la personne dans votre foyer qui est citoyenne canadienne, qui est âgée d'au moins 18 ans et qui est la dernière à avoir fêté son anniversaire de naissance. Est-ce que ce serait vous?

SCR1. Confirmez-vous être citoyen(ne) canadien(ne)?

01 Oui CONTINUER

02 Non Ce sondage s'adresse uniquement aux citoyens canadiens. Y a-t-il quelqu'un dans votre foyer qui est citoyen(ne) canadien(ne)? SI OUI, DEMANDER À PARLER À CETTE PERSONNE

SCR2. Confirmez-vous avoir été âgé(e) d'au moins 18 ans le 29 novembre 2010?

- 01 Oui CONTINUER
 02 Non Ce sondage s'adresse uniquement aux citoyens canadiens qui étaient âgés d'au moins 18 ans le 29 novembre 2010. Y a-t-il quelqu'un dans votre ménage qui était âgé d'au moins 18 ans le 29 novembre 2010? SI OUI, DEMANDER À PARLER À CETTE PERSONNE

SCR3. Entre le 27 octobre et le 29 novembre 2010, habitiez-vous dans la circonscription fédérale de... [INSÉRER LE NOM DE LA CIRCONSCRIPTION]?

- 01 Oui CONTINUER
 02 No Malheureusement, ce sondage s'adresse uniquement citoyens canadiens qui ont habité dans cette circonscription et qui étaient admissible à voter à l'élection partielle du 29 novembre 2010. REMERCIER ET TERMINER L'APPEL.
 03 Incertain REVOIR AVEC RÉPONDANT(E) LA LISTE DES COMMUNAUTÉS DANS LA CIRCONSCRIPTION AFIN DE DÉTERMINER S'IL/SI ELLE A RÉSIDÉ DANS LA CIRCONSCRIPTION. SI OUI, CONTINUER. SI NON, METTRE FIN A L'ENTREVUE EN UTILISANT LE LANGAGE POUR LE CODE 02. LISTE DES COMMUNAUTÉS ATTACHÉE.

*LISTE DES CIRCONSCRIPTIONS FÉDÉRALES :

- Dauphin-Swan River-Marquette (Manitoba)
- Vaughan (Ontario)
- Winnipeg-Nord (Manitoba)

SI LA PERSONNE N'EST PAS DISPONIBLE, PRENDRE RENDEZ-VOUS POUR RAPPELER

SI LA PERSONNE N'EST PAS DISPONIBLE PENDANT LA PÉRIODE DES ENTREVUES, DEMANDER À PARLER À LA PERSONNE DONT L'ANNIVERSAIRE EST LE 2^E PLUS RÉCENT ET RETOURNER À SCR1.

EN CAS DE DOUTE CONFIRMER SI LA PERSONNE SOUHAITE UNE ENTREVUE EN FRANÇAIS OU EN ANGLAIS

Connaissances générales (Tous les répondants)

1. Saviez-vous qu'une élection partielle fédérale a eu lieu le 29 novembre dernier dans votre circonscription?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
 02 Non ALLER À Q15
 99 NSP/Refus ALLER À Q15

2. Vous souvenez-vous où vous avez entendu parler de cette élection partielle?

NE PAS LIRE – SONDER – SAISIR JUSQU'À 3 RÉPONSES

- 01 Brochure/dépliant/carte de rappel d'Élections Canada (reçu par la poste)
 02 Carte d'information de l'électeur (reçue par la poste)
 03 Radio
 04 Télévision
 05 Journal

- 06 Site Web d'Élections Canada
- 07 De bouche à oreille (amis, famille, collègues)
- 88 Autre (PRÉCISER : _____)
- 99 NSP/Refus

Le vote (Tous les répondants)

3. Beaucoup de gens ne peuvent pas ou préfèrent ne pas voter pour toutes sortes de raisons. Cela vaut particulièrement pour des élections partielles, où la participation électorale est souvent inférieure à celle d'une élection générale. Avez-vous voté à l'élection partielle du 29 novembre dernier?

NE PAS LIRE

- 01 Oui ALLER À Q5
- 02 Non
- 99 NEP/Refus ALLER À Q6

4a. Quelle est la raison principale pour votre décision de ne pas voter?

NE PAS LIRE – SAISIR JUSQU'À 3 RÉPONSES (POUR FINS D'ENCODAGE SEULEMENT)

- 01 En lien avec le gouvernement
- 02 En lien avec la classe politique (en général)
- 03 En lien avec les partis politiques
- 04 En lien avec les candidats
- 05 En lien avec les chefs des partis politiques
- 06 En lien avec les sujets de la campagne
- 07 En lien avec le système électoral
- 08 Mécontentement régional
- 09 Absence de compétition
- 10 Problèmes d'accès aux bureaux de vote
- 11 Problèmes liés à l'inscription
- 12 Inutilité de voter
- 13 Manque d'intérêt/apathie
- 14 Attention dirigée ailleurs
- 15 Cynisme
- 16 Blessure/maladie/H1N1
- 17 Problèmes de transport
- 18 En voyage (à l'extérieur de la ville, à l'étranger...)
- 19 Conditions météorologiques
- 20 Pas de preuve d'identité au moment de voter
- 21 Pas de preuve d'identité au moment de l'inscription
- 22 Trop occupé(e)
- 23 Travail
- 24 Obligations familiales
- 25 Croyances religieuses
- 88 Autre (PRÉCISER : _____)
- 99 NSP/Refus

4b. Auriez-vous voté s'il avait été possible de le faire par Internet à partir du site Web d'Élections Canada?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 03 Peut-être
- 99 NSP/Refus

4c. D'après vous, y a-t-il quelque chose qui pourrait être fait pour vous encourager à aller voter lors de la prochaine élection fédérale? SAISIR UNE SEULE RÉPONSE.
[OUVERT]

POSER Q5 SEULEMENT SI Q3=1; OMETTRE SI 2 OU 99

5. Quelle était la raison principale pour vous de voter?

NE PAS LIRE – SAISIR JUSQU'À 3 RÉPONSES

- 01 Pour appuyer un parti en particulier
- 02 Pour appuyer un candidat en particulier
- 03 Pour s'opposer à un parti en particulier
- 04 Pour s'opposer à un candidat en particulier
- 05 Considère que voter est un devoir
- 06 Pour donner un exemple aux enfants/aux autres
- 07 Habitude – vote toujours
- 88 Autres (PRÉCISER : _____)
- 99 NSP/Refus

Inscription et carte d'information de l'électeur (Tous les répondants)

J'aimerais commencer par quelques questions sur l'information que vous pouvez avoir reçue avant l'élection partielle.

6. Pendant la campagne, avez-vous reçu une carte d'information de l'électeur qui vous était personnellement adressée et qui vous a indiqué où et quand voter?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non ALLER À Q11
- 99 NSP/Refus ALLER À Q11

7. Est-ce que votre nom était écrit correctement sur la carte que vous avez reçue?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 99 NSP/Refus

8. Est-ce que votre adresse sur la carte était exacte?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 99 NSP/Refus

POSER Q9 SEULEMENT SI Q7 OU Q8 = « Non »

9. Avez-vous fait quoi que ce soit pour faire corriger les erreurs sur la carte que vous avez reçue?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 99 NSP/Refus

10. À part des renseignements concernant le lieu et le moment de vote, de quoi était-il question sur la carte d'information de l'électeur?

NE PAS LIRE – SAISIR JUSQU'À 3 RÉPONSES

- 01 Numéro du bureau de scrutin
- 02 La carte d'information de l'électeur ne peut servir de pièce d'identité.
- 03 Les électeurs doivent présenter des pièces d'identité aux bureaux de vote.
- 04 Renseignements sur le vote par anticipation
- 05 Quoi faire si l'information écrite sur la carte d'information de l'électeur est incorrecte
- 88 Autre (PRÉCISER : _____)
- 99 NSP/Refus

POSER Q11 SEULEMENT SI Q6 = « Non » OU « NSP/Refus »

11. Qu'avez-vous fait pour savoir si vous étiez inscrit(e) pour voter à cette élection?

NE PAS LIRE – SAISIR JUSQU'À 3 RÉPONSES

- 01 Je l'ai appris au bureau de scrutin/au bureau local d'Élections Canada.
- 02 J'ai téléphoné au numéro indiqué sur la carte d'information de l'électeur.
- 03 J'ai téléphoné au numéro 1-800 d'Élections Canada.
- 04 J'ai consulté le site Web d'Élections Canada.
- 05 J'ai informé l'agent réviser qui est passé chez moi.
- 97 Je n'ai rien fait de particulier.
- 88 Autre (PRÉCISER : _____)
- 99 NSP/Refus

Participation électorale (Tous les répondants)

PASSEZ À Q15 SI Q3=2 OU 99

J'aimerais maintenant vous poser des questions sur le vote lors de l'élection partielle...

12. Comment avez-vous voté? Était-ce...

LIRE DANS L'ORDRE – SAISIR UNE SEULE RÉPONSE

- 01 Au bureau de scrutin le jour de l'élection le 29 novembre?
 - 0 À un bureau de vote par anticipation (ou lors du vote par anticipation) le 19, 20 ou 22 novembre?
 - 03 Au bureau local d'Élections Canada?
 - 04 Par la poste?
- NE PAS LIRE
- 88 Autres (SONDER/PRÉCISER : _____)
 - 99 NSP/Refus

13. En vous basant sur votre expérience de vote [insérer méthode donnée à la Q12], diriez-vous que cela a été très facile, assez facile, peu facile ou pas facile du tout?

NE PAS LIRE

- 01 Très facile - ALLER À Q15
- 02 Assez facile - ALLER À Q15
- 03 Peu facile
- 04 Pas du tout facile
- 99 NSP/Refus - ALLER À Q15

Identification de l'électeur (*Tous les répondants*)

15. Saviez-vous que les électeurs doivent présenter une preuve d'IDENTITÉ pour voter à une élection fédérale?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 99 NSP/Refus

16. Saviez-vous que les électeurs doivent présenter une preuve d'ADRESSE pour voter à une élection fédérale?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 99 NSP/Refus

POSER Q17 SI Q15 = « Oui » OU Q16 = « Oui »

17. Comment avez-vous entendu parler de ces exigences?

NE PAS LIRE SAUF SI DEMANDÉ – SAISIR JUSQU'À 3 RÉPONSES

- 01 Brochure/dépliant/carte de rappel d'Élections Canada (reçu par la poste)
- 02 Carte d'information de l'électeur (reçue par la poste)
- 03 Radio
- 04 Télévision
- 05 Journal
- 06 Site Web d'Élections Canada
- 07 De bouche à oreille (amis, famille, collègues)
- 08 Lorsque j'ai voté
- 88 Autre source (PRÉCISER : _____)
- 99 NSP/Refus

Expérience relative à l'identification de l'électeur au bureau de scrutin (Répondants qui ont voté au bureau de scrutin le jour de l'élection ou les jours de vote par anticipation)

ALLER À Q23 SI Q12 = 03 – « Au bureau local d'Élections Canada »; 04 – « Par la poste »; 88 – « AUTRE »; 99 – « NSP/REFUS »

ALLER À Q37 SI Q3 = « Non » OU « NSP/Refus »

ALLER AUX QUESTIONS SOCIODÉMOGRAPHIQUES SI Q1 = « Non » ou « NSP/Refus »

18. Aviez-vous en votre possession les documents d'identification requis?

NE PAS LIRE

- 01 Oui ALLER À Q21
- 02 Non
- 99 NSP/Refus

19. Quelles pièces d'identité ou quels documents vous manquait-il?

LIRE SI NÉCESSAIRE – SAISIR JUSQU'À 3 RÉPONSES

- 01 Un document avec votre photo
 - 02 Un document avec votre nom
 - 03 Un document avec votre adresse
 - 04 AUCUNE PIÈCE D'IDENTITÉ/AUCUN DOCUMENT D'IDENTIFICATION EN SA POSSESSION/N'AVAIT AUCUN MOYEN DE S'IDENTIFIER
 - 88 Autre (PRÉCISER : _____)
- NON SUGGÉRÉ
- 99 NSP/Refus

20. Finalement, qu'avez-vous fait?

LIRE SI NÉCESSAIRE

- 01 Déclaration sous serment avec un répondant ALLER À Q23
 - 02 Retourné chercher les documents manquants
- NON SUGGÉRÉ
- 88 Autres (PRÉCISER : _____) ALLER À Q23
 - 99 NSP/Refus ALLER À Q23

21. Quel document avez-vous utilisé pour prouver votre identité et votre adresse?

NE PAS LIRE – SONDER SI UN SEUL DOCUMENT EST MENTIONNÉ : « AVEZ-VOUS UTILISÉ UN AUTRE DOCUMENT? »; IMPORTANT : SAISIR DEUX RÉPONSES AU MAXIMUM – SAISIR LA PREMIÈRE ET LA DEUXIÈME RÉPONSE SÉPARÉMENT.

Première réponse	Deuxième réponse
1. Permis de conduire	1. Permis de conduire
2. Carte d'assurance maladie	2. Carte d'assurance maladie
3. Passeport canadien	3. Passeport canadien
4. Certificat de citoyenneté canadienne (carte de citoyenneté)	4. Certificat de citoyenneté canadienne (carte de citoyenneté)
5. Certificat de naissance	5. Certificat de naissance
6. Certificat du statut d'Indien (carte de statut)	6. Certificat du statut d'Indien (carte de statut)
7. Carte d'assurance sociale	7. Carte d'assurance sociale
8. Carte d'identité de la sécurité de la vieillesse	8. Carte d'identité de la sécurité de la vieillesse
9. Carte d'identité d'étudiant	9. Carte d'identité d'étudiant
10. Carte d'identité provinciale/territoriale	10. Carte d'identité provinciale/territoriale
11. Carte d'identification d'une société d'alcool	11. Carte d'identification d'une société d'alcool
12. Carte d'hôpital ou de clinique médicale	12. Carte d'hôpital ou de clinique médicale
13. Carte de crédit ou de débit	13. Carte de crédit ou de débit
14. Carte d'employé	14. Carte d'employé
15. Carte de transport en commun	15. Carte de transport en commun

16. Carte de bibliothèque	16. Carte de bibliothèque
17. Carte d'identification des forces canadiennes	17. Carte d'identification des forces canadiennes
18. Carte d'identité des soins de santé des Anciens combattants	18. Carte d'identité des soins de santé des Anciens combattants
19. Carte de la Société canadienne du sang/de Héma-Québec	19. Carte de la Société canadienne du sang/de Héma-Québec
20. Carte d'identité de l'INCA	20. Carte d'identité de l'INCA
21. Permis d'acquisition et de possession d'armes à feu ou permis de possession seulement	21. Permis d'acquisition et de possession d'armes à feu ou permis de possession seulement
22. Permis de pêche, de piégeage ou de chasse	22. Permis de pêche, de piégeage ou de chasse
23. Carte ou permis relatif au plein air ou à la faune	23. Carte ou permis relatif au plein air ou à la faune
24. Bracelet d'hôpital porté par les résidents d'établissements de soins de longue durée	24. Bracelet d'hôpital porté par les résidents d'établissements de soins de longue durée
25. Facture d'un service public (téléphone, télévision, commission des services publics, électricité, gaz ou eau)	25. Facture d'un service public (téléphone, télévision, commission des services publics, électricité, gaz ou eau)
26. État de compte bancaire ou relevé de carte de crédit	26. État de compte bancaire ou relevé de carte de crédit
27. Document de propriété ou d'assurance d'un véhicule	27. Document de propriété ou d'assurance d'un véhicule
28. Correspondance provenant d'une école, d'un collège ou d'une université	28. Correspondance provenant d'une école, d'un collège ou d'une université
29. Relevé de prestations du gouvernement (assurance-emploi, sécurité de la vieillesse, aide sociale, soutien aux personnes handicapées ou prestation fiscale pour enfants)	29. Relevé de prestations du gouvernement (assurance-emploi, sécurité de la vieillesse, aide sociale, soutien aux personnes handicapées ou prestation fiscale pour enfants)
30. Attestation de résidence délivrée par l'autorité responsable d'une bande ou d'une réserve des Premières Nations	30. Attestation de résidence délivrée par l'autorité responsable d'une bande ou d'une réserve des Premières Nations
31. Chèque ou talon de chèque du gouvernement	31. Chèque ou talon de chèque du gouvernement
32. État des prestations, état de compte de cotisant ou relevé de participation d'un régime de pension	32. État des prestations, état de compte de cotisant ou relevé de participation d'un régime de pension
33. Bail d'habitation ou état de compte de prêt hypothécaire	33. Bail d'habitation ou état de compte de prêt hypothécaire
34. Avis de cotisation de l'impôt sur le revenu ou avis d'évaluation municipale	34. Avis de cotisation de l'impôt sur le revenu ou avis d'évaluation municipale
35. Police d'assurance	35. Police d'assurance
36. Lettre d'un curateur public ou d'un tuteur public	36. Lettre d'un curateur public ou d'un tuteur public
37. L'un des documents suivants, délivré par l'autorité responsable d'un refuge, d'une soupe populaire, d'une résidence pour étudiants ou personnes âgées ou d'un établissement de soins de longue durée : attestation de résidence, attestation de séjour, formulaire d'admission ou relevé de prestations	37. L'un des documents suivants, délivré par l'autorité responsable d'un refuge, d'une soupe populaire, d'une résidence pour étudiants ou personnes âgées ou d'un établissement de soins de longue durée : attestation de résidence, attestation de séjour, formulaire d'admission ou relevé de prestations
96 Carte d'information de l'électeur	96 Carte d'information de l'électeur
97 Aucun	97 Aucun

88 Autres (PRÉCISER : _____)	9 Autres (PRÉCISER : _____)
99 NSP/Refus	99 NSP/Refus

22. En général, dans quelle mesure est-il facile de satisfaire aux exigences d'identification? Diriez-vous que c'est...?

LIRE

- 01 Très facile
- 02 Plutôt facile
- 03 Plutôt difficile
- 04 Très difficile

NE PAS LIRE

99 NSP/Refus

Expérience du vote (Répondants qui ont voté au bureau de scrutin/au bureau de vote par anticipation/au bureau local d'Élections Canada)

ALLER À Q36 SI Q12 = 04 ou 99.

23. Au moment d'aller voter, êtes-vous parti(e) de chez vous, de votre lieu de travail ou d'un autre endroit pour vous rendre au [Q12 : bureau de scrutin/au bureau de vote par anticipation/au bureau local d'Élections Canada]?

NE PAS LIRE – SI NÉCESSAIRE, LIRE : « Êtes-vous parti ...? » ET SONDER

- 01 De la maison?
- 02 Du lieu de travail?
- 88 D'un autre endroit? (PRÉCISER : _____)
- 99 NSP/Refus

24. La distance à parcourir pour aller voter vous a-t-elle parue raisonnable?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 99 NSP/Refus

25. Avez-vous eu de la difficulté à vous rendre au [Q12 : bureau de scrutin/bureau de vote par anticipation/bureau local d'Élections Canada]?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non ALLER À Q27
- 99 NSP/Refus ALLER À Q27

26. Pourriez-vous décrire brièvement ces difficultés?

NE PAS LIRE – SAISIR JUSQU'À 3 RÉPONSES

- 01 Accessibilité physique
- 02 Adresse du bureau de scrutin difficile à trouver
- 03 Salle à l'intérieur de l'immeuble difficile à trouver
- 04 Manque de stationnement
- 05 Information inexacte sur ma carte d'information de l'électeur
- 06 Signalisation imprécise (intérieur / extérieur)
- 88 Autre (PRÉCISER : _____)

99 NSP/Refus

27. Une fois arrivé à l'adresse du bureau de scrutin, diriez-vous que le bâtiment où vous avez voté était... ?

LIRE

- 01 Très accessible
- 02 Assez accessible
- 03 Peu accessible
- 04 Pas du tout accessible
- 99 NSP/Refus

28. SI Q.27 = 03 OU 04 – Pourriez-vous décrire brièvement ce qui rendait le bâtiment inaccessible?

SAISIR UNE SEULE RÉPONSE – DEMANDER LA PLUS IMPORTANTE S'IL Y EN A PLUSIEURS
- [OUVERT]

29. Diriez-vous qu'il y avait assez d'affiches à l'extérieur du bâtiment pour vous aider à trouver l'entrée du bureau de vote?

- 01 Oui
- 02 Non
- 99 NSP/Refus

29a. Une fois à l'intérieur, y avait-il assez d'affiches pour vous indiquer le chemin jusqu'à la salle où voter?

- 01 Oui
- 02 Non
- 99 NSP/Refus

30. Vous souvenez-vous d'avoir vu des affiches indiquant que le [bureau de scrutin/bureau de vote par anticipation/bureau local d'Élections Canada] disposait d'un accès de plain-pied pour les fauteuils roulants?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non ALLER À Q31
- 99 NSP/Refus ALLER À Q31

30a. Comment évaluez-vous la visibilité de ces indications? Étaient-elle...

LIRE

- 01 Très visibles
- 02 Assez visibles
- 03 Peu visibles
- 99 NSP/Refus

COCHEZ 02 ET ALLER A Q32 SI Q6 = 02 OU 99

COCHEZ 01 ET ALLER À Q32 SI Q21 = 96.

31. Avez-vous apporté votre carte d'information de l'électeur au bureau de scrutin ?

NE PAS LIRE – SAISIR UNE SEULE RÉPONSE.

- 01 Oui
- 02 Non
- 99 NSP/Refus

32. Dans quelle langue vous a-t-on servi?

NE PAS LIRE – SAISIR UNE SEULE RÉPONSE

- 01 Anglais
- 02 Français
- 88 Autre (PRÉCISER : _____)
- 99 NSP/Refus

32a. Avez-vous été satisfait(e) de la langue dans laquelle on vous a servi?

NE PAS LIRE

- 01 Oui, satisfait(e)
- 02 Non, pas satisfait(e)
- 99 NSP/Refus

33. Diriez-vous que le temps d'attente pour voter était acceptable?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 99 NSP/Refus

34. Avez-vous eu besoin d'une aide spéciale pour marquer votre bulletin de vote?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non ALLER À Q.35
- 99 NSP/Refus ALLER À Q.35

[POSER Q34a SEULEMENT SI Q34 = « OUI »]

34a. De quel genre d'aide avez-vous eu besoin?

NE PAS LIRE. SAISIR TOUT CE QUI S'APPLIQUE.

- 01 Aide de la famille/ami(e)
- 02 Aide du personnel électoral
- 03 Gabarit pour marquer le bulletin de vote
- 04 Interprète en langage gestuel
- 05 Autre (PRÉCISER : _____)
- 99 NSP/Refus

35. En général, dans quelle mesure avez-vous été satisfait(e) des services fournis par le personnel d'Élections Canada lorsque vous avez voté? Diriez-vous que vous avez été...?

LIRE

- 01 Très satisfait(e)
- 02 Assez satisfait(e)
- 03 Peu satisfait(e)
- 04 Pas du tout satisfait(e)

NE PAS LIRE

99 NSP/Refus

36. Dans l'ensemble, est-il facile de voter? Diriez-vous que c'est...?

LIRE

- 01 Très facile
- 02 Plutôt facile
- 03 Plutôt difficile
- 04 Très difficile

NE PAS LIRE

99 NSP/Refus

Information à l'électeur (Tous les répondants)

J'aimerais vous poser des questions à propos de l'information dont vous avez pu avoir besoin au sujet de cette élection partielle...

37. Où avez-vous obtenu des renseignements sur les procédures de vote pour cette élection partielle? Par cela, j'entends des renseignements sur le moment et l'endroit du vote, et la façon de prouver votre identité et votre adresse avant de voter.

PRÉCISER SI LE RÉPONDANT COMPREND MAL LA QUESTION : Je ne veux pas dire les renseignements qui vous ont servi à décider pour quel candidat vous voulez voter. NE PAS LIRE – SAISIR JUSQU'À 3 RÉPONSES

- 01 Carte d'information de l'électeur
- 02 Brochure/dépliant/carte de rappel d'Élections Canada (reçu par la poste)
- 03 Télévision
- 04 Radio
- 05 Journal
- 06 Téléphone (numéro 1-800)
- 07 Dépliants/brochures
- 08 Amis/famille/parents
- 09 Internet/site Web
- 10 Site Web d'Élections Canada
- 11 Élections Canada
- 12 Partis politiques/candidats
- 13 Bureau local d'Élections Canada dans la circonscription
- 14 Agents réviseurs/recenseurs
- 97 Aucune source/n'avait pas l'intention de voter
- 88 Autre (PRÉCISER : _____)
- 99 NSP/Refus

38. Avez-vous remarqué une publicité d'Élections Canada à propos de l'élection partielle du 29 novembre?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non ALLER À Q41
- 99 NSP/Refus ALLER À Q41

39. Où l'avez-vous remarquée?

NE PAS LIRE – SAISIR JUSQU'À 3 RÉPONSES

- 01 Carte d'information de l'électeur
- 02 Brochure/dépliant/carte de rappel d'Élections Canada (reçu par la poste)
- 03 Radio
- 04 Journaux
- 05 Dépliants/brochures
- 06 Site Web d'Élections Canada
- 07 Bureau local d'Élections Canada dans la circonscription
- 88 Autre (PRÉCISER : _____)
- 99 NSP/Refus

40. De quoi parlait-elle?

NE PAS LIRE – CODER UNE SEULE RÉPONSE

- 01 Les électeurs doivent prouver leur identité/adresse pour voter
- 02 Rappel du vote
- 03 Incitation à voter
- 04 Date de l'élection
- 05 Numéro de téléphone
- 06 Site Web (www.elections.ca)
- 07 Heures d'ouverture des bureaux de vote
- 08 Dates de vote par anticipation
- 09 Vote par la poste
- 10 Vote au bureau local d'Élections Canada
- 11 Règles électorales spéciales
- 88 Autre (PRÉCISER : _____)
- 99 NSP/Refus

41. Avez-vous communiqué avec Élections Canada pour une raison ou une autre pendant la campagne?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non ALLER À Q43
- 99 NSP/Refus ALLER À Q43

42. Avez-vous obtenu l'information dont vous aviez besoin?

SI OUI, SONDER POUR SAVOIR SI COMPLÈTE OU EN PARTIE

- 01 Oui, complète
- 02 Oui, en partie
- 03 Non
- 99 NSP/Refus

43. [WINNIPEG-NORD SEULEMENT] Vous souvenez-vous d'avoir entendu parler d'un appareil d'assistance au vote? Cet appareil permet aux électeurs qui ont un handicap visuel ou une dextérité limitée de voter de façon indépendante et secrète.

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non ALLER À Q44
- 99 NSP/Refus ALLER À Q44

43a. [WINNIPEG-NORD SEULEMENT] Où avez-vous entendu parler de cet appareil d'assistance au vote?

NE PAS LIRE – SAISIR JUSQU'À 3 RÉPONSES

- 01 Radio
- 02 Télévision
- 03 Journal
- 04 Site Web d'Élections Canada
- 05 De bouche à oreille (amis, famille, collègues)
- 06 Au bureau de vote
- 07 Brochure, dépliant ou carte d'Élections Canada
- 08 À un kiosque dans un centre d'achat
- 09 Par le biais d'un agent des relations communautaires (employé d'ÉC) avant l'élection
- 10 Sur un autobus de transport adapté
- 88 Autre (PRÉCISER : _____)
- 99 NSP/Refus

44. Tout bien considéré, y a-t-il des renseignements concernant le processus de vote que vous n'aviez pas obtenus mais qui vous auraient été utiles avant d'aller voter?

NE PAS LIRE – SAISIR UNE SEULE RÉPONSE

- 01 Les électeurs doivent présenter des pièces d'identité pour voter
- 02 Le déclenchement de l'élection
- 03 Les dates de vote par anticipation
- 04 La date de l'élection
- 05 Encouragement à voter de façon générale
- 06 Le vote par la poste
- 07 Le vote au bureau local d'Élections Canada
- 08 Le vote par « bulletin spécial » / Règles électorales spéciales
- 97 Aucune information
- 88 Autre (PRÉCISER : _____)
- 99 NSP/Refus

45. En pensant à l'élection partielle fédérale du 29 novembre, diriez-vous qu'Élections Canada a géré l'élection de façon... ?

LIRE

- 01 Très équitable
- 02 Plutôt équitable
- 03 Plutôt inéquitable
- 04 Très inéquitable
- 99 NSP/Pas d'opinion

Données sociodémographiques (Tous les répondants)

Avant de terminer, j'aimerais vous poser quelques questions sur vous et votre ménage, à des fins statistiques seulement. Soyez assuré(e) que vos réponses demeureront strictement confidentielles.

S1. Quelle est votre année de naissance?

DEMANDER S2 SEULEMENT SI S1 = 1990, SINON PASSER À S3

S2. Quelle est votre jour et mois de naissance? (Si on demande pourquoi : Ceci est simplement pour vérifier si vous avez été éligible à une élection fédérale avant l'élection partielle du 29 novembre 2010)

SAISIR LES DEUX RÉPONSES

____ <JOUR DE 01 À 31>

____ <MOIS DE 01 À 12>

99 NSP/Refus

DEMANDER S3 SEULEMENT SI S1 = 1975 ET PLUS, SINON PASSER À S6

S3. Au moment de l'élection, habitez-vous chez vos parents ou chez l'un d'eux?

NE PAS LIRE

01 Oui

02 Non

99 NSP/Refus

S6. Dans quel pays êtes-vous né(e)?

INTERVIEWEUR: Préciser le lieu de naissance en fonction des frontières actuelles.

Le Royaume-Uni comprend l'Angleterre, l'Écosse, le Pays de Galles, l'Île de Man, les Îles de la Manche et l'Irlande du Nord.

NE PAS LIRE

01 Canada (ALLER À S8)

02 États-Unis

03 Royaume-Uni

04 Allemagne

05 Italie

06 Pologne

07 Portugal

08 Chine

09 Hong Kong

10 Inde

11 Philippines

12 Vietnam

88 Autre (PRÉCISER : _____)

99 NSP/Refus

S7. En quelle année êtes-vous venu(e) vivre au Canada?

SAISIR ANNÉE EN FORMAT DE 4 CHIFFRES

____ <ANNÉE>

99 NSP/Refus

S8. Vous identifiez-vous comme étant autochtone, que ce soit comme membre d'une Première nation, Métis ou Inuit? (SI OUI, DEMANDER LAQUELLE DES TROIS OPTIONS)

NE PAS LIRE – SAISIR UNE SEULE RÉPONSE

01 Premières nations

- | | | |
|----|--------------------------|------------|
| 02 | Métis | ALLER À S9 |
| 03 | Inuit | ALLER À S9 |
| 97 | Non/Aucun de ces groupes | ALLER À S9 |
| 88 | Autre (PRÉCISER : _____) | ALLER À S9 |
| 99 | NSP/Refus | ALLER À S9 |

S9. Votre première résidence se trouve-t-elle sur une réserve?

NE PAS LIRE

- | | |
|----|-----------|
| 01 | Oui |
| 02 | Non |
| 99 | NSP/Refus |

S10. Avez-vous un handicap?

NE PAS LIRE

- | | | |
|----|-----------|-------------|
| 01 | Oui | |
| 02 | Non | ALLER À S12 |
| 99 | NSP/Refus | ALLER À S12 |

S11. Pourriez-vous préciser le type de handicap?

SAISIR TOUT CE QUI S'APPLIQUE – SONDER SEULEMENT SI NÉCESSAIRE

- | | |
|----|--------------------------------|
| 01 | Aveugle ou déficience visuelle |
| 02 | Coordination ou dextérité |
| 03 | Sourd ou malentendant |
| 04 | Mobilité |
| 05 | Trouble de la parole |
| 06 | Autre (PRÉCISER : _____) |

S12. Lequel des énoncés suivants décrit le mieux votre situation d'emploi actuelle?

LIRE – SONDER TRAVAIL À TEMPS PARTIEL OU À TEMPS PLEIN

- | | |
|----|-------------------------------------------|
| 01 | Travail à temps plein |
| 02 | Travail à temps partiel |
| 03 | Sans emploi et à la recherche d'un emploi |
| 04 | Travailleur autonome |
| 05 | À la maison à temps plein |
| 06 | Étudiant |
| 07 | Retraité |

NON SUGGÉRÉ

- | | |
|----|-------------------------|
| 08 | Prestation d'invalidité |
| 99 | NSP/Refus |

DEMANDER S12a SEULEMENT SI S12 = 06, SINON PASSER À S13

S12a. Habitez-vous dans une résidence étudiante située sur un campus?

NE PAS LIRE

- | | |
|----|-----------|
| 01 | Oui |
| 02 | Non |
| 99 | NSP/Refus |

SI S12a=01, SAISIR 06 POUR S13 ET PASSER À S14

S13. Lequel des endroits suivants décrit le mieux votre lieu de résidence? Habitez-vous dans

LIRE

- 01 Une maison
- 02 Une maison de ville
- 03 Un condominium
- 04 Un appartement
- 05 Une résidence de soins de longue durée

NE PAS LIRE

- 06 Une résidence étudiante

Autre (PRÉCISER : _____)

- 99 NSP/Refus

S14. Quel est le niveau d'études le plus élevé que vous avez atteint?

NE PAS LIRE – SAISIR UNE SEULE RÉPONSE

- 01 Une partie de l'école primaire
- 02 Niveau primaire terminé
- 03 Une partie de l'école secondaire
- 04 Diplôme d'études secondaires
- 05 Collège communautaire/formation professionnelle/école de métier/cours commercial/Cégep
- 06 Quelques cours universitaires
- 07 Diplôme universitaire de premier cycle
- 08 Études supérieures ou postdoctorales/école professionnelle
- 88 Autre (PRÉCISER : _____)
- 99 NSP/Refus

S15. Laquelle des catégories suivantes correspond le mieux au revenu annuel total, avant impôt, de tous les membres de votre ménage en 2010? METTEZ L'ACCENT SUR LE FAIT QU'IL S'AGIT DU REVENU TOTAL DE TOUS LES MEMBRES DU MÉNAGE [NOTE À L'INTERVIEWEUR : SI LE RÉPONDANT NE CONNAÎT PAS ENCORE SON REVENU POUR 2010, IL PEUT INDIQUER SON REVENU POUR 2009 À LA PLACE]

LIRE DANS L'ORDRE – SAISIR UNE SEULE RÉPONSE

- 01 Moins de 20 000 \$
- 02 De 20 000 \$ à juste au-dessous de 40 000 \$
- 03 De 40 000 \$ à juste au-dessous de 60 000 \$
- 04 De 60 000 \$ à juste au-dessous de 80 000 \$
- 05 De 80 000 \$ à juste au-dessous de 100 000 \$
- 06 100 000 \$ et plus

NON SUGGÉRÉ

- 99 NSP/Refus

S16. Pour nous aider à comprendre les variations régionales des résultats, pourriez-vous me donner votre code postal?

SAISIR LES TROIS PREMIERS CARACTÈRES SI C'EST TOUT CE QUE LE RÉPONDANT EST DISPOSÉ À VOUS DONNER

- ____ _
- 99 NSP/Refus

S17. Finalement, nous aimerions savoir si vous avez voté à l'élection générale fédérale du 14 octobre 2008?

NE PAS LIRE

- 01 Oui
- 02 Non
- 99 NSP/Refus

L'entrevue est maintenant terminée.
Nous vous remercions pour votre participation.

Autres variables (Tous les répondants)

X1. Sexe :

- 01 Homme
- 02 Femme

X2. Langue de l'entrevue

- 01 Anglais
- 02 Français

X3. Province/Territoire

- 01 Territoires-du-Nord-Ouest
- 02 Yukon
- 03 Nunavut
- 04 Colombie-Britannique
- 05 Alberta
- 06 Saskatchewan
- 07 Manitoba
- 08 Ontario
- 09 Québec
- 10 Nouveau-Brunswick
- 11 Nouvelle-Écosse
- 12 Île-du-Prince-Édouard
- 13 Terre-Neuve-et-Labrador

X4. Indicateur rural/urbain

- 01 Urbain
- 02 Rural
- 88 Autre
- 99 NSP/Refus

X5. Circonscription fédérale

- 01 Dauphin-Swan River-Marquette (Manitoba)
- 02 Vaughan (Ontario)
- 03 Winnipeg-Nord (Manitoba)

X6. Nombre d'essai avant de pouvoir mener l'entrevue

X7. Date de l'entrevue

X8. Durée de l'entrevue (en minutes)

Questionnaire du sondage en anglais



2010 By-Election Questionnaire

Elections Canada Survey of Electors at the November 29th, 2010 By-Elections

Final Questionnaire

Introduction (All respondents)

Good afternoon/evening. My name is _____ and I am calling from [.....], a public opinion research company. Today we are conducting a study on behalf of Elections Canada. Please be assured that we are not selling or soliciting anything. This survey is registered with the national survey registration system.

IF ASKED: The survey will take about 15 minutes to complete

IF ASKED: The registration system has been created by the Canadian survey research industry to allow the public to verify that a survey is legitimate, get information about the survey industry or register a complaint. The registration system toll-free telephone number is 1-800-554-9996.

IF ASKED ABOUT THE NATIONAL DO NOT CALL LIST: Calls made for the purpose of market research, polls or surveys are not considered telemarketing calls. Organizations making these types of calls are not required to register with the National Do Not Call List. The National Do Not Call List toll-free telephone number is 1-866-580-3625

I would like to speak to the person in your household, who is a Canadian citizen, is at least 18 years old, and who has had the most recent birthday. Would that be you?

SCR1. May I confirm that you are a Canadian citizen?

01 Yes CONTINUE

02 No This survey must be completed by Canadian citizens. Would there be someone in your household who is a Canadian citizen? IF YES ASK TO SPEAK TO THAT PERSON

SCR2. May I confirm that you were at least 18 years old on November 29, 2010?

01 Yes CONTINUE

02 No This survey must be completed by Canadian citizens who were at least 18 years old on November 29, 2010. Would there be someone in your household who was at least 18 years old on November 29, 2010? IF YES ASK TO SPEAK

SCR3. Between October 27th and November 29th, 2010, did you live in the federal district of...* (INSERT NAME OF RIDING)?

- 01 Yes CONTINUE
- 02 No Unfortunately, this survey must be completed by Canadian citizens who lived in this riding and were eligible to vote in the November 29th, 2010 by-election. THANK AND DISCONTINUE.
- 03 Unsure INTERVIEWER TO REVIEW LIST OF COMMUNITIES IN THE RIDING WITH RESPONDENT TO DETERMINE IF HE/SHE WAS A RESIDENT OF THE RIDING. IF SO, CONTINUE. IF NOT, DISCONTINUE USING LANGUAGE IN CODE 02. LIST OF COMMUNITIES ATTACHED.

*LIST OF FEDERAL electoral districts:

- Dauphin-Swan River-Marquette (Manitoba)
- Vaughan (Ontario)
- Winnipeg North (Manitoba)

IF PERSON SELECTED IS NOT AVAILABLE, ARRANGE FOR CALL-BACK

IF PERSON SELECTED IS NOT AVAILABLE OVER INTERVIEW PERIOD, ASK FOR PERSON WITH NEXT MOST RECENT BIRTHDAY AND STEP BACK TO SCR1.

IN DOUBT, CONFIRM WHETHER RESPONDENT WOULD LIKE TO BE INTERVIEWED IN ENGLISH OR FRENCH

General Awareness (All respondents)

1. Did you know that a federal by-election took place on November 29th in your riding?

DO NOT READ

- 01 Yes
- 02 No SKIP TO Q15
- 99 Dk/Refusal SKIP TO Q15

2. From which sources do you recall hearing about the by-election?

PROBE. RECORD UP TO 3 MENTIONS. (DO NOT READ)

- 01 EC brochure / householder / leaflet / reminder card (received in the mail)
- 02 Voter Information Card (received in the mail)
- 03 Radio
- 04 TV
- 05 Newspaper
- 06 Elections Canada Website
- 07 Word of mouth (friends, relatives, colleagues)
- 88 Other source (SPECIFY: _____)
- 99 Dk/Refusal

Vote (All respondents)

3. Many people don't or can't vote for a variety of reasons. This is particularly true for by-elections, where voter turnout is often much lower than in general elections. Did you vote in the November 29th federal by-election?

DO NOT READ

- 01 Yes SKIP TO Q5
- 02 No

99 Dk/Refusal SKIP TO Q6

4a. What is the main reason you did not vote?

DO NOT READ – CODE UP TO 3 ANSWERS

- 01 Related to government
- 02 Related to politicians (in general)
- 03 Related to political parties
- 04 Related to candidates
- 05 Related to political party leaders
- 06 Related to campaign issues
- 07 Related to electoral system
- 08 Regional discontent
- 09 Lack of competition
- 10 Problems with access to the polls
- 11 Registration problems
- 12 Meaninglessness of vote
- 13 Lack of interest/ Apathy
- 14 Turned attention elsewhere
- 15 Cynicism
- 16 Injury/ Illness/H1N1
- 17 Transportation issues
- 18 Travelling (out of town, abroad...)
- 19 Weather issues
- 20 No documents to prove identification when voting
- 21 No documents to prove identification when registering
- 22 Too busy
- 23 Work
- 24 Family obligations
- 25 Religious beliefs
- 88 Other (SPECIFY _____)
- 99 DK/NA

4b. Would you have voted had it been possible to do so on the Internet using the Elections Canada Web site?

DO NOT READ

- 01 Yes
- 02 No
- 03 Maybe
- 99 Dk/Refusal

4c. Is there something that could be done to encourage you to vote in the next federal election? RECORD ONLY ONE ANSWER.

[OPEN]

ASK Q5 ONLY IF Q3=1; SKIP IF 2 OR 99

5. What was the main reason you voted?

DO NOT READ – CODE UP TO 3 ANSWERS

- 01 To support a particular party

- 02 To support a particular candidate
- 03 To oppose a particular party
- 04 To oppose a particular candidate
- 05 Feel it is a duty to vote
- 06 To set an example for children/others
- 07 Habit – always vote
- 88 Other (SPECIFY _____)
- 99 Dk/Refusal

Registration and Voter Information Card (All respondents)

I would like to start out with a few questions about information you may have received in advance of the by-election.

6. During the campaign, did you receive a voter information card addressed to you personally and telling you where and when to vote?

DO NOT READ

- 01 Yes
- 02 No SKIP TO Q11
- 99 Dk/Refusal SKIP TO Q11

7. Was your name correct on the card you received?

DO NOT READ

- 01 Yes
- 02 No
- 99 Dk/Refusal

8. And was your address correct on the card?

DO NOT READ

- 01 Yes
- 02 No
- 99 Dk/Refusal

ASK Q9 ONLY IF Q7 OR Q8 = "No"

9. Did you do anything to make corrections to incorrect information on the card you received?

DO NOT READ

- 01 Yes
- 02 No
- 99 Dk/Refusal

10. In addition to providing information about where and when to vote, what did the Voter Information Card talk about?

DO NOT READ. CODE UP TO 3 ANSWERS

- 01 Polling station number
- 02 Voter Information Card cannot be used as an ID
- 03 Voters need to show ID at the polls
- 04 Information about advance polls

- 05 What to do if information on the VIC is incorrect
 88 Other (SPECIFY: _____)
 99 Dk/Refusal

ASK Q11 ONLY IF Q6 = 'No' OR 'DK/Refusal'

11. What did you do to find out whether you were registered to vote in this election?

DO NOT READ - CODE UP TO 3 ANSWERS

- 01 Found out at the polling station/local Elections Canada office
 02 Called the phone number indicated on the voter information card
 03 Called 1 800 number of Elections Canada
 04 Consulted the Elections Canada Web site
 05 Informed the revising agent who was at my home
 97 I did nothing specific
 88 Other (SPECIFY: _____)
 99 Dk/Refusal

Voter Participation (All respondents)

SKIP TO Q15 IF Q3=2 OR 99

Now, I would like to ask you a few questions about voting in the by-election...

12. Which method did you use to vote? Was it...

READ IN ORDER – CODE ONE ANSWER ONLY

- 01 At the polling station on election day on November 29?
 02 At the advance polling station (or in advance polls) – on November 19, 20 or 22?
 03 At the local Elections Canada office?
 04 By mail?

DO NOT READ

- 88 Other (PROBE/SPECIFY: _____)
 99 Dk/Refusal

13. Thinking about casting your vote [insert method stated in Q12], would you say it was very easy, somewhat easy, not very easy or not at all easy?

DO NOT READ

- 01 Very easy - SKIP TO Q15
 02 Somewhat easy - SKIP TO Q15
 03 Not very easy
 04 Not at all easy
 99 Dk/Refusal - SKIP TO Q15

Voter identification (*All respondents*)

15. Did you know that voters must present a proof of IDENTITY in order to vote at a federal election?

DO NOT READ

- 01 Yes

- 02 No
 99 Dk/Refusal

16. Did you know that voters must present a proof of ADDRESS in order to vote at a federal election?

DO NOT READ

- 01 Yes
 02 No
 99 Dk/Refusal

ASK Q17 IF EITHER Q15 = 'Yes' OR Q16 = 'Yes'

17. From what sources do you recall hearing about these requirements?

DO NOT READ UNLESS REQUIRED. CODE UP TO 3 ANSWERS

- 01 EC brochure / householder / leaflet / reminder card (received in the mail)
 02 Voter Information Card (received in the mail)
 03 Radio
 04 TV
 05 Newspaper
 06 Elections Canada Website
 07 Word of mouth (friends, relatives, colleagues)
 08 When I voted
 88 Other source (SPECIFY: _____)
 99 Dk/Refusal

Experience of voter identification at the polls (Respondents who went to vote at a polling station on election day or on advance polling days)

SKIP TO Q23 IF Q12 = 03 – 'At the local Elections Canada office'; 04 - 'BY MAIL' 88 - OTHER'; 99 - 'DK/REFUSED'

SKIP TO Q37 IF Q3 = 'No' OR 'DK/Refused'

SKIP TO SOCIO-DEMOGRAPHIC QUESTIONS IF Q1 = 'No' or DK/Refusal

18. Did you have the required identification documents with you?

DO NOT READ

- 01 Yes SKIP TO Q21
 02 No
 99 Dk/Refusal

19. Which pieces of identification or documentation were you missing?

READ IF NECESSARY / CODE UP TO 3 ANSWERS

- 01 Document with your photo
 02 Document with your name
 03 Document with your address
 04 NO IDENTIFICATION PIECES/MISSING ALL TYPES OF ID/DID NOT HAVE ANY IDENTIFICATION)
 88 Other (Specify: _____)

VOLUNTEERED

99 Dk/Refusal

20. What did you do about it?

READ IF NECESSARY

01 Swore an oath with a respondent SKIP TO Q23

02 Went back to find missing documents

VOLUNTEERED

88 Other (Specify: _____) SKIP TO Q23

99 Dk/Refusal SKIP TO Q23

21. Which document did you use to prove your identity and address?

DO NOT READ – PROBE IF ONLY ONE DOCUMENT IS MENTIONED: “DID YOU PROVIDE ANOTHER DOCUMENT?” IMPORTANT: CODE A MAXIMUM OF TWO ANSWERS. RECORD FIRST RESPONSE SEPARATELY FROM SECOND RESPONSE.

First Response	Second Response
38. Driver's Licence	1. Driver's Licence
39. Health Card	2. Health Card
40. Canadian Passport	3. Canadian Passport
41. Certificate of Canadian Citizenship (Citizenship Card)	4. Certificate of Canadian Citizenship (Citizenship Card)
42. Birth Certificate	5. Birth Certificate
43. Certificate of Indian Status (Status Card)	6. Certificate of Indian Status (Status Card)
44. Social Insurance Number Card	7. Social Insurance Number Card
45. Old Age Security Card	8. Old Age Security Card
46. Student ID Card	9. Student ID Card
47. Provincial/Territorial Identification Card	10. Provincial/Territorial Identification Card
48. Liquor Identification Card	11. Liquor Identification Card
49. Hospital/Medical Clinic Card	12. Hospital/Medical Clinic Card
50. Credit/Debit Card	13. Credit/Debit Card
51. Employee Card	14. Employee Card
52. Public Transportation Card	15. Public Transportation Card
53. Library Card	16. Library Card
54. Canadian Forces Identity Card	17. Canadian Forces Identity Card
55. Veterans Affairs Canada Health Card	18. Veterans Affairs Canada Health Card
56. Canadian Blood Services/Héma-Québec Card	19. Canadian Blood Services/Héma-Québec Card
57. CNIB ID Card	20. CNIB ID Card
58. Firearm Possession and Acquisition Licence or Possession Only Licence	21. Firearm Possession and Acquisition Licence or Possession Only Licence
59. Fishing, Trapping or Hunting Licence	22. Fishing, Trapping or Hunting Licence
60. Outdoors or Wildlife Card/Licence	23. Outdoors or Wildlife Card/Licence
61. Hospital bracelet worn by residents of long-term care facilities	24. Hospital bracelet worn by residents of long-term care facilities
62. Utility Bill (telephone, TV, public utilities commission, hydro, gas or water)	25. Utility Bill (telephone, TV, public utilities commission, hydro, gas or water)
63. Bank/Credit Card Statement	26. Bank/Credit Card Statement
64. Vehicle Ownership/Insurance	27. Vehicle Ownership/Insurance

65. Correspondence issued by a school, college or university	28. Correspondence issued by a school, college or university
66. Statement of Government Benefits (employment insurance, old age security, social assistance, disability support or child tax benefit)	29. Statement of Government Benefits (employment insurance, old age security, social assistance, disability support or child tax benefit)
67. Attestation of Residence issued by the responsible authority of a First Nations band or reserve	30. Attestation of Residence issued by the responsible authority of a First Nations band or reserve
68. Government Cheque or Cheque Stub	31. Government Cheque or Cheque Stub
69. Pension Plan Statement of Benefits, Contributions or Participation	32. Pension Plan Statement of Benefits, Contributions or Participation
70. Residential Lease/Mortgage Statement	33. Residential Lease/Mortgage Statement
71. Income/Property Tax Assessment Notice	34. Income/Property Tax Assessment Notice
72. Insurance Policy	35. Insurance Policy
73. Letter from a public curator, public guardian or public trustee	36. Letter from a public curator, public guardian or public trustee
74. One of the following, issued by the responsible authority of a shelter, soup kitchen, student/senior residence, or long-term care facility: Attestation of Residence, Letter of Stay, Admission Form or Statement of Benefits	37. One of the following, issued by the responsible authority of a shelter, soup kitchen, student/senior residence, or long-term care facility: Attestation of Residence, Letter of Stay, Admission Form or Statement of Benefits
96 Voter Information Card	96. Voter Information Card
97 None	97. None
88. Other (Specify: _____)	88. Other (Specify: _____)
99 Dk/Refusal	99 Dk/Refusal

22. Overall, how easy is it to meet the identification requirements? Would you say that it is...?

READ

- 01 Very easy
- 02 Somewhat easy
- 03 Somewhat difficult
- 04 Very difficult

DO NOT READ

- 99 Dk/Refusal

Voting Experience (Respondents who went to vote at a polling station/advance polling stations/local Elections Canada office)

SKIP TO Q36 IF Q12 = 04 or 99.

23. When you went to vote, did you head to the [Q12: polling station/advance polling stations/local Elections Canada office] from home, from work or from another location?

DO NOT READ. IF NECESSARY, READ: "Was it from..." and probe

- 01 Home?
- 02 Work?

- 88 Another location? (SPECIFY: _____)
- 99 Dk/Refusal

24. Was it a convenient distance for you?

DO NOT READ

- 01 Yes
- 02 No
- 99 Dk/Refusal

25. Did you have any difficulty reaching the [Q12: polling station/advance polling stations/local Elections Canada office]?

DO NOT READ

- 01 Yes
- 02 No SKIP TO Q27
- 99 Dk/Refusal SKIP TO Q27

26. Could you briefly describe these difficulties?

DO NOT READ - CODE UP TO 3 ANSWERS

- 01 Physical accessibility
- 02 Polling station address difficult to find
- 03 Room inside the building difficult to find
- 04 Not enough parking
- 05 Wrong information on my Voter Information Card
- 06 Imprecise signage (interior / exterior)
- 88 Other (SPECIFY: _____)
- 99 Dk/Refusal

27. Once arrived at the address of the polling station, would you say that the building where you voted was... ?

READ

- 01 Very accessible
- 02 Somewhat accessible
- 03 Not very accessible
- 04 Not accessible at all
- 99 DK/Refusal

28. If Q.27 = 03 OR 04 – Could you briefly describe what made the building inaccessible?

RECORD ONLY ONE ANSWER– ASK FOR THE MOST IMPORTANT IF MORE THAN ONE
 [OPEN]

29. Would you say that there were enough directional signs outside of the building to help you find the entrance of the polling station?

- 01 Yes
- 02 No
- 99 DK/Refusal

29a. Once inside, were there enough signs to help you find your way to the room where the vote took place?

- 01 Yes
- 02 No
- 99 DK/Refusal

30. Do you remember seeing signs indicating that the (polling station/advance polling station/local Elections Canada office) had level access for wheelchairs?

DO NOT READ

- 01 Yes
- 02 No Skip to Q31
- 99 Dk/Refusal Skip to Q31

30a. How would you rate the visibility of these indications? Were they...

READ

- 01 Highly visible
- 02 Somewhat visible
- 03 Not very visible
- 99 DK/Refusal

CHECK 02 AND SKIP TO Q32 IF Q6 = 02 OR 99

CHECK 01 AND SKIP TO Q32 IF Q21 = 96.

31. Did you bring your Voter Information Card with you to the polling station?

DO NOT READ. CODE ONE ANSWER ONLY

- 01 Yes
- 02 No
- 99 Dk/Refusal

32. In which language were you served?

DO NOT READ - CODE ONE ONLY

- 01 English
- 02 French
- 88 Other (SPECIFY: _____)
- 99 Dk/Refusal

32a. Were you satisfied or not with the language in which you were served?

DO NOT READ

- 01 Yes, satisfied
- 02 No, not satisfied
- 99 Dk/Refusal

33. Would you say that the waiting time for voting was reasonable?

DO NOT READ

- 01 Yes
- 02 No
- 99 DK/NA

34. Did you need special assistance to cast your ballot?

DO NOT READ

- 01 Yes
 02 No Skip to Q.35
 99 Dk/Refusal Skip to Q.35

[ASK Q34a ONLY IF Q34 = Yes]

34a. What kind of assistance did you need?

DO NOT READ. CODE ALL THAT APPLY.

- 06 Assistance by family / friend
 07 Assistance by poll staff
 08 Template to mark ballot paper
 09 Sign language translator
 10 Other (SPECIFY: _____)
 99 DK/Refusal

35. Overall, how satisfied were you with the services provided by Elections Canada staff when you voted? Would you say...?

READ

- 01 Very satisfied
 02 Somewhat satisfied
 03 Not very satisfied
 04 Not at all satisfied

DO NOT READ

- 99 Dk/Refusal

36. Overall, how easy is it to vote? Would you say that it is... ?

READ

- 01 Very easy
 02 Somewhat easy
 03 Somewhat difficult
 04 Very difficult

DO NOT READ

- 99 Dk/Refusal

Voter Information (All respondents)

I would like to ask you some questions about any information you may have required about this by-election...

37. Where did you get information on voting procedures for this by-election? By that I mean, when and where to vote and how to prove your identity and address before voting.

CLARIFY IF RESPONDENT MISUNDERSTANDS QUESTION: I do not mean information you may need to decide which party to vote for.

DO NOT READ - CODE UP TO 3 ANSWERS

- 01 Voter information card
 02 EC brochure / householder / leaflet / reminder card (received in the mail)
 03 Television
 04 Radio

- 05 Newspapers
- 06 Telephone (1 800 number)
- 07 Pamphlets/brochures
- 08 Friends/family/parents
- 09 Internet/Web site
- 10 Elections Canada Web site
- 11 Elections Canada
- 12 Political parties/candidates
- 13 Local Elections Canada office in the electoral district
- 14 Revising agents/enumerators
- 97 None/Did not intend to vote
- 88 Other (SPECIFY _____)
- 99 DK/NA

38. Did you notice an advertisement from Elections Canada about the November 29th by-election?

DO NOT READ

- 01 Yes
- 02 No Skip to Q.41
- 99 Dk/Refusal Skip to Q.41

39. Where did you notice it?

DO NOT READ - CODE UP TO 3 ANSWERS

- 01 Voter information card
- 02 EC householder – brochure / leaflet / reminder card (received in the mail)
- 03 Radio
- 04 Newspapers
- 05 Pamphlets/brochures
- 06 Elections Canada Web site
- 07 Local Elections Canada office in the electoral district
- 88 Other (SPECIFY _____)
- 99 DK/NA

40. What did it talk about?

DO NOT READ - RECORD ONLY ONE ANSWER

- 01 Voters must prove their ID/address before voting
- 02 Reminder to vote
- 03 Enticement to vote
- 04 Election date
- 05 Telephone number
- 06 Website (elections.ca)
- 07 Polling stations' opening hours
- 08 Advanced polling dates
- 09 Voting by-mail
- 10 Voting at the local Elections Canada office
- 11 Special Voting Rules
- 88 Other (SPECIFY: _____)

99 Dk/Refusal

41. Did you contact Elections Canada for any reason during the campaign?

DO NOT READ

- 01 Yes
- 02 No SKIP TO Q43
- 99 DK/NA SKIP TO Q43

42. Did you get the information you needed?

IF YES, PROBE FOR FULLY OR PARTIALLY

- 01 Yes, fully
- 02 Yes, partially
- 03 No
- 99 DK/NA

43. [Winnipeg-North Only] Do you recall hearing about the availability of an Assistive Voting Device? The voting device allows electors who have visual impairments or limited dexterity, to vote independently and in secrecy.

DO NOT READ

- 01 Yes
- 02 No SKIP TO Q44
- 99 Dk/Refusal SKIP TO Q44

43a. [Winnipeg-North Only] Where did you hear about the Assistive Voting Devices?

DO NOT READ. RECORD UP TO 3 MENTIONS

- 01 Radio
- 02 TV
- 03 Newspaper
- 04 Elections Canada Website
- 05 Word of mouth (friends, relatives, colleagues)
- 06 When I voted
- 07 Elections Canada brochure, pamphlet or post card
- 08 At a display in a mall
- 09 Through a community relations officer (EC staff) before the election
- 10 On a bus for people with disabilities
- 88 Other source (SPECIFY: _____)
- 99 Dk/Refusal

44. Everything considered, is there information about the voting process that you did not have and would have been useful for you to know before going to vote?

DO NOT READ - CODE ONLY ONE ANSWER

- 01 Voters must prove their ID/address before voting
- 02 Launch of the election
- 03 Advanced polling dates
- 04 Election date
- 05 General encouragement to vote
- 06 Voting by-mail
- 07 Voting at the local Elections Canada office

- 08 Voting by “special ballot” / Special Voting Rules
- 97 None
- 88 Other (SPECIFY: _____)
- 99 Dk/Refusal

45. Thinking about the November 29th federal by-election, would you say that Elections Canada ran the election... ?

READ

- 01 Very fairly
- 02 Somewhat fairly
- 03 Somewhat unfairly
- 04 Very unfairly
- 99 Don't know/No opinion

Socio-demographics (All respondents)

Before ending, I would like to ask you a few questions about you and your household for statistical purposes only. Please be assured that your answers will remain completely confidential.

S1. In what year were you born?

ASK S2 ONLY IF S1 = 18890, OTHERWISE SKIP TO S3

S2. In what month and on what day were you born? (If asked why: This is to verify whether you had been eligible to vote in a federal election prior to the November 29, 2010 by-election)

RECORD THE TWO ANSWERS

____ <MONTH 01 TO 12>

____ <DAY 01 TO 31>

99 Dk/Refusal

ASK S3 ONLY IF S1 = 1975 AND UP, OTHERWISE SKIP TO S6

S3. At the time of the election, were you living with either or both of your parents?

DO NOT READ

- 01 Yes
- 02 No
- 99 Dk/Refusal

S6. In what country were you born?

INTERVIEWER: Specify place of birth according to current boundaries.

United Kingdom includes England, Scotland, Wales, the Isle of Man, the Channel Island and Northern Ireland

DO NOT READ

- 01 Canada (SKIP TO S8)
- 02 United States
- 03 United Kingdom
- 04 Germany
- 05 Italy

- 06 Poland
- 07 Portugal
- 08 China
- 09 Hong Kong
- 10 India
- 11 Philippines
- 12 Viet Nam
- 88 Other (SPECIFY: _____)
- 99 Dk/Refusal

S7. In what year did you come to live in Canada?

RECORD 4-DIGIT YEAR

_____ <YEAR>

- 99 Dk/Refusal

S8. Would you identify yourself as an Aboriginal person, as a member of a First Nation, Métis or Inuit? (IF YES, PROBE FOR ONE OF THE THREE OPTIONS)

DO NOT READ - CODE ONE ONLY

- 01 First Nation
- 02 Métis SKIP TO S9
- 03 Inuit SKIP TO S9
- 97 No / None of the above SKIP TO S9
- 88 Other (SPECIFY: _____) SKIP TO S9
- 99 Dk/Refusal SKIP TO S9

S9. Is your primary residence located on a reserve?

DO NOT READ

- 01 Yes
- 02 No
- 99 Dk/Refusal

S10. Are you a person with a disability?

DO NOT READ

- 01 Yes
- 02 No SKIP TO S12
- 99 Don't know/Refusal SKIP TO S12

S11. Please specify your disability.

CODE ALL THAT APPLIES - PROBE ONLY IF NEEDED

- 01 Blind or visual impairment
- 02 Co-ordination or dexterity
- 03 Deaf or hard of hearing
- 04 Mobility
- 05 Speech impairment
- 06 Other (SPECIFY: _____)

S12. Which of the following best describes your own present employment status?

READ – PROBE FULL OR PART-TIME HOURS

- 01 Working full-time
- 02 Working part-time
- 03 Unemployed or looking for a job
- 04 Self-employed
- 05 Stay at home full-time
- 06 Student
- 07 Retired

VOLUNTEERED

- 08 Disability pension
- 99 Dk/Refusal

ASK S12a ONLY IF S12 = 06, OTHERWISE SKIP TO S13,

S12a. Do you live in a residence on campus?

DO NOT READ

- 01 Yes
- 02 No
- 99 Dk/Refusal

IF S12a=01, CODE 06 TO S13 AND SKIP TO S14

S13. Which of the following best describe the place where you live? Do you live in a...

READ

- 01 House
- 02 Townhouse
- 03 Condominium
- 04 Apartment
- 05 Long term care centre

DO NOT READ

- 06 Student residence
- 88 Other : _____
- 99 Don't know / Refusal

S14. What is the highest level of education that you have reached?

DO NOT READ - CODE ONE ONLY

- 01 Some elementary
- 02 Completed elementary
- 03 Some high school
- 04 Completed high school
- 05 Community college/ vocational/ trade school/ commercial/ CEGEP
- 06 Some university
- 07 Completed university
- 08 Post-graduate university/ professional school
- 88 Other (SPECIFY: _____)
- 99 Dk/Refusal

S15. Which of the following categories best corresponds to the total annual income, before taxes, of all members in your household, for 2010? EMPHASIZE FOCUS ON

HOUSEHOLD INCOME. [INTERVIEWER NOTE: IF RESPONDENT DOESN'T KNOW THEIR INCOME FOR 2010 YET, THEY CAN GIVE THE AMOUNT FOR 2009 INSTEAD]

READ IN SEQUENCE – CODE ONE ONLY

- 01 Under \$20,000
- 02 \$20,000 to just under \$40,000
- 03 \$40,000 to just under \$60,000
- 04 \$60,000 to just under \$80,000
- 05 \$80,000 to just under \$100,000
- 06 \$100,000 and over

VOLUNTEERED

- 99 Dk/Refusal

S16. And to better understand how results vary by region, may I have your postal code?

PROBE FOR FIRST THREE DIGITS IF REFUSAL

- — — — —
99 Dk/Refusal

S17. Finally, we would like to know if you voted in the October 14th, 2008, federal general election?

DO NOT READ

- 01 Yes
- 02 No
- 99 Dk/Refusal

That completes the survey. Thank you for taking part.

Your participation is appreciated.

Other Variables (All respondents)

X1. Gender:

- 01 Male
- 02 Female

X2. Language of interview

- 01 English
- 02 French

X3. Province/Territory

- 01 Northwest Territories
- 02 Yukon
- 03 Nunavut
- 04 British Columbia
- 05 Alberta
- 06 Saskatchewan
- 07 Manitoba
- 08 Ontario
- 09 Quebec
- 10 New Brunswick

- 11 Nova Scotia
- 12 Prince Edward Island
- 13 Newfoundland and Labrador

X4. Rural/Urban indicator

- 01 Urban
- 02 Rural
- 88 Other
- 99 Dk/Refusal

X5. Federal Electoral District

- 01 Dauphin-Swan River-Marquette (Manitoba)
- 02 Vaughan (Ontario)
- 03 Winnipeg North (Manitoba)

X6. Number of attempts before completing the interview

X7. Date of interview

X8. Length of interview (in minutes)